

DEUXIÈME PARTIE :

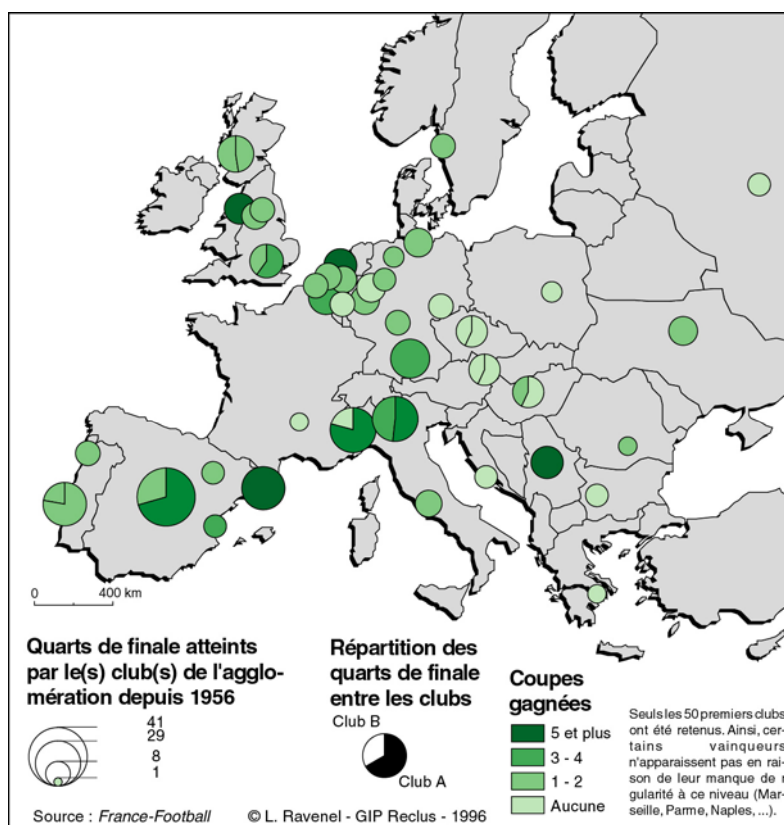
**HIÉRARCHIE SPORTIVE,
HIÉRARCHIE URBAINE**

La relation entre la structure urbaine et la présence d'un club de haut niveau apparaît comme essentielle. La partie précédente a signifié son importance en déterminant l'influence de la trame des villes et de leur réseau hiérarchique. Globalement, il existe une liaison entre le niveau urbain et l'appartenance à l'une des divisions du championnat national. Les plus grandes villes participent de préférence aux première et deuxième laissant les plus petites dans les compétitions inférieures. Par ailleurs, la diffusion a bien exposé un processus agissant entre autres sur le mode hiérarchique, soulignant un peu plus la valeur explicative de l'analyse urbaine pour la géographie du football. Néanmoins, nous avons raisonné sur une idée très générale en évoquant la simple présence d'une équipe ou en examinant les hiérarchies à l'aide de tous les clubs nationaux. Ce choix n'engage pas dans une voie erronée ou dans une quelconque méprise géographique. Au contraire, il a introduit une première évaluation des principes de localisation, une évaluation nécessaire mais point suffisante. Nous voudrions désormais ajouter de la complexité par la réduction de l'analyse aux deux premières divisions, ce qui favorise une acceptation plus fine des valeurs sportives. En démontrant précédemment que les niveaux urbains prétendaient à une certaine probabilité de succès, nous avons adopté une logique liant la compétition à son environnement structurel. La réussite des grandes villes au détriment des plus petites implique nécessairement l'adjonction de facteurs extérieurs aux compétences sportives.

La nouvelle dimension introduite par cette deuxième partie requiert assurément l'extension de l'espace étudié à l'Europe afin de mesurer la pertinence de l'hypothèse proposée. Relier les hiérarchies urbaine et sportive nécessite une comparaison car, si la liaison apparaît pour l'ensemble des villes et des compétitions d'un même pays, pour quelles raisons se maintiendrait-elle une fois un certain seuil démographique franchi? Installées en première ou deuxième division, pourquoi les agglomérations n'auraient-elles pas autant de chances de remporter des titres, quelles que soient leurs places dans la hiérarchie urbaine? En se référant seulement à la France, cette logique semble difficilement acceptable car la présence au sein de l'élite de moyennes et petites villes réfute sensiblement cette proposition chaque saison. Dans cette optique, une relation au plus haut niveau entre hiérarchies sportive et urbaine apparaît impropre ou, du moins, comme un modèle peu cohérent avec la réalité des faits. Pourtant, à l'évocation des succès européens ou des championnats étrangers, cette correspondance s'intensifie et s'érige en système explicatif. Aux évocations de Barcelone, Madrid, Liverpool, Manchester, Londres, Munich, Milan, Rome, Turin se dessine une géographie du football européen qui valorise les agglomérations dominantes. Ainsi, les performances européennes depuis 1956¹ se calquent sur la structure urbaine de l'Europe occidentale (carte II.1) et, dans cette géographie du succès, la France expose son retard flagrant.

¹La Coupe d'Europe des Clubs Champions (C1), devenue Ligue des Champions depuis 1991, regroupe les champions de tous les pays affiliés à l'UEFA. Elle est considérée comme la plus prestigieuse. La Coupe d'Europe des Vainqueurs de Coupes (C2) oppose les gagnants des coupes nationales et la Coupe de l'UEFA (C3), intègre les clubs deuxième, troisième et quatrième du championnat (le nombre de compétiteurs par pays étant déterminé par l'indice UEFA). Voir (Roland, 1985).

Carte II.1 - Les quarts de finaliste des Coupes Européennes :
les 50 meilleurs clubs (1956/95)¹



Parmi les cinquante premiers clubs retenus, seul l'AS Saint-Étienne représente le football hexagonal et ni Paris, ni Marseille, encore moins Lyon ou Lille, n'atteignent ce groupe restreint. En revanche, depuis la fin des années quatre-vingt, les bons résultats sont devenus beaucoup plus réguliers avec sept clubs français atteignant les quarts de finale². La situation a changé considérablement mais la longue durée reste encore marquée par l'échec. Comme le suggérait J. Marseille (Marseille, 1990, p. 71), y aurait-il un lien entre cet insuccès et la structure urbaine, à savoir : la réussite française ou, du moins, des grands clubs français n'est pas celle des grandes agglomérations. Cette remarque précise toute la spécificité de ce football que nous allons maintenant examiner par une comparaison des deux hiérarchies, urbaine et sportive. Dans un premier temps, nous introduisons la notion d'unicité qui fonde l'une des singularités hexagonales les plus marquantes avant de montrer l'inexistence de notre hypothèse relationnelle au sein de la compétition nationale. Nous présenterons ensuite des éléments de prospective qui donnent au football une nouvelle dimension, celle d'une participation au phénomène d'internationalisation

¹Les quarts de finales ont toujours marqué un tournant dans les compétitions européennes. Ils constituent pour les meilleurs l'objectif minimum à atteindre sous peine de manquer totalement leur saison internationale. Les résultats des trois coupes (C1, C2 et C3) sont confondus.

²Il s'agit de Monaco (une finale perdue contre le Werder de Brême), Bordeaux (record français avec 18 participations aux Coupes européennes), l'Olympique de Marseille (vainqueur de la C1 en 1993), le PSG (vainqueur de la C2 en 1996) auxquels s'ajoutent Montpellier, Nantes et Auxerre.

des métropoles européennes. Enfin, nous envisagerons une autre spécificité française, prolongement de l'unicité, qui consiste à accueillir les petites villes dans son championnat d'élite.

1. La France préfère l'unicité

Comme nous le faisons remarquer dans l'introduction, le sujet de cette thèse provient d'une interrogation à propos de l'unicité française. Cette notion que l'on pourrait définir comme la correspondance entre le nombre de clubs et d'agglomérations dans un ou plusieurs championnats donnés, est le révélateur d'une singularité associant foncièrement les entités urbaine et sportive. Le constat classique d'une capitale en dehors de la norme sportive peut être étendu à l'ensemble des grandes villes. À Marseille, seul le nom de l'OM résonne, à Lyon l'Olympique Lyonnais est l'unique représentant tout comme le LOSC dans l'agglomération lilloise. À l'inverse, en Espagne, Italie, Angleterre et dans bien d'autres pays encore, les triplets, les doublets existent en dehors de la capitale : Séville compte trois équipes en première division, Barcelone deux, Gênes deux, Liverpool deux, Manchester trois, Glasgow trois, etc. Cette multiplicité avantage ces grandes villes européennes dans leur quête des trophées : leurs chances de victoires sont multipliées par le nombre d'équipes résidentes. L'une des explications de la faible réussite française réside certainement dans ce constat.

L'unicité révèle une structure sous-jacente qui ne respecte pas la relation positive entre les hiérarchies urbaine et sportive à l'échelle de l'Europe. Manifestation visible d'une singularité, nous essaierons de la confirmer avant d'envisager plusieurs pistes explicatives qui, comme nous le montrerons, ne nous satisfont pas complètement.

1.1 Une norme européenne : la multiplicité

À l'heure européenne, le constat est sans appel pour le football français : il présente une relation urbaine spécifique qui le différencie fortement de ses partenaires. L'originalité de la situation n'est pas en soi une aberration car, dans l'absolu, existe-t-il une forme ou une structure optimale ? Le modèle français propose des extensions, des applications impensables dans les autres pays. Cependant, l'intégration sportive en marche souligne fréquemment son particularisme car la recherche du succès appelle certaines conditions. Dans la première partie, nous avons montré l'existence de plusieurs liaisons avec la taille des villes (niveau sportif, nombre de disciplines). Cette fois, à un niveau géographique supérieur, la hiérarchie urbaine s'associe avec le nombre de clubs de football et la quantité sportive s'exprime alors comme une fonction de la ville.

1.1.1 Une relation hiérarchique de présence

Les limites urbaines

Les définitions officielles, statistiques et problématiques nécessitent une précision de vocabulaire. À l'échelle européenne, la confusion sémantique ne peut s'accepter sur le plan conceptuel. Parler des habitants de la commune ou de l'agglomération ne renvoie pas à la même conception de la ville ... ni aux mêmes chiffres. La commune justifiait son utilisation car elle permettait une différenciation spatiale relativement fine et évitait la confusion des clubs au sein d'une même entité. En revanche, l'agglomération a été utilisée pour l'étude de la diffusion à l'échelle nationale car l'influence et la présence des clubs de l'élite dépassaient largement les limites fixées administrativement. L'échelle de l'agglomération, malgré tous les problèmes statistiques découlant de ce choix, s'impose comme une évidence dans la comparaison (Brunet et *alii*, 1992). Le club belge d'Anderlecht est situé dans une commune de la banlieue bruxelloise mais il est sans conteste le club de la capitale, tout comme Wimbledon est un club londonien. En France, Sochaux s'associe à Montbéliard, le Red-Star entre dans l'agglomération parisienne. Lens, petite ville par sa population communale (30 000 hab.), est au cœur d'une agglomération de 323 000 âmes, ce qui explique en partie le nombreux public présent au stade *Bollaert*.

À la manière des méthodes présentées pour la réalisation de la carte I.14, le changement consiste à établir la correspondance entre la localisation du club et l'unité urbaine choisie, en l'occurrence l'agglomération. Les limites et les positionnements étant connus, l'adéquation est rapidement réalisée. Elle doit toutefois être soumise à un regard critique afin d'en connaître les défauts et les faiblesses car ce choix pose de nouveaux problèmes inhérents aux structures urbaines et aux définitions de chaque pays, surtout pour les plus grandes villes¹. Quand l'unité urbaine a un noyau bien délimité, les difficultés disparaissent car la domination de la commune principale ne laisse aucun doute sur le choix. En revanche, quand l'agglomération définie comprend plusieurs pôles à l'image des régions urbaines de la Ruhr ou de la Randstad, l'association entre le club et la nouvelle unité entretient quelques doutes. En Grèce, si Athènes et le Pirée sont réunis au sein d'une agglomération de plus de trois millions d'habitants, sur le plan sportif, les deux clubs portuaires se distinguent farouchement des cinq équipes athéniennes. Les inclure au sein d'une même entité géographique relève d'une parfaite injustice pour les supporters des deux camps. En Allemagne, neuf clubs se localisent dans la Ruhr, divisée elle-même en trois sous-ensembles². Aucune de ces équipes n'appartient à la même commune. Bochum, Dortmund, Krefeld, Gelsenkirchen (Schalke 04) ou Duisbourg revendiquent à chaque match leur identité et non l'appartenance à une unité statistique, géographique plus vaste. Même constat en

¹Nous avons utilisé la base de données sur les populations des villes européennes réalisée par François Moriconi (équipe P.A.R.I.S.). Pour une description de la base et les problèmes liées aux limites, aux définitions voir (Catan et *alii*, 1994) (Rozenblat, 1992).

²"Ruhr Centre" (région urbaine multipolaire de Duisbourg à Dortmund), "Ruhr-Düsseldorf" et "Ruhr-Cologne".

Hollande où Dordrecht se retrouve phagocytée par Rotterdam et ses deux équipes de Feyenoord et du Sparta.

Un constat strictement sportif conclurait au scandale tant les clubs réclament leur indépendance. En ce sens, grouper sous la même bannière géographique des équipes parce qu'elles appartiennent à la même ville, nie totalement leur spécificité et les englobe au sein d'une entité qu'elles ne reconnaissent pas. Si le Celtic et les Rangers sont bien à Glasgow, le Celtic n'est pas les Rangers et inversement. Le Milan AC n'est pas l'Internazionale tout comme Everton n'est pas Liverpool FC. Si l'on suit ce principe aucun regroupement n'est possible tant les diversités sont inversement proportionnelles aux distances. Pourtant, l'analyse géographique accepte et revendique ce choix car un problème d'échelle est à la source du malentendu. Au niveau d'une unité urbaine, il est parfaitement illogique de nier l'individualité de chaque équipe, de nier son histoire et ses principes. Le football londonien est une scène vivante animée par Arsenal, Chelsea, Crystal Palace, Queens Park Rangers, Tottenham, West Ham, Wimbledon et non par une unique représentation, Londres. Mais, à l'échelle européenne et dans l'optique d'une étude hiérarchique, les clubs se fondent dans l'agglomération. Disparues les rivalités sociales, communautaires, de quartiers pour une comparaison quantitative avec Paris, Glasgow ou Madrid. L'échelle continentale efface les différences internes au profit d'une confrontation des poids sportifs des agglomérations. Les clubs de la Ruhr représentent une unité, une masse, une boîte noire à cette échelle et non une addition disparate de différences.

Le nombre de club augmente avec la taille de la ville

Le choix des pays de comparaison s'est ensuite posé. Il nous est rapidement apparu qu'une sélection était indispensable tant le football induit des disparités incomparables. En effet, placer sur le même plan l'Italie et le Luxembourg ne se conçoit pas, tout comme une confrontation directe entre les championnats bulgare et allemand. Les compétitions de ces pays ne sont pas d'un niveau similaire¹. L'indice UEFA aide à la décision car nous avons tenu compte de l'ordre des nations en privilégiant néanmoins des aménagements en raison de l'état des données statistiques. Se trouvent ainsi, dans l'ordre de l'indice : l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, la Grèce et l'Écosse². La carte II.2 a été réalisée sur deux saisons (1994/95 et 1995/96) afin d'éviter certains effets conjoncturels³.

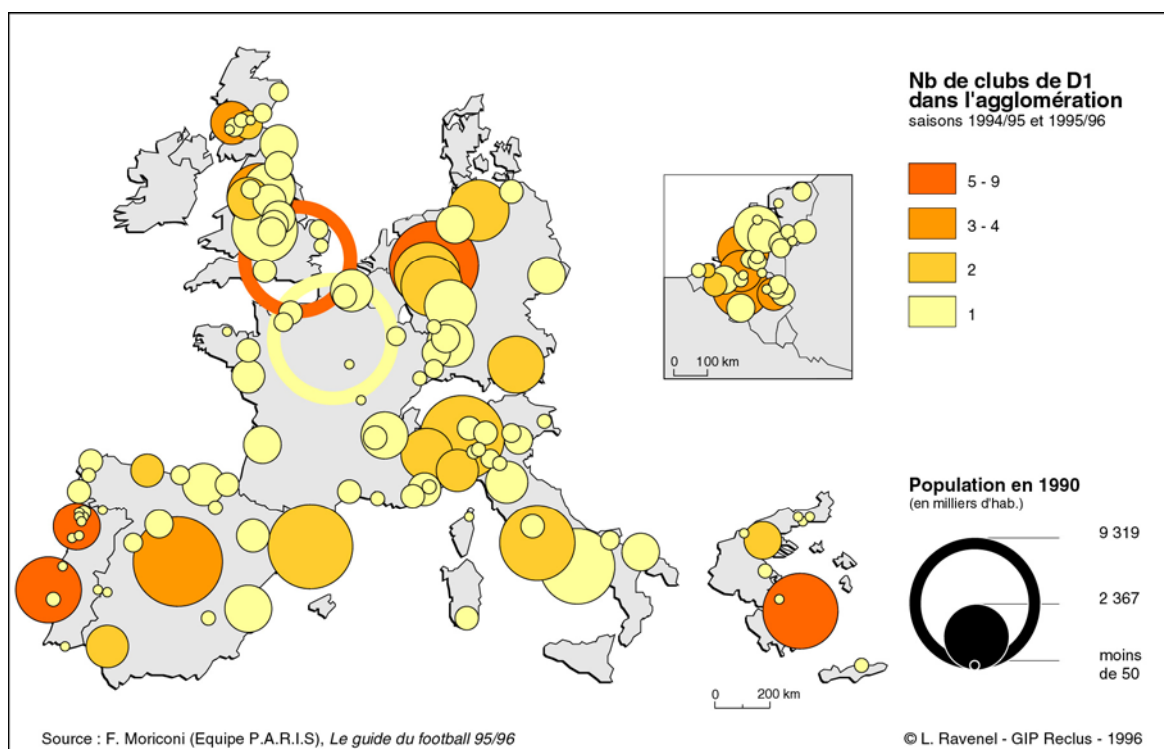
¹La remarque n'induit en rien la valeur de l'équipe nationale.

²N'ont pas été retenues : la Russie (7^{ème}) en raison des changements politiques et d'une structure sportive encore balbutiante ; la Turquie (10^{ème}), qui malgré son intégration au sein de l'UEFA, ne fait pas partie de l'Europe (tout comme Israël) ; l'Écosse (15^{ème}), qui passe devant l'Autriche, la Suède et le Danemark, a été ajoutée en raison de son palmarès et de l'importance médiatique de son championnat dominé par deux grands clubs (le Celtic de Glasgow et les Glasgow Rangers).

Cette sélection, utilisée principalement dans un but statistique, n'empêche en rien un regard sur les autres championnats.

³Malgré ces précautions, l'OM n'apparaît pas sur la carte et laisse un vide dans le sud de la France : l'équipe était en D2 lors des deux saisons de référence.

Carte II.2 - Les clubs de première division dans les agglomérations européennes (1994/96)¹



Tous les pays analysés possèdent au moins deux agglomérations avec plusieurs clubs et seule la France conserve une unicité à toute épreuve. En ajoutant d'autres nations, le constat se répète à l'identique. Du Luxembourg à la Moldavie, aucune ne possède la caractéristique française, situation véritablement exceptionnelle car dans tous ces pays, la capitale a au moins plusieurs clubs. La relation s'observe aussi à l'aide d'un graphique bivarié (fig. II.1). En dessous de 300 000 habitants, la norme n'exige qu'un seul club pour les agglomérations, petites à l'échelle européenne. Plusieurs vainqueurs de coupes appartiennent à ce groupe (Aberdeen, Malines, Parme, Ipswich) mais la plupart n'ont une reconnaissance qu'à l'intérieur de leurs frontières. Avec le Cercle de Bruges et le FC Bruges, la ville belge fait figure d'exception avec 118 000 habitants. Les deux clubs, anciens et titrés, se partagent cependant le même stade.

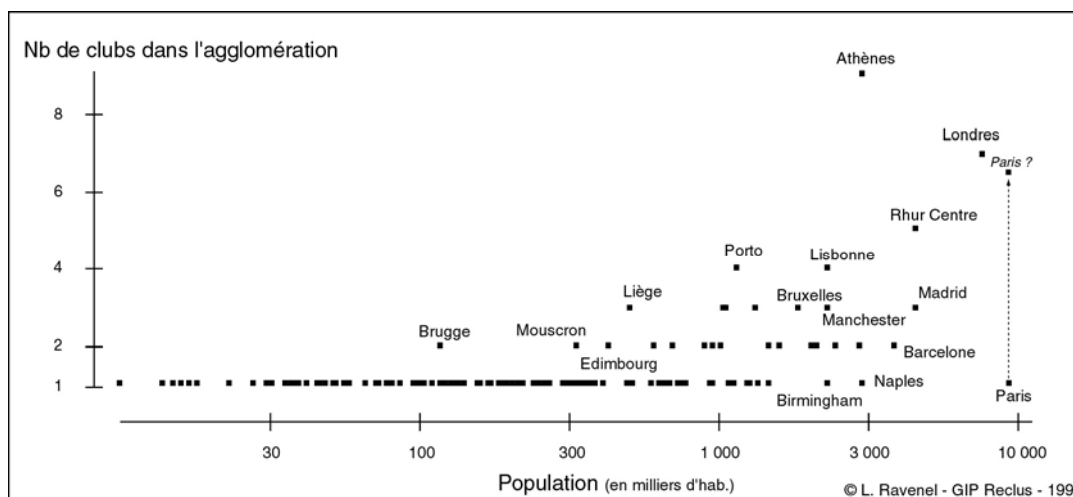
À partir de 300 000, si l'unicité reste majoritaire, la dualité devient moins exceptionnelle. La conurbation de Mouscron regroupe les villes - les clubs - de Waregem et de Harelbeke sous la même identité, illustrant le problème des regroupements statistiques. À Liège, aux Standard et REC s'ajoute le FC Seraing, une commune de l'agglomération liégeoise² tandis qu'à Édimbourg, les clubs de Hearst of Midlothian et de Hibernian défendent les couleurs locales. Quand la barre du million d'habitants est franchie, l'unicité se raréfie et les triplets deviennent fréquents : Anvers, outre le Royal Antwerp, regroupe les clubs des communes de

¹Les données sont fournies dans l'annexe II.1.

²À la fin de la saison 1995/96, le Standard et le FC Seraing ont fusionné.

Beveren et d'Ekeren tandis que Glasgow possède ses trois véritables équipes car Patrick Thistel s'adjoint aux célèbres Rangers et Celtic. Porto est la première agglomération avec quatre clubs : deux à Porto même, deux autres dans des communes de banlieue.

Fig. II.1 - Nombre de clubs de première division et taille des agglomérations (1994/96)



Au-delà d'un million et demi d'individus, l'unicité devient cette fois étonnante. On la trouve à Birmingham dont le représentant Aston Villa est seul au sein de la première division anglaise. La ville compte toutefois deux autres équipes à l'étage inférieur. Naples détient une unicité véritable : le Napoli, unique dans la cité italienne, suscite toutes les passions (Bromberger, 1995, p. 23). À l'extrémité de la distribution, l'agglomération parisienne est unique car avec le seul PSG en première division, elle marque un désaccord profond avec la tendance européenne générale suivie par Manchester, Lisbonne, Madrid, Londres ou Athènes. Et pourtant, Paris s'est affirmé comme un lieu central de l'histoire du football international. C'est dans la capitale qu'est créée en 1904 la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) à l'initiative du Français Robert Guérin. Comme le souligne Alfred Wahl, "c'est un paradoxe eu égard à la faiblesse du jeu français" (Wahl, 1989, p. 98). Cinquante ans plus tard, c'est toujours à Paris qu'est décidée la création des Coupes d'Europe par un journaliste de *L'Équipe*, Gabriel Hanot. La paternité française des institutions n'empêcha pas trente-neuf années d'échecs pour les clubs français et parisiens¹. "Paris, championne du monde des idées, lanterne rouge des résultats!"² écrivait G. Ernault dans un éditorial de *France-Football* en résumant la réalité par cette formule lapidaire³.

¹VIERNE J.J. (1995), "Cent jours qui bouleversèrent l'Europe", *France-Football*, n° 2586, p. 10.

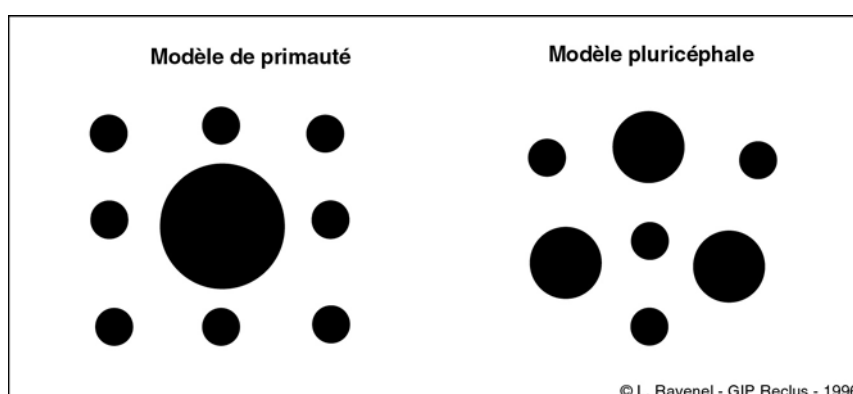
²*France-Football*, n° 2613, 7 mai 1996, p. IX.

³Plusieurs autres français se trouvent, d'une manière disproportionnée, au centre des institutions sportives internationales. Voir (Hubscher et alii, 1992, p.156).

1.1.2 Des modèles qui diffèrent suivant les pays

Du point de vue géographique, nous pouvons rapprocher les structures observées dans la distribution des clubs avec deux modèles génériques dépendant des organisations. Le modèle - ici graphique - est développé dans un but démonstratif, explicatif de la réalité (Ferras, 1993) (Hagget, 1973). Il simplifie, schématise, aide à la compréhension du réel et le superflu disparaît devant l'essentiel. Les structures géographiques observées sont ainsi confrontées à deux modèles qui traduisent chacun une forme d'organisation.

fig. II.2 - Deux modèles génériques



Le modèle de primauté

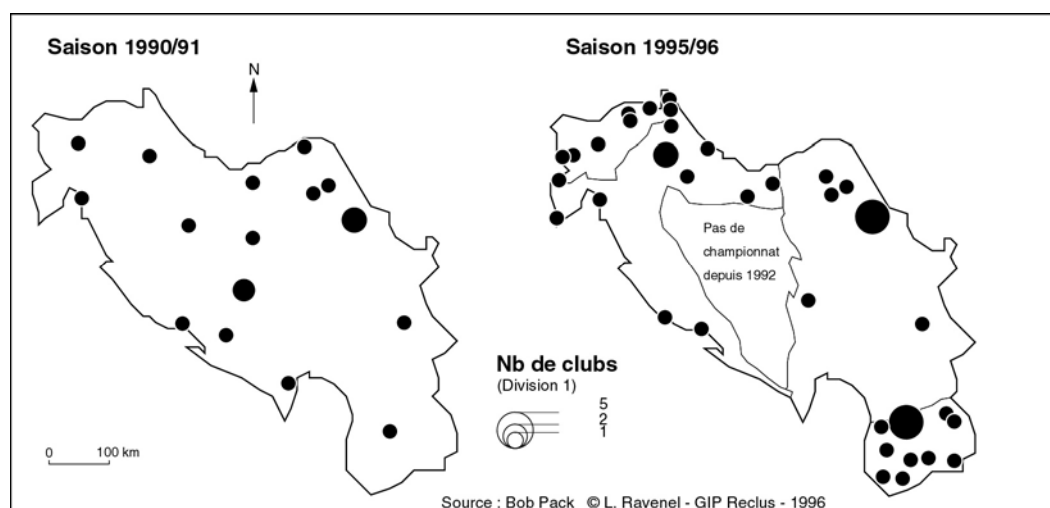
Le modèle de primauté se remarque quand une agglomération contient un nombre démesuré de clubs par rapport aux autres villes du pays. La Grèce est exemplaire car Athènes accueille la moitié des clubs de l'élite, soit neuf équipes sur dix-huit. La concentration est importante et rapproche, par analogie, la distribution sportive du poids démographique des villes, la capitale concentrant la moitié de la population urbaine (Sivignon, 1990, p. 421). On retrouve ce modèle dans d'autres pays avec une intensité moindre. En Angleterre, Londres abrite le tiers des effectifs de la première division et Reykjavik l'Islandaise, la moitié. En Russie, les Torpedo, CSKA, Spartak, Dynamo et Lokomotiv jouent tous à Moscou et, en Serbie, Belgrade s'approprie huit clubs des vingt qui disputent l'actuel championnat de Yougoslavie. Ces pays ont tous une capitale à la primauté accusée confortant ainsi la correspondance analogique.

La suprématie de certaines villes résulte d'un poids démographique sans commune mesure avec le territoire sous leur dépendance. Empires aux limites tronquées, pays aux frontières éclatées justifient bien souvent le constat. Le football ne déroge pas à ces règles en reproduisant le modèle de primauté urbaine. L'histoire contemporaine de l'Europe de l'Est, le découpage de ses frontières ont directement influencé la structure des championnats. Les grandes compétitions de l'URSS et de la Yougoslavie, d'un niveau jadis élevé, ne sont plus que l'ombre d'elles-mêmes. Délaisées par le public, absentes de la scène internationale, elles souffrent du marasme économique, de la privatisation à outrance et d'une réorganisation des

territoires nationaux. L'exemple yougoslave, caricatural et tragique, illustre clairement la relation instaurée entre la nouvelle structure urbaine et le nombre de clubs.

Avant la guerre, la nation yougoslave était intégrée au football continental notamment grâce aux clubs croates de l'Hadjuk Split et du Dynamo de Zagreb, aux Serbes de l'Étoile Rouge de Belgrade. Le championnat associait chaque équipe à une province : le soutien de toute la population locale était acquis. Des dizaines de milliers de spectateurs suivaient des rencontres acharnées pendant lesquelles les sentiments nationalistes osaient s'exprimer au grand jour (Ramonet, 1996). Les clubs participaient aux Coupes d'Europe et se mesuraient aux équipes italiennes, allemandes, espagnoles ou françaises. La carte réalisée pour la dernière saison officielle de la Yougoslavie en tant qu'État fédéral (cartes II.3) propose une distribution relativement homogène des clubs sur le territoire. Si Belgrade a trois formations et Sarajevo deux, aucun principe de primauté ne se dégage. Au contraire, la diffusion à l'ensemble du pays atteste une répartition dans laquelle chaque république a sa représentation.

Cartes II.3 - Les championnats yougoslaves (1990-1995)¹



Pendant et après la guerre, les championnats se reconstituent à l'intérieur des limites imposées par les armes. Les anciens clubs se retrouvent au sein de systèmes totalement déséquilibrés. En Macédoine, le club de Skoplje - le Vardar - unique ambassadeur du football macédonien dans l'ex-Yougoslavie, trouve une compétition sans véritable opposant et les trois premiers titres lui sont attribués². Les championnats yougoslaves de 1995/96 font apparaître une dynamique générale, du moins en Croatie, Serbie et Macédoine. Les anciens clubs répondent présents mais ils ne suffisent pas pour fonder une véritable compétition. Des équipes de deuxième et troisième divisions yougoslaves accèdent à l'élite dans leurs républiques respectives malgré la réduction des effectifs et l'instauration d'un système accession/relégation. Si quelques nouvelles villes de province atteignent le haut niveau, beaucoup

¹Les sources sur les championnats actuels de l'ex-Yougoslavie sont compilées par Bob Pack sur le site : <http://www2.webbnet.net/~bob/soccer/yugo>.

²STILONE F. (1995), "Vardar, l'aigle des Balkans", *France-Football*, n° 2579, 19 septembre 1995, p. 20.

d'équipes se localisent désormais dans la capitale car des clubs de quartiers accèdent au niveau national. Ce qui était impossible dans l'ancienne Yougoslavie, le devient donc à l'échelle des nouvelles républiques. À Belgrade, par exemple, huit clubs appartiennent aux deux premières divisions "yougoslaves"¹. Hormis le Partizan, l'Étoile Rouge et le FC Zemun, grands clubs populaires, cinq novices ont pu atteindre l'élite à la suite de l'éclatement du pays. Cukaricki est passé de la troisième à la première division soutenu par un groupe d'investissement immobilier ; Obilic, petit club de quartier, a été repris par une personnalité fortement controversée² ; l'OFK, le club des intellectuels se morfond dans les dernières places du classement ; le RAD est toujours financé par une entreprise d'État de construction et Radnicki, le club du parti communiste, végète. La primauté s'est installée à la suite des changements politiques tout en réduisant considérablement l'intérêt des compétitions. Alors, les dirigeants parlent d'un éventuel championnat balkanique qui regrouperait les meilleures équipes grecques, roumaines, bulgares et yougoslaves. Une manière pour le football d'établir une unité sportive dans une région soumise à de perpétuelles désagréments.

Le modèle pluricéphale

Dans le modèle pluricéphale, plusieurs agglomérations regroupent des clubs en nombre équivalent sans qu'il y ait une véritable domination numérique. L'Italie est un exemple typique avec les doublets de Rome (Lazio et AS Roma), Turin (Juventus et Torino), Milan (Milan AC et Inter) et Gênes (Sampdoria et Genoa). Naples, la seconde ville du pays, ne suit pas la tradition en se contentant d'un seul club. En Espagne, Madrid (Atletico, Real et Rayo Vallecano), Barcelone (FC Barcelone, Espanol) et Séville (Betis, FC Séville) établissent un modèle sensiblement identique. La Belgique, l'Autriche ou encore la Pologne correspondent à ce schéma³. La répartition des équipes suit, en ce sens, les structures urbaines des pays. Plusieurs grandes villes coexistent au plus haut niveau de la hiérarchie et les clubs se répartissent équitablement entre elles. La présence du football répond à un besoin qui est fonction de la taille de l'agglomération. Dans d'autres cas, on assiste à un mixage des modèles et la réalité compose selon les deux tendances.

La primauté peut être double : deux villes dominant sans partage. Le Portugal pourrait servir de modèle éponyme tant Porto (FC Porto, Boavista, Salgueiros, Leça) et Lisbonne (Benfica, Sporting du Portugal, Estrela Amadora, Belenenses) écrasent outrageusement le championnat portugais. La lutte pour le titre se transforme chaque année en duel entre les grandes agglomérations, les autres ne récoltant strictement rien⁴. Modèle identique en Écosse - Glasgow et Édimbourg comptent la

¹BARRET X. (1996), "Belgrade à la puissance 8", *France-Football*, n° 2611, 23 avril 1996, p. 55.

²Le parrain n'est autre que Zeljko Raznatovic alias *Arkan*, chef de milice et criminel de guerre qui s'est tristement illustré dans le conflit yougoslave.

³En Belgique, Bruxelles, Bruges, Liège et Mouscron ont chacune un doublet ; *idem* en Autriche avec Vienne (Austria, Rapid et Admira Wacker), Linz (FC Linz, LASK), Graz (Sturm Graz, Grazer AK) ou en Pologne avec Varsovie (Legia, Polonia), Lodz (LKS, Widzew), Cracovie (Wisla, Hutnik).

⁴Depuis trente ans, les clubs des deux agglomérations ont remporté tous les championnats.

moitié des clubs du championnat - ou en Bulgarie avec Sofia (Levski, Slavia, Lokomotiv, CSKA) et Plovdiv (Lokomotiv, Botev, Spartak). La primauté, résultante d'une "macrocéphalie", peut accepter une répartition équitable des clubs pour les villes inférieures. En Angleterre, derrière la domination quantitative londonienne, Manchester (Manchester United, Manchester City, Bolton Wanderers) et Liverpool (Liverpool FC, Everton) constituent un second niveau. En Allemagne, Munich (Bayern, Munich 1860) et Hambourg (Hambourg SV, Sankt Pauli) se placent derrière une domination de la Ruhr ¹.

Tous les championnats se rattachent à l'un de ces modèles et, dans la grande majorité des cas, le système urbain suit la même distinction. Nous n'avons pas testé statistiquement cette comparaison tant elle semble évidente et, *a contrario*, délicate à mesurer. Cet aperçu européen de la multiplicité des clubs dans les grandes agglomérations insiste sur la contradiction du système français. Avec une capitale surdimensionnée dominant un pays fortement centralisé, le football ne répond nullement à l'image de *Paris et le désert français*. Il nous faut apporter des éléments de réponse et d'explication à un tel décalage car on ne peut comprendre l'organisation du football en France sans insister sur cette multiplicité non observée.

1.2 Les logiques de l'unicité

Le constat empirique des multiples clubs urbains répond à plusieurs logiques. La taille de la ville n'est ni une condition nécessaire, ni une condition suffisante mais apparaît néanmoins comme un facteur limitant essentiel. Sur cela, se greffent d'autres phénomènes : l'histoire et l'évolution ne sont pas neutres tout comme les systèmes économiques ou les logiques sociales qui sous-tendent la présence des équipes. Nous essaierons, en examinant ces trois points, de percevoir plus précisément la singularité française.

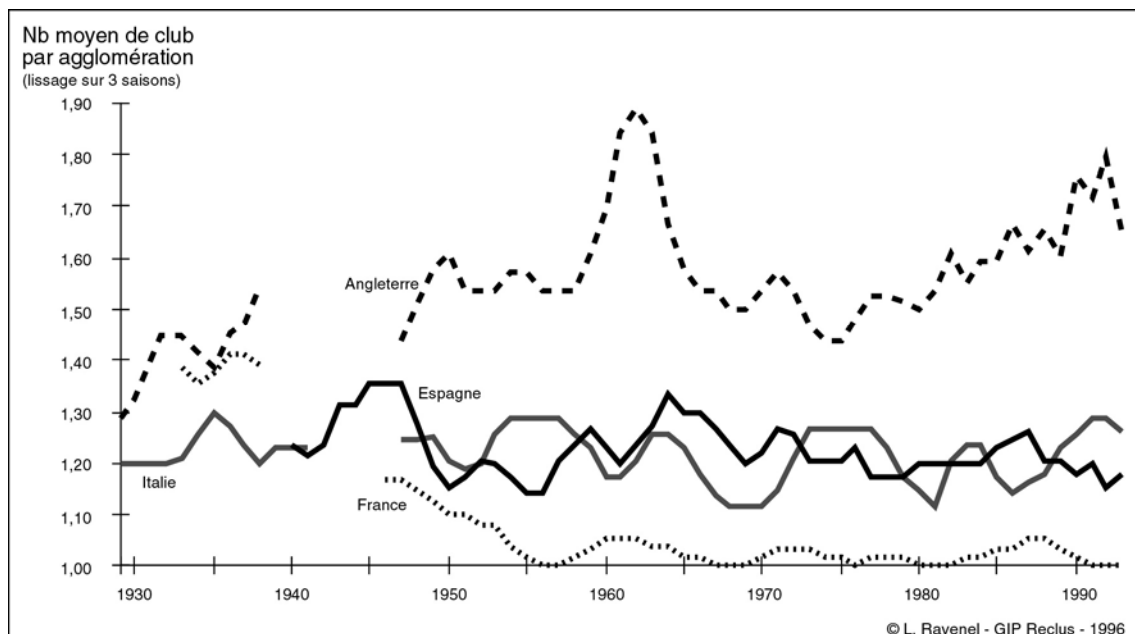
1.2.1 Une logique historique

Notre analyse de la diffusion l'a clairement montré : depuis les débuts du football professionnel, l'organisation géographique a été modifiée et les clubs se répartissent désormais d'une manière beaucoup plus homogène sur le territoire. Comment la clarté actuelle de l'unicité s'intègre-t-elle à cette dimension historique? Le phénomène ne peut rester statique sans aucune référence à son histoire, à son passé. Pérennité ou, au contraire, dynamique interviennent et l'on sait le football extrêmement sensible au temps des saisons écoulées. Dans ces conditions, deux

¹L'absence de Berlin résume la non intégration sportive de l'Allemagne de l'Est dans l'Allemagne unifiée. Seul Rostock a réussi difficilement à s'imposer en *Bundesliga*.

hypothèses principales sont avancées : la situation s'observe sur le temps long établissant une véritable pérennité ; des évolutions, des tendances se décèlent, une dynamique parallèle à la diffusion s'envisage.

Fig. II.3 - L'évolution du nombre de clubs en première division par agglomération (1929-1996)¹



Nous avons ainsi dressé les grandes lignes de l'évolution du nombre de clubs par agglomération depuis les débuts des championnats professionnels pour quatre pays sur lesquels nous disposons de statistiques suffisantes². La France a été comparée à l'Angleterre, l'Espagne et l'Italie tandis que l'Allemagne n'apparaît pas en raison de la création tardive de son championnat national (1963). L'indice, que l'on pourrait qualifier de concentration, s'obtient en divisant le nombre de clubs par le nombre d'agglomérations présentes à chaque saison. Sa valeur n'a pas de réalité dans l'absolu - que signifie 1,3 club par unité urbaine? - mais dénote un intérêt relatif, comparatif dans l'espace et le temps. Il n'est de ce fait jamais envisagé seul. Si notre volonté était de remonter aux débuts de chacun des championnats, elle s'est révélée utopique. En Italie ou en Espagne, la compétition prend un caractère national dès 1929 (ou 1928) et les titres antérieurs ne résultent pas d'une compétition relevant de cette échelle, à l'image des différents championnats français d'avant 1932. Les données espagnoles ne sont pas disponibles avant 1935. Se greffent ensuite les guerres qui ont totalement déstabilisé et modifié, si ce n'est supprimé, les championnats nationaux. Le *calcio* est arrêté pendant deux saisons entre 1943 et 1945

¹Bien que les données soient disponibles depuis 1888 pour l'Angleterre, nous avons débuté l'analyse en 1929, date initiale des archives italiennes.

²Nous avons utilisé les archives de la Record Sport Soccer Statistics Foundation qui diffuse sur le réseau Internet (<http://www.risc.uni-linz.ac.at/non-official/rsssf/archive.html>) un palmarès exhaustif de certains championnats européens. Les résultats utilisés sont compilés par Hector Villa Martinez (Espagne, Italie) et Paul Felton (Angleterre).

avant de reprendre en 1945/46 selon des poules régionales. La saison 1946/47 voit la compétition retrouver sa forme originelle d'avant-guerre. La situation est identique en Angleterre (de 1939 à 1946) alors qu'en France, l'épreuve perd son caractère national de 1939 à 1945. Quant à l'Espagne, elle annule son championnat de 1936 à 1939 en raison de la guerre civile.

Trois paliers se manifestent dès la première lecture des courbes d'évolution. L'Angleterre occupe l'étage supérieur avec des valeurs toujours dominatrices et ce, quelle que soit l'époque concernée. La multiplicité des équipes londoniennes est une constante qui explique ces indices élevés. L'Italie et l'Espagne marquent un second palier fluctuant autour d'une valeur de 1,20 et expriment une constance indéniable sur le long terme malgré des variations annuelles. Barcelone, Madrid, Séville répondent à Rome, Milan et Turin. Enfin, la France, comme le laissait supposer l'analyse précédente, stagne à la limite inférieure de l'unité. Les quatre nations s'inscrivent dans un ordre immuable sur toute la période d'après-guerre comme si les championnats persévéraient dans leurs structures urbaines originelles.

La France propose une dynamique singulière car, avant-guerre, son indice l'installe bien au-dessus de l'Italie et certainement de l'Espagne. Après 1945, la chute s'amorce et se poursuit jusqu'en 1956 pour ne plus connaître par la suite que de simples sursauts insignifiants. Le contexte actuel n'est pas lié à une inertie des origines mais est le point final d'une évolution inéluctable débutée dès l'après-guerre. Lors de la saison 1935/36, l'agglomération lilloise compte trois équipes en première division : l'Olympique Lillois, le SC Fives et l'Excelsior¹. À Paris, le Red-Star et le Racing jouent au plus haut niveau². Toutes les saisons d'avant-guerre reproduisent ce schéma. Mais, dès la reprise du championnat en 1945, le contexte a changé : un club disparaît dans l'agglomération lilloise, puis un deuxième en 1956 tandis qu'à Paris la stabilisation s'effectue progressivement entre le Red-Star, le Racing et/ou le Stade Français. Ces clubs mourront progressivement, s'éteindront à petit feu et, comble de l'unicité, la capitale ne sera plus représentée en première division pendant trois saisons, de 1967 à 1970. En province après 1954 et la relégation du RC Roubaix, aucune agglomération ne connaîtra une dualité au sommet. Ainsi, si la première phase de diffusion est restée limitée aux régions originelles, elle s'est accompagnée d'une déconcentration générale à l'intérieur des agglomérations. Cette dynamique a précédé la seconde diffusion amorcée en 1970. Le système procédait ainsi à l'élimination de la concurrence intra-urbaine avant de l'étendre à d'autres espaces.

Pendant ce temps, les championnats espagnols et italiens démontrent une relative stabilité et la seule évolution, positive de surcroît, se constate en Angleterre où un indice de 2 est atteint en 1962. Le championnat voit les derbies se multiplier avec six clubs à Londres, quatre à Birmingham, trois à Manchester, deux à Liverpool et Sheffield. L'indice poursuit une tendance à la hausse sur le long terme qui dénote

¹L'Olympique Lillois est l'ancêtre direct du LOSC, le SC Fives était un club de la banlieue de Lille ; l'Excelsior de Roubaix est statistiquement inclus au sein de l'agglomération.

²En division 2 évolue dans chaque agglomération un club supplémentaire : le RC Roubaix et le CA Paris.

une certaine concentration des clubs au sein des principales agglomérations. En Italie, comme en Espagne, la stabilité domine et les clubs de premier plan ne changent guère. En 1935, le Milan AC et l'Inter, la Juventus et le Torino, la Sampdoria et le Genoa constituent les doublets italiens tout comme en 1955. En 1975, seul le Genoa a été relégué.

Cette comparaison dégage deux caractéristiques. D'une part, elle témoigne du changement important dans l'organisation française qui s'établit en parallèle avec la phase de diffusion dans le système fermé. D'autre part, elle n'indique pas de modifications majeures pour les autres pays confirmant la solidité de leur structure, fait inconnu en France.

1.2.2 Le système de franchises à l'américaine

Si nous traversons l'Atlantique pour une immersion dans le sport américain, ce n'est pas par simple souci d'exotisme car l'unicité résulte aussi d'une logique économique. Le système des sports en Amérique du Nord augmente les profits par une répartition unique des clubs dans les villes et, paradoxalement, le marché européen apparaît moins contraignant car les clubs n'ont pas les obligations de localisation qui découlent des franchises¹.

La franchise préserve l'unicité

Développée aux États-Unis, la franchise concourt directement à l'unicité des équipes dans les agglomérations ou, du moins, à leur limitation dans le cadre des disciplines principales. En 1988, New York et Los Angeles, en dépit d'une population estimée à dix-huit et treize millions d'habitants, ne comptaient chacune que deux clubs de basket tandis que les villes suivantes (Chicago, Philadelphie, etc.) n'avaient droit qu'à l'unicité (Bale, 1989, p. 83). L'élite sportive américaine offre un visage qui n'est pas comparable à la situation connue en Europe. Que cela soit pour le baseball, le hockey, le basket, le football ou le *soccer*, les ligues privées détiennent par l'intermédiaire de leurs franchises les rênes géographiques de la compétition. En France, il n'existe qu'un unique championnat de France de football géré par la Ligue Nationale de Football, sous tutelle de la Fédération Française et du Ministère de la Jeunesse et des Sports. La loi n'autorise d'ailleurs qu'une seule compétition pouvant accéder à un titre géographique (Chazeaud, 1989). En Amérique du Nord, l'État et les fédérations n'administrent nullement le sport professionnel qui est laissé aux mains d'organismes privés : ils construisent, façonnent leurs propres compétitions sur des bases nationales ou régionales.

Ainsi, plusieurs ligues de basket coexistent et la plus célèbre est sans nul doute la *National Basket Association*. Pour rejoindre la compétition, le propriétaire de l'équipe doit obtenir une franchise de la ligue qui lui désigne alors une zone d'implantation sur laquelle il obtient le monopole. À l'exception des plus grandes villes, où plusieurs franchises peuvent être accordées, l'unicité s'impose comme une norme car

¹Pour de plus amples détails économiques, voir, par exemple : (Durand, 1995), (Beamish, 1988), (Bertrand, 1987), (Noll, 1974).

le potentiel de spectateurs est défini pour chaque sport¹. L'économiste américain Richard Noll avait évalué qu'un nombre de 8 000 spectateurs par match en moyenne assurait la viabilité d'une équipe de basket professionnel. Pour atteindre ce chiffre, le club devait être situé dans une aire urbaine d'au moins 3,5 millions d'habitants (Noll, 1974). Les plus grandes villes sont les zones recherchées en priorité pour l'obtention de franchises car elles assurent un nombre de spectateurs suffisant. Le coût est alors proportionnel à la qualité de cet avantage (Durand, 1995). Cette tendance devrait entraîner la création de ligues concurrentes sur ces espaces mais l'expérience américaine a montré qu'elles s'établissaient en priorité sur des territoires vierges (Bale, 1989). La célèbre finale du *Super Bowl* n'est pas autre chose qu'une rencontre opposant les vainqueurs de deux ligues concurrentes et détermine officiellement le "champion" des États-Unis. Ce match, hypermédiatisé dans un show télévisé continental et planétaire, constitue l'un des événements majeurs du sport américain (Bertrand, 1987).

L'exemple des Soccer Leagues

L'exemple de la toute récente *Major Soccer League* (MSL) permet d'appréhender cette construction économique et spatiale ahurissante pour un Européen. La MSL est organisée en deux conférences - Est et Ouest - composées chacune de cinq équipes. Le championnat se déroule selon un système complexe de *play-off*, de finales et de rencontres multiples qui se jouent les unes à la suite des autres afin d'éviter la concurrence télévisuelle. Il n'y a pas de relégations vers une division inférieure ... qui n'existe pas. La ligue vend un spectacle au public et aux télévisions, la désignation du vainqueur ou du perdant importe peu. Le championnat doit être équilibré : la MSL répartit équitablement les joueurs entre les équipes. Le championnat doit attirer les spectateurs : l'origine nationale des vedettes étrangères répond à la couleur communautaire des franchises². New York a recruté des joueurs italiens pour séduire l'importante communauté transalpine de la côte Est. À Los Angeles, le panachage est de rigueur pour attirer les différentes communautés : l'international mexicain Campos doit rallier ses compatriotes tout comme le Salvadorien Cienfuegos tandis que l'Arménien Karupetayan est dirigé vers la San Fernando Valley où résident ses concitoyens. Cette politique a assuré à l'équipe un succès totalement inattendu³. D'autres ligues coexistent avec la MSL⁴. La *A-League* est constituée de sept équipes étatsuniennes et canadiennes localisées à Montréal, Seattle, Vancouver, New York, Rochester, Atlanta, Denver et concurrence directement la MSL dans deux villes. La

¹Ce rapport constant avec le potentiel de population s'exprime continuellement dans l'organisation des ligues. Par exemple, la *National Professional Soccer League* (15 clubs de football en salle (voir carte II.4)) présente ses clubs sur le réseau Internet (www.database-connection.com/npsl/general/directory.html#det) en mentionnant pour chacune des franchises, la population de l'aire métropolitaine touchée.

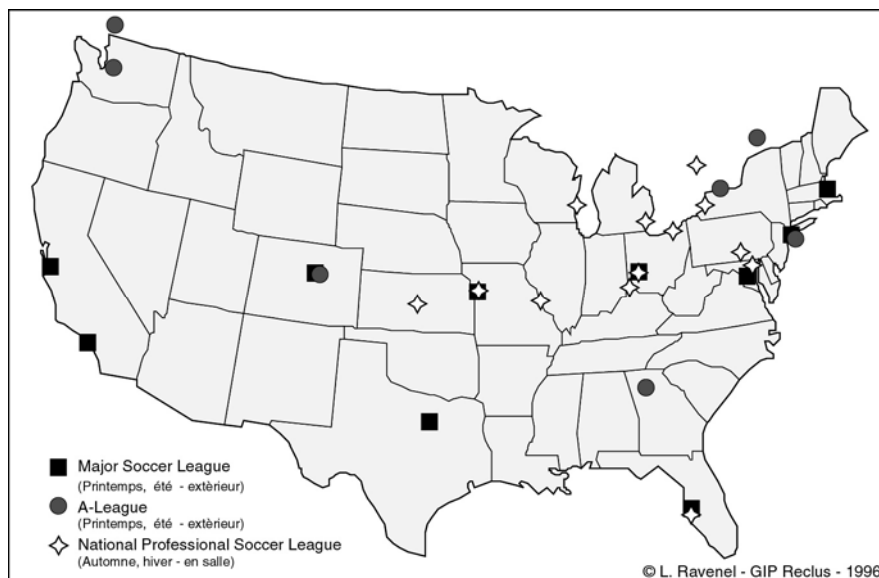
²KENNEDY P. (1996), "Le soccer débute par le Clash", *France-Football*, n° 2608, 2 avril 1996, p. 52.

³KENNEDY P. (1996), "Galaxy victime de son succès", *France-Football*, n° 2612, 30 avril 1996, p. 57 ; "C'est encore loin l'Amérique?", *France-Football*, n° 2638, 29 octobre 1996, p. 33.

⁴La totalité des ligues de soccer étatsuniennes sont répertoriées à l'adresse internet suivante : <http://athene.net/soccercity/usa.htm>.

National Professional Soccer League et la *Continental Indoor Soccer League* organisent des compétitions en salles. La NPSL, qui se déroule l'hiver, a passé un accord avec les autres ligues pour faire tourner les joueurs entre les différents championnats¹ (carte II.4).

Carte II.4 - Trois ligues américaines de soccer (1995/96)



Ce système semble totalement inapplicable en Europe où la tradition, l'histoire des équipes et les identités territoriales contrarient sérieusement une régulation économique optimale². Néanmoins, le football français se rapprochait dans ses statuts de cette conception car le "Groupement des clubs autorisés à utiliser des joueurs professionnels", ancêtre de la LNF, édictait la règle suivante : "pour toute ville de moins de 200 000 habitants, il faut être le seul club autorisé participant à une compétition organisée par le Groupement." Cet article empêchait l'existence de deux clubs professionnels (division 1 ou 2) dans la plupart des villes françaises. Instaurée pour lutter contre les effets de concurrence interne, cette directive ne touchait nullement les autres disciplines (Andreff, 1981). Évacuée aujourd'hui des statuts, elle n'a jamais été appliquée, la situation ne s'étant pas présentée.

1.2.3 Une logique sociale

L'expérience et l'observation empirique montrent que la multiplicité des clubs au sein des grandes agglomérations répond à une logique de partition sociale et historique des ensembles urbains. Social, dans le sens où le club se démarque de ses congénères par une identification partisane spécifique attribuée à ses origines

¹LANOË J.M. (1996), "Le circuit pro américain", *France-Football*, n° 2626, 6 août 1996, p. 31.

²Le système américain est le fruit de trente ans d'adaptation et du constat de faillite d'un système entièrement libéral pour la gestion économique du sport professionnel. Il a été remplacé par une firme géante, la ligue, qui contrôle le marché, les atteintes à la libre concurrence, le tout étant justifié par les spécificités économiques de l'activité sportive (Durand, 1995, p. 525).

fondatrices, sa tradition, sa politique volontariste ; historique en raison d'une séparation des rôles, d'un positionnement ancien qui perdure avec les générations de supporters. Les différents clubs incarnent les idéaux d'un groupe social défini et captent une clientèle ciblée selon ce partage. Les équipes engendrent des découpages de l'espace : la provenance du public et des supporters en est l'une des expressions. Cette partition s'appuie communément sur une différenciation existante. Le football plaque son emprise sur les divisions de la cité, les exploite, les aiguise, les exalte. Quand plusieurs équipes coexistent en un même lieu, elles nécessitent une distinction supplémentaire qui s'inscrit dans l'un des champs du social. La fonction des clubs garantit une démarcation nécessaire à leur pérennité, à défaut d'épanouissement.

À Turin, deux clubs pour deux visions du monde

À travers l'exemple de trois villes méditerranéennes, C. Bromberger décrit les passions engendrées par les équipes de football. Turin, l'une de ces villes, dispose d'une bipolarité footballistique. L'auteur extrapole la situation à un modèle général des oppositions internes italiennes symbolisées par *"deux modes distincts de relation au football, à la ville et à l'histoire"* (Bromberger, 1994, p. 80). Chacune des trois grandes métropoles septentrionales (Milan, Turin et Gênes) insère ses deux équipes dans ce schéma dualiste. Le doublet¹ relève d'un modèle distinctif commun qui oppose deux groupes : le Torino, le Milan AC et le Genoa FC d'un côté, la Juve, la Sampdoria et l'Inter de l'autre. *"Avec les clubs du premier groupe, c'est le local qui s'affirme, une population de vieille souche qui s'arc-boute sur son identité, une célébration passionnée de l'entre-soi entre les murs de la cité ; il Genoa, il Milan et il Turin font d'ailleurs, dans cette compétition, figures d'ancêtres légitimes. Les clubs adverses incarnent un tout autre univers : à la tradition ils opposent l'innovation, au repliement sur soi l'ouverture qui s'affranchit de l'ancrage local (plus on s'éloigne du cœur des villes, plus ils recueillent les faveurs du public). Face à la ferveur nostalgique et souvent malheureuse de leurs adversaires, ils affichent une insolente confiance en l'avenir"* (Bromberger, 1994, p. 80).

Les deux conceptions du football se traduisent dans l'espace urbain par une dichotomie centre/périphérie résultante d'un modèle d'écologie urbaine, en l'occurrence le modèle concentrique de Burgess (Hagget, 1973). Le Torino regroupe derrière lui une population autochtone, fondamentalement enracinée dans la cité et composée principalement d'artisans, de commerçants, d'employés, de petits entrepreneurs et d'immigrés de longue date bien intégrés à la vie locale. À l'inverse, la Juventus est massivement soutenue par une population récemment arrivée et dont les immigrés du sud forment les principales cohortes. Ouvriers de la FIAT venus du Mezzogiorno, ils symbolisent l'ouverture du club à la péninsule et au monde entier. Propriétaire du club depuis plusieurs générations, la famille Agnelli conduit une politique de séduction envers ce public populaire en incorporant à l'équipe, outre de nombreuses vedettes étrangères, des joueurs du Sud, immigrés de luxe dans la capitale piémontaise. Au rayonnement "local" du Toro, la "Vielle Dame" revendique

¹L'Inter de Milan s'oppose à l'AC Milan, la Sampdoria de Gênes au Genoa FC et la Juventus au Torino. Dans la tradition italienne, l'opposition romaine n'intègre pas cette culture du Nord.

l'ouverture au monde extérieur. Ce modèle de relation binaire se retrouve aussi bien à Gênes qu'à Milan. Toutefois, dans la capitale lombarde, le succès s'est inversé depuis une quinzaine d'années avec la domination outrageuse du Milan AC qui a relégué au second plan les vues de l'Internazionale¹.

Ouvriers et bourgeois

L'Italie ne possède pas le monopole de la bipolarité mais l'a érigée en un système conceptuel de représentation du monde fondé sur une opposition entre le local et l'international. Dans d'autres villes, un système semblable peut s'observer sans qu'il y ait néanmoins une transposition idéologique à l'échelle du pays : l'antagonisme implique essentiellement l'univers local. Le plus souvent les rivalités trouvent dans les appellations "clubs bourgeois" et "clubs ouvriers" un raccourci simplificateur mais efficace des partitions locales. À Vienne, Rapid et Austria s'affrontent selon ce mode dual : le premier récolte la qualification ouvrière ou populaire tandis que le second doit se contenter d'une image bourgeoise réductrice. Le Rapid a été fondé par les employés d'une fabrique de chapeaux de la capitale en 1899 et bénéficie depuis toujours, en raison de cette origine, d'un fort soutien populaire à l'inverse de l'Austria : dix mille spectateurs viennent en moyenne garnir les tribunes du stade *Gerhard-Hanappi* ; ils ne sont que trois mille dans le stade concurrent. La distinction sociale traduit une ferveur qui n'est pas identique pour les deux clubs. Au calme et à la relative quiétude de l'Austria répondent les passions qui entourent le Rapid : le public n'apprécie pas un transfert entre les deux clubs rabaissé au rang de trahison et des tendances à l'hooliganisme doivent être contrôlées². Cet antagonisme n'associe pas directement la réussite à l'un des deux camps car, sur le plan du palmarès, les deux clubs viennois sont à égalité. À Munich en revanche, le succès appartient sans conteste au Bayern qui n'est pas, à l'image de la Juve ou de l'Inter, le club dit "populaire". Cette caractéristique est réservée au TSV München 1860, premier club de la capitale bavaroise fondé en 1860. Le Bayern symbolise la toute puissante Bavière et se présente comme le club le plus populaire d'Allemagne en raison d'un palmarès national et international inégalé à l'inverse de son rival munichois. Le succès a pris le relais de l'ancienne opposition et définit un nouveau rapport de force instauré sur le plan strictement sportif.

Des oppositions religieuses

Dans d'autres lieux, la religion renforce les antagonismes en suscitant des clubs de confessions différentes. Cette conception binaire touche particulièrement le monde britannique où s'affrontent, dans l'univers du sport, les différentes aires religieuses. Mais, plus qu'une simple adéquation géographique aux découpages spatiaux (les clubs catholiques sont situés dans les parties catholiques de la ville et inversement),

¹Le championnat italien 1996/97 voit l'Inter revenir au premier plan car son nouveau directeur a décidé de renouer avec la gloire passée qui n'aurait jamais du quitter le club. Comme l'affirme le manager général du club *nerrazzurri*, "L'Inter ne veut plus vivre à l'ombre du Milan", *France-Football*, n° 2630, 3 septembre 1996, p. 10.

²BARRET X. (1996), "L'ultime revanche de Stöger", *France-Football*, n° 2613, 7 mai 1996, p. XVI.

le club représente, non pas un lieu de culte, mais un lieu où chaque partie affirme son identité face à l'autre. Pour les plus grands clubs, cette affiliation dépasse les frontières de la ville elle-même car elle relie entre eux des supporters de même obédience : soutenir l'équipe devient une forme d'expression communautaire. Un auteur irlandais a souligné et précisé avec l'exemple de Belfast, l'organisation spatiale des allégeances dans la ville. Dans le quartier de Clonard où 93% de la population est catholique, 73% des personnes soutiennent le Celtic de Glasgow, grand club catholique devant l'Éternel. L'équipe locale de Linfield, protestante, ne recueille aucun des suffrages. À l'inverse, dans le quartier de Skanhill où seulement 1% des gens se déclarent de confession catholique, personne ne supporte le Celtic et Linfield a les honneurs de 74% des personnes interrogées (Boal, 1970). La force de la distinction et de la discrimination a trouvé dans les deux clubs de Glasgow, des représentants qui ont poussé dramatiquement l'argumentation religieuse.

Regroupés sous le nom *The Old Firm* en raison d'un formidable succès commercial qui leur permet de monopoliser les titres du championnat écossais, les deux clubs rythment la compétition nationale. La rivalité est exacerbée par une dimension historique qui prend sa source en Irlande. D'un côté, le Celtic revendique ses origines irlandaises et une forte tradition catholique. De l'autre, les Rangers se définissent comme un club anticatholique et sectaire, fortement lié par ses origines à la franc-maçonnerie et n'oubliant jamais son allégeance à la couronne britannique, ce qui peut paraître paradoxal pour une équipe porte-drapeau du football écossais¹. La haine réciproque se double d'une différenciation géographique dans la cité. L'antre des Rangers (*Ibrox Park*) se situe sur la rive sud de la Clyde et les quartiers limitrophes sont acquis à la cause des rouges et bleus. La base spatiale du Celtic (*Parkhead*) est sur la rive nord. Chaque aire d'influence se délimite strictement mais la proximité géographique accroît considérablement les tensions dans une réalité où chaque groupe préserve farouchement son territoire. Cette situation extrême rappelle expressément le partage des villes américaines effectué par les différents gangs. L'analogie et la similitude deviennent frappantes quand la traduction criminelle opère : des personnes sont assassinées pour avoir revêtu des habits de couleur verte dans un quartier acquis à la cause des Rangers². Dérive terrifiante cristallisée autour du football et de ses enjeux! Dans une étude sur les deux équipes, Bill Murray résume clairement les thèmes de la discorde, des passions et des haines suscitées par l'opposition : *"L'adhésion au Celtic symbolisait la lutte pour l'indépendance de l'Irlande, la fidélité à l'Église et, après la partition, le conflit de classe qui était censé opposer le prolétariat irlandais à tous les nantis de la Grande-Bretagne. La permanence de la guerre civile en Irlande, la position des indépendantistes durant la Seconde Guerre mondiale ont attisé le feu du sectarisme qui a embrasé régulièrement les rencontres entre le Celtic et les Rangers. Tous les pays qui ont une importante communauté d'immigrés connaissent des problèmes analogues mais en Écosse, la combinaison particulière des facteurs religieux, politiques et*

¹À l'origine, la distinction entre les deux clubs était moins forte mais l'histoire, les traditions en ont accentué les singularités. Pour une histoire complète des deux équipes : (Murray, 1994).

²SIMON F. (1995), "Glasgow ou le choc des deux mondes", *France-Football*, n° 2586, 31 octobre 1995, pp.16-17. Pour les amateurs de football qui ne désirent pas entrer dans le conflit, ils peuvent supporter *Hearth of Midlothian*, troisième équipe de la ville.

sociaux crée une situation explosive que peu de pays rencontrent. Enracinés dans la société écossaise et intégrés dans son histoire, les deux clubs de Glasgow sont un terrain d'expression dans la rivalité sportive, d'un conflit récurrent pudiquement évoqué sous le terme "The Old Firm" (Murray, 1994, p. 51).

À Liverpool, une lutte continue oppose les deux ennemis héréditaires selon un partage similaire¹. Le Liverpool FC, réputé catholique, récolte l'approbation des nombreux Irlandais immigrés sur les rives de la Mersey tandis qu'Everton se détermine protestant. Les deux équipes sont pourtant issues d'une même branche et la séparation s'est effectuée pour une simple raison financière concernant la location du stade. Mais la lutte est inégale car les *Reds* accumulent les succès et les titres : dix-huit fois champions d'Angleterre, six fois vainqueurs de la *Cup* et cinq titres de champions d'Europe. La popularité, la réussite du Liverpool FC efface le sentiment religieux dans l'espace national et international mais ce sentiment reste fortement présent en ville. Dans un recueil de nouvelles sur les stades européens, le journaliste Alain Constant décrit l'esprit qui anime un supporter de Liverpool face aux bleus d'Everton : *"Le matin même, comme il le faisait souvent, il s'était baladé dans Stanley Park, le jardin public qui, sur les hauteurs de Liverpool, à l'écart du centre-ville, séparait comme un no man's land de verdure Goodison Park d'Anfield Road. D'un côté, la masse monumentale, grise et bleue, de Goodison, fief d'Everton, l'autre équipe de la ville. De l'autre, invisible vu du parc, Anfield, coince, incrusté dans les petites baraques de ce quartier prolo. Ce décalage visuel entre les deux stades avait toujours amusé Kevin. À ses yeux, les gars d'Everton avaient choisi de masquer leur évidente infériorité sportive en construisant ce monstre à l'architecture mastoc. "A quoi bon regarder un match assis dans une tribune et si loin du terrain que les joueurs ne peuvent pas t'entendre?" déclarait souvent Kevin. Pour lui, comme pour des milliers de témoins, Anfield, avec sa forme compacte et ses tribunes basses était le stade idéal, en toute simplicité"* (Constant, 1992, p. 12).

Des oppositions étatiques

Les pays de l'ex-bloc communiste affirmaient la multiplicité des équipes par des noms interchangeables d'un pays à l'autre : les Dynamo, CSKA ou Lokomotiv résonnaient à Moscou, Bucarest ou Sofia. Les différents clubs se distinguaient par l'organisme d'État qui les finançait. Le Dynamo était le club du ministère de l'Intérieur et les joueurs avaient officiellement le statut de policiers, carrière qu'ils intégraient après leurs adieux à la compétition. Les clubs militaires prenaient le nom de CSKA tandis que les Lokomotiv dépendaient des puissants chemins de fer. Ces équipes étaient les meilleures du pays en raison des importants moyens mis à leurs dispositions et, aujourd'hui, la plupart d'entre elles ont accédé au partenariat privé. Elles conservent toujours des liens - et les noms - avec leurs anciens partenaires et mécènes car ils peuvent toujours fournir quelques avantages appréciables. L'équipe du CSKA Moscou utilise toujours les avions de l'armée pour ses déplacements. À l'inverse, d'autres clubs bénéficiaient de statuts particuliers en raison d'une image qui se détachait de l'entreprise étatique. Fort d'un soutien populaire, ils

¹SOWDEN P. (1996), "Les deux monuments de Liverpool", *France-Football*, n° 2619, 18 juin 1996, pp. 36-37.

symbolisaient la révolte contre les pesanteurs de l'ordre établi. Le Spartak de Moscou¹ ou le Slavia de Prague illustrent² cette conception sportive.

Le Spartak défiait le pouvoir central par son simple nom dérivé de l'esclave Spartacus, célèbre pour avoir mené une révolte contre l'ordre de l'Empire romain³. Créé en 1922 par l'association de petites coopératives, il a connu et connaît toujours un fort soutien populaire résultant de sa position spécifique sur l'échiquier du football moscovite qui ne l'a attaché à aucun ministère. Aujourd'hui, cette image lui est bénéfique pour attirer les investisseurs. L'histoire du Slavia de Prague est traversée par un demi-siècle de brimades. Fondé en 1898, le club est l'émanation d'un cercle culturel de l'élite intellectuelle tchèque. Jusqu'en 1945, il s'adjuge le titre de meilleur club du pays dans une lutte continuelle avec l'autre grande équipe de la ville, celle du Sparta. Les derbies de l'entre-deux guerres sont âprement disputés sur un fond de lutte des classes car le Slavia est considéré comme un club bourgeois à l'inverse du Sparta, véritable porte-drapeau du monde ouvrier. À l'arrivée des communistes au pouvoir, le Slavia est démembré : les joueurs sont transférés vers le club de l'armée (Dukla) et l'équipe est rebaptisée du nom de Dynamo. Club opposé au pouvoir, il végète car les soutiens financiers lui manquent et les joueurs se dirigent (sont dirigés!) vers les autres équipes, favorables au régime. À la chute de ce dernier, l'histoire se retourne et l'image convenable véhiculée désormais par le club lui permet le soutien de nombreux sponsors.

Tous ces exemples reflètent une situation commune à tous les championnats européens. Ils montrent les liens entre la multiplicité des clubs et les champs du social. La multiplication des équipes dans les grandes villes n'est jamais neutre et repose toujours sur des fondations pérennes. La relation n'est pas univoque car les origines fondatrices ne déterminent pas obligatoirement l'appropriation future par un groupe social. Elle nécessite un contexte, un environnement spécifique, une situation "*fonction des champs qui s'y composent, des stratégies que l'on envisage, des points de vue et d'interprétations distincts*" (Brunet et alii, 1992, p. 413). Pour en revenir à l'exemple de Glasgow, Bill Murray relie le début d'une véritable opposition idéologique entre les deux équipes à des situations géographiques d'échelles différentes : locale avec l'ouverture d'un chantier naval allié à la cause des Rangers ; nationale avec les deux vagues d'immigration irlandaise, la première de l'Ulster à dominante protestante, la seconde de la République d'Irlande, catholique ; mondiale par la crise économique des années trente et la montée continue du chômage (Murray, 1994). L'exemple du Slavia de Prague montre comment la condition du club peut s'inverser. Aujourd'hui, le Dukla, club de l'armée, se débat dans la troisième division tchèque. Néanmoins, avec le temps et les exploits sportifs, si les oppositions

¹SAINT-RAYMOND S. (1995), "À Moscou, le foot s'écrit en capital", *France-Football*, n° 2590, 28 novembre 1995, pp. 46-47.

²BARRET X. (1995), "Slavia à la recherche de l'Éden", *France-Football*, n° 2589, 21 novembre 1995, pp. 10-11.

³L'origine glorieuse, symbole de courage et d'audace, cache peut être une autre référence oubliée par l'histoire officielle du club : le spartakisme, mouvement de socialistes révolutionnaires allemands à l'origine du parti communiste de ce même pays en 1915. Une origine difficile de revendiquer dans le contexte actuel.

ne disparaissent pas dans le soutien continu aux équipes, les débats idéologiques s'effacent devant une adhésion de tradition ou de pragmatisme. Tradition en raison d'une localisation géographique, d'une famille attachée à telle équipe ; pragmatisme pour soutenir les meilleurs et éviter les désillusions de la défaite. Comme l'ironise le gardien de but du Slavia, Jan Stejskal : "*Le Sparta, équipe des ouvriers, et le Slavia des bourgeois c'était bon dans les années trente!*"¹ Aujourd'hui, on est plus supporter de condition mais de tradition.

1.3 La France en dehors des schémas

Après cet examen détaillé, plusieurs questions se posent : peut-on trouver dans cette logique sociale, l'une des raisons de l'unicité française? Existe-t-il des facteurs qui empêcheraient toute expression identitaire par le biais du football? Le sport aurait-il réussi le rôle intégrateur que lui avait fixé ses dirigeants? L'espace des grandes villes françaises est tout autant marqué de divisions, de fractures que les autres agglomérations européennes. Pourtant, ces partages n'entraînent pas une reconstruction des différences par le biais du sport de haut niveau.

À la base, le monde sportif et associatif se nourrit de la pluralité des membres qui le composent. Comme l'ont montré de nombreux auteurs, les clubs reproduisent les grandes partitions socio-économiques de l'espace urbain. Suivant la localisation, l'ancienneté, le prestige, les adhérents se recrutent au sein de milieux sociaux variés² car dans les grandes villes, l'exigence démographique permet la présence de plusieurs clubs sportifs³. De prime abord, la distinction s'opère selon les aires géographiques, les quartiers auxquels on peut directement associer une origine sociale. Intervient ensuite le sentiment affinitaire que représente l'identité professionnelle ou communautaire. Ainsi, dans la liste des clubs montpelliérains affiliés à la FFF, les cheminots, les employés de la caisse d'allocation familiale ou les postiers ont fondé leurs propres équipes. Les Marocains, les Vietnamiens, les Malgaches, les Espagnols ou encore les Italiens ont suivi une voie identique⁴.

En revanche, une fois la barrière du haut niveau franchie, les distinctions disparaissent au profit d'un club unique et rassembleur : la base oppose, l'élite

¹*Ibid.*

²Voir par exemple : (Augustin, 1981, 1991, 1995), (Rollan et Reneaud, 1995), (Chesnel, 1993), (Suaud, 1989), (Mathieu et Praicheux, 1987), (Bessy, 1987).

³Pour la Franche-Comté, J. Praicheux et D. Mathieu ont montré la forte concentration des clubs de football dans les centres urbains : 47 à Besançon, 14 à Montbéliard et 15 à Belfort (Mathieu et Praicheux, 1984, 1985). Une étude similaire a été menée en Languedoc-Roussillon par J.P. Volle (Volle, 1990) (Brunet, 1990).

⁴D'après l'annuaire officiel 1995/96 de la Ligue du Languedoc-Roussillon de Football.

regroupe. Ces modifications hiérarchiques ne nient en aucun cas les origines affinitaires des clubs de haut niveau car leur création remonte toujours au rassemblement d'individus lié par un sentiment commun d'appartenance (Arnaud et Camy, 1986). Que cela soit par le quartier, l'origine sociale ou communautaire, la fondation obéit à cette règle simple. Le Stade Rennais est fondé par des lycéens (Le Coadic, 1992), le Havre Athletic Club par des Britanniques, l'Association Sportive de Saint-Étienne par les employés de la firme Casino, l'A.J. Auxerre est l'œuvre de l'abbé Deschamps, etc. Cependant, l'histoire et l'unicité, si elles n'ont pas fait totalement oublier l'origine, lui enlèvent un élément distinctif à l'échelle nationale. Quand une équipe est la seule représentante du haut niveau dans sa ville, elle cherche plutôt à rallier les suffrages de toute la population qu'à disperser les spectateurs tant désirés. La saison 1995/96 n'offre ainsi qu'une seule équipe professionnelle dont l'origine communautaire est clairement exprimée dans son nom : l'Association Sportive d'Origine Arménienne de Valence. Seule dans la ville à ce niveau, elle représente en premier lieu la ville de Valence bien avant la communauté arménienne dont sont issus tous ses présidents¹. Le problème réside dans le sens de la relation qui unit le fait social et l'unicité. Est-ce en raison de l'unicité des clubs que les sentiments affinitaires disparaissent au profit d'une identité territoriale urbaine? Ou bien, est-ce en raison d'un faible sentiment identitaire que les grandes villes connaissent l'unicité? L'analyse ne peut réduire la réalité à une seule composante. Quand le club est unique, il rassemble. Les gens désireux d'assister à un match de haut niveau n'ont pas le choix de l'équipe et se dirigent vers celle de la ville. Mais, à l'inverse, si deux équipes ne perdurent pas, il y a peut être une absence de différenciation ou de conceptions idéologiques qui ne justifie pas la présence d'un binôme.

Nous avons plusieurs fois souligné le cas exceptionnel que constituait Paris dans l'Europe du football avec son unique équipe patentée en première division. Pourtant, de 1984 à 1989 et pendant six saisons, deux équipes ont coexisté au plus haut niveau dans la capitale : au PSG, incontournable depuis 1974, s'est opposé le Racing Club de Paris appelé aussi le Matra Racing. À travers cet exemple de multiplicité avortée, nous pouvons apporter des éléments de réponse à cette particularité française.

1.3.1 L'exemple des clubs parisiens récents

L'aventure avortée du Matra Racing

Les bouleversements économiques subis par le football français au début des années quatre-vingt sont le résultat d'une conjonction de facteurs sportifs, économiques, techniques et politiques (Faure et Suaud, 1994), (Bourg, 1986, 1994).

¹Quand le club a accédé à la deuxième division en 1992 en choisissant le statut professionnel, il a fusionné avec le FC Valence mais a gardé son nom. Voir : SIMON J. (1995), "Valence ouvre la corrida", *France-Football*, n° 2578, 15 août 1995, pp. 26-27.

Résumée par l'expression "football-business", la situation sportive du paysage français change radicalement avec l'apparition de "capitaines d'industries" à la tête des grands clubs, le football devenant un nouveau vecteur de communication. Dopée par la création de nouvelles chaînes et la privatisation de TF1, par les très bons résultats de l'équipe de France et par une popularité grandissante, la discipline est investie en quelques années par des managers d'un nouveau genre. Bernard Tapie reprend en 1985 un Olympique de Marseille sorti de cinq années de purgatoire pour le transformer en l'un des meilleurs clubs européens. À Bordeaux, Claude Bez se lance dans une lutte sans merci contre son rival marseillais imposant une inflation des salaires jamais connue jusque-là.

Dans la capitale, au PSG intensivement soutenu par la Mairie de Paris, s'adjoint l'ancienne équipe du Racing Club de France reprise par Jean-Luc Lagardère, le grand patron de Matra et d'Hachette. Une philosophie simple guide son investissement dans le football. Le Racing, baptisé rapidement Matra Racing, doit devenir le vecteur de communication principal de l'entreprise tout en suscitant chez les salariés du groupe, une passion, un objectif, un modèle sportif qui "*est la clé de réussite pour les entreprises qui se battent.*"¹ 90 millions de francs ont été déboursés en 1985 pour engager des vedettes, accroître le budget de fonctionnement, recruter les meilleurs entraîneurs. Matra applique au football les principes qui avaient, dix ans plus tôt, guidé ses investissements dans la compétition automobile : l'addition des meilleures individualités dans la constitution d'un tout performant. Malgré les sommes et les joueurs engagés², l'équipe n'a jamais atteint les objectifs fixés. Elle obtient pour meilleur classement une septième place lors de la saison 1987/88. Estimé à 500 millions de francs, l'investissement ne suffit pas à garantir la qualité du jeu et les résultats et, en 1989, Jean-Luc Lagardère arrête l'aventure sportive. Le club change de nom (Racing Paris 1) et, après une courte euphorie en Coupe de France, dissémine ses joueurs. Il descend les échelons de la hiérarchie, réintègre le club omnisport du Racing Club de France sous le nom de Racing 92 et participe désormais au championnat de National 2³. Le binôme parisien aura été une expérience malheureuse de laquelle l'unicité sort grandie. Les piètres résultats n'ont-ils pas prouvé, une fois de plus, l'impossibilité d'accueillir plus d'une équipe dans la capitale?

Un club artificiel

Les explications ne manquent pas sur les raisons de l'échec. On a insisté sur les dissensions internes entre les joueurs et les problèmes personnels, sur une équipe composée d'individualités et non d'un collectif. Beaucoup ont vu dans cet insuccès, un juste retour du sport face au capitalisme sauvage : la réussite ne se monnaie pas.

¹Interview de Jean-Luc Lagardère dans *Libération*, 23 janvier 1986.

²Lors de la saison 1987/88, le Matra compte 4 joueurs avec un revenu supérieur à 3 millions de francs par an (Fernandez, Bossis, Francescoli, Buscher), 5 gagnant de 2 à 3 millions (Umpierrez, Mahut, Olmeta, Tusseau, Pérard) et encore 5 autres joueurs gagnant entre 1 et 2 millions de francs. Sur les 10 plus gros transferts français réalisés jusqu'en 1988, la moitié concernent le Matra (Bourg, 1988).

³VOLANTE N. (1995), "Le Racing va-t-il disparaître?", *France-Football*, n° 2569, 4 juillet 1995, p. 24.

J.M. Faure et C. Suaud insistent sur la rapidité de montée en puissance qui n'a pas respecté la règle d'accumulation du capital nécessaire au succès. Quels que soient les moyens mis en œuvre, une équipe ne peut bâtir ses performances sur le court terme. Les grands clubs européens ont un passé, une expérience, une accumulation de capital footballistique, des infrastructures qui leur procurent de solides fondations capables de résister aux secousses des aléas sportifs (Faure et Suaud, 1994). Le Matra, tout comme l'OM, n'a pas résisté aux contre-performances : sa survie était implacablement liée aux succès immédiats nécessaires pour un retour rapide des investissements. Il anticipait le succès dans son budget plaçant ainsi au rang de syllogisme un simple raisonnement abductif. Les grandes réussites sont œuvre de patience, nécessitent l'acquisition d'une expérience. Le PSG a attendu vingt-cinq ans pour atteindre son objectif européen, Auxerre quinze avant un titre de champion de France tandis que *"Matra a mal apprécié le paramètre temps"* (Bourg, 1994, p. 29). Une étude récente réalisée sur le classement des équipes internationales a montré que ni la richesse, ni le poids démographique ou économique des pays n'étaient corrélés avec la réussite mais, au contraire, l'expérience et le palmarès s'adjugeaient les rôles primordiaux (Schneider, 1996).

En revanche, les commentaires ont faiblement insisté sur un aspect essentiel de l'échec que l'on pourrait définir par l'expression de "club sans âme". L'équipe reprise par Matra avait un passé, un palmarès, un public, un stade, soit tous les éléments nécessaires à la création de cet esprit. Pourtant, la culture du club est détruite pour ne laisser subsister que le symbole de l'entreprise à défaut de toute autre reconnaissance. *"Le mot Racing devenait accessoire, l'histoire en ciel et blanc n'était plus qu'un alibi, le règne de l'entreprise avec ses lois du marché s'enroulait inexorablement sur notre épopée. Le footballeur n'avait qu'à se taire et honorer son contrat, ballon au pied. La moindre parole à contre-courant du discours officiel méritait blâme et sanction"* (Olméta et Azhara, 1991, p. 66). Sans esprit mais aussi sans lieu car, installé dans un stade partagé avec le PSG, *"le Matra n'avait ni domicile, ni légende"* (Ibid.).

Centre de la culture du club, le stade constitue un élément incontournable de la géographie footballistique. Dans le cadre d'une concurrence parisienne peu distincte sur le plan du "marketing social", la non différenciation du lieu de la compétition ajoutait encore à la confusion, à la création d'une appropriation par le public. J. Bale, reprenant le géographe américain Yi Fu Tuan, décrit par le terme de "topophilie" cet attachement au stade et définit un véritable sens du lieu *"en raison de ses connotations quasi religieuses, de son atmosphère ou de son décor"* (Bale, 1993, p. 64)¹. À Turin ou à Milan, les binômes partagent le même équipement mis à disposition par la mairie mais ils ont chacun une identité assez forte pour investir un stade commun. Chaque dimanche, les groupes de supporters se remplacent alternativement. En revanche dans une Angleterre où 80% des clubs sont propriétaires de leur outil de travail, les partages ne marchent pas. La location alternative de l'aire de jeu serait pourtant économiquement rentable mais la force des sentiments "topophiliques" n'encourage pas les clubs vers cette alternative (Bale, 1993). S'opposant au PSG en vue d'une suprématie parisienne jugée indispensable, le Matra n'a pas défini l'identité

¹Traduction personnelle.

nécessaire pour exprimer sa différence face au concurrent direct. Ses dirigeants pensaient que les vedettes engagées étaient suffisantes pour créer un engouement populaire. Comme le constate L. Fernandez, joueur qui a participé aux deux aventures, *“chaque club qui se crée doit avoir une identité, son identité propre. La première erreur fut certainement, pour le Matra, d’être resté au Parc des Princes, de ne pas vouloir s’installer à Colombes. [...] Avant de déclarer la guerre au PSG, il aurait fallu créer une âme, un esprit, faire qu’il y ait derrière cette équipe bâtie à coups de millions quelque chose qui pousse, qui naît”* (Fernandez, 1995, p. 66).

L’examen des affluences au *Parc des Princes* plaide contre le Matra. Alors que le PSG établit une moyenne de 20 040 spectateurs pendant la saison 1986/87, le Matra n’attire que 10 875 personnes. La venue du Stade Rennais suscite l’intérêt de 12 627 personnes quand le PSG lui est opposé contre 4 247 pour le Matra. Ces chiffres traduisent la cruelle désillusion d’un club envers lequel le principal objectif des spectateurs parisiens était de le voir perdre contre une équipe de province. Seul moment de grâce, la venue de Marseille qui a permis de battre, une seule et unique fois, l’affluence du PSG : la rencontre du Racing précédait de dix mois celle du rival.

1.3.2 Les projets d'un futur club parisien

Le stade crée l'équipe

Aujourd'hui, le problème de l'unicité se pose cruellement avec les projets de création de nouveaux clubs parisiens. En effet, la construction du *Stade de France* pour la Coupe du Monde 1998 a lancé le débat sur l'existence d'un futur résident. Deux conceptions s'opposent quant à l'utilisation de l'équipement attendu à Paris depuis les années vingt et dont la mise en service est prévue à la fin janvier 1998. Après les péripéties politico-financières de la localisation (Augustin, 1995, p. 227), le débat se porte sur la présence ou non d'une équipe permanente. Pour le consortium chargé de la construction et l'État français, attribuer un club à l'équipement est une évidence économique. En cas d'échec du projet, la puissance publique se verrait dans l'obligation de dédommager les constructeurs du manque à gagner. Guy Drut, ministre de la Jeunesse et des Sports s'est d'ailleurs engagé dans cette voie : "*Jusqu'à présent, j'ai laissé faire. Mais dès que possible je vais entamer une série de rencontres afin de trouver une solution. Je suis persuadé qu'il y aura un club résident de qualité. La cohabitation entre le PSG et le Matra Racing avait échoué en raison de quelques erreurs de stratégie, mais aussi parce que les deux équipes jouaient dans le même stade. L'an 2 000 est proche et la région Île-de-France compte 12 millions d'habitants : je ne vois pas pourquoi il n'y aurait pas de place pour deux grands clubs. La France a du retard dans le domaine sportif mais tout de même ...*"¹ Pour d'autres, la directive ne semble pas absolue car ils voient une exploitation du stade conforme à celle de *Wembley* en Angleterre : accueil des matches de l'équipe nationale, des grandes manifestations sportives, des concerts. Le stade est alors propriété du pays : l'identification change d'échelle.

Ce débat, comme le confirme le Ministre de la Jeunesse et des Sports, montre la spécificité parisienne face à l'unicité. La construction du *Stade de France* a ouvert la discussion sur la création d'un nouveau club parisien car aucune des équipes présentes ne souhaite s'y installer. Le PSG s'est attaché au *Parc des Princes* tandis que le Red-Star projette la construction de son propre stade. La formation d'une nouvelle équipe s'est alors imposée. L'idée a été lancée par Patrick Braouzec, le maire de Saint-Denis, qui souhaite associer le club de sa commune à une équipe de National 1 ou 2. Doté d'un budget et d'aides considérables, celui-ci pourrait envisager l'ascension vers l'élite. Les péripéties ont été multiples sur le choix du couple : Aubervilliers, Noisy-le-Sec ont été pressentis et c'est finalement avec Saint-Leu-la-Forêt que Saint-Denis s'est associé. Le mariage prévoit une montée en première division d'ici cinq ans².

¹Guy Drut cité dans LACOMBE R. (1995), "Qui veut jouer à Saint-Denis?", *France-Football*, n° 2592, p. 17.

²VERDENET F. (1996), "Saint-Denis - Saint-Leu FC, c'est déjà demain!", *France-Football*, n° 2617, 11 juin 1996, p. 45-46. On pourra consulter "La charte entre la Ville de Saint-Denis et la Ville de Saint-Leu pour la création d'un Grand Club Populaire de Football au Stade de France" disponible à l'adresse suivante : <http://www.plaine1998.com/fr/infos/france98/charte.html>.

Ces tergiversations passées et à venir¹ ont soulevé un fait essentiel : pour contrer le PSG, il faut absolument donner une identité à la nouvelle équipe. Et, dans toutes les propositions, elle s'authentifie et s'assimile au concept porteur de banlieue. Le choix sportif reprend l'opposition géographique classique de la capitale. À Saint-Denis, on insiste sur la "création d'un grand club populaire en banlieue"², un club qui "s'enracine bien dans la réalité de la vie locale"³. De son côté le président du Red-Star imagine déjà un découpage de la capitale, sorte de nouvelle géographie sociale des équipes : "À terme, et sans répartition mafieuse, la partie ouest de Paris sera couverte par le PSG. Le Red-Star sera pour sa part le club de l'Est et du Nord-Est de la capitale." Toutes les volontés insistent sur cette répartition des rôles entre un PSG fortement intégré à l'ouest parisien et un concurrent populaire et banlieusard.

Un club communautaire

Pendant ce temps, insensible à toutes ces discussions, Saint-Maur-Lusitanos vient d'accéder au National 1 et possède toutes les qualités théoriques requises pour le plus haut niveau. Atypique au sein d'un football d'élite "intégrateur", le Lusitanos est la seule équipe entièrement communautaire à ce niveau de la compétition. Club phare des Portugais de l'Île-de-France, la formation suscite un engouement considérable autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières. Les matches sont retransmis par une radio portugaise et la presse quotidienne lusitanienne lui ouvre ses colonnes. La popularité de l'équipe lui apporte la troisième affluence de la région Île-de-France derrière le PSG et le Red-Star quand elle évoluait encore en National 2. Daniel Broche, le seul français d'origine présent dans l'encadrement, confirme les possibilités de cette formation, une concurrente oubliée du débat actuel : "Le club est devenu la fierté de tous les Portugais de France mais également d'Europe. L'agglomération parisienne demeure en nombre, la troisième ville portugaise du monde. Avec un tel potentiel et l'intérêt que portent les gens au football je pense que nous pouvons vraiment voir plus loin. Il n'est pas utopique, qu'un jour ou l'autre, nous soyons un des locataires du Stade de France."⁴ Le club détient une véritable identité et affirme son caractère spécifique. Il pourrait compter parmi les équipes parisiennes et un public important plaide en sa faveur. Rappelons que l'affluence record en France a été établie le 5 mars 1969 lors

¹Au mois d'août 1996, le club de Créteil (N1) s'est lui aussi proposé comme futur résident du *Stade de France* et vise à terme l'accession parmi l'élite. Le Red-Star poursuit les mêmes objectifs, l'occupation du *Stade de France* en moins.

²Patrick Braouzec, *France-Football*, n° 2614, 14 mai 1996, p. 45.

³Patrick Braouzec, *France-Football*, n° 2606, 19 mars 1996, p. 28.

⁴*France-Football*, n° 2628, 20 août 1996, p. 34.

d'un match de coupe d'Europe opposant l'Ajax d'Amsterdam au Benfica de Lisbonne et que la super coupe du Portugal 1995/96¹ s'est disputée ... au *Parc des Princes*.

¹La Super Coupe est une finale de prestige opposant le vainqueur du championnat national au vainqueur de la Coupe.

2. Une hiérarchie du succès

En France, si l'unicité représente la norme, le débat autour du *Stade de France* a dégagé une véritable singularité parisienne. La question ne se pose ni à Lyon, ni à Marseille, ni à Lille, ni dans d'autres villes françaises. Cette unicité peut être le fruit d'un système de gestion spécifique comme l'ont montré les franchises américaines. Mais, si cette conception n'a pas été directement appliquée en France, le système de financement du football français la reproduit sensiblement à l'identique et cela a contribué au masquage des différences sociales, culturelles exprimées par le club. Quand les raisons économiques ne permettent qu'une seule équipe de haut niveau, la multiplicité fusionne dans l'unicité. Ce phénomène, dont nous analyserons les causes économiques et financières par la suite, provoque une première relation hiérarchique. Si la norme européenne implique que le nombre de clubs de haut niveau augmente avec la taille de l'agglomération, la France ne suit pas cette logique.

Le début de la saison 1995/96 a suscité une litanie de commentaires en raison de l'avènement de deux petites villes en première division : Gueugnon et Guingamp. La presse n'a jamais manqué une occasion de souligner un retour au football "des champs" ou "des villages", sorte d'antinomie pour une discipline intimement liée à la grande ville. Ces montées concomitantes ont soulevé, une fois de plus, des questions sur la viabilité de ces équipes au sein d'un championnat constitué majoritairement par les cités les plus importantes du pays. À l'inverse, et le succès de Guingamp l'a prouvé, on s'est demandé si ces accessions ne rendaient pas caduque le débat sur une logique démographique, à savoir : peut-on spécifier une taille limite de population pour accéder à l'élite? Le football de haut niveau confirme son statut d'équipement urbain : il nécessite certaines conditions démographiques pour son implantation sans que celles-ci soient toutefois suffisantes. Une logique existe, majoritaire, mais elle n'empêche nullement les présences incongrues, du moins dans un premier temps. La démarche suivie procède selon une méthode empirique. Si l'on peut théoriquement raisonner sur un seuil minimum, fonction des équipements ou d'un public attendu, nous avons privilégié l'observation de la réalité afin de comprendre les mécanismes. L'argumentation théorique s'éloigne trop d'une pratique qui apprécie les exceptions.

2.1 La logique de la taille

2.1.1 Des seuils de population

Dans un article consacré à la Franche-Comté, D. Mathieu et J. Praicheux s'interrogeaient sur l'existence d'une relation simple entre la taille de l'unité administrative et la présence d'une équipe de football (Mathieu et Praicheux, 1984). Ils concluaient à la nécessité d'un seuil minimal d'une centaine d'habitants ou, du moins, à une probabilité extrêmement faible d'apparition en dessous de cette valeur. La constitution d'une équipe nécessite un minimum de population adulte et la commune doit être en mesure de fournir un stade. Mais ces dispositions ne suffisent pas car la pratique du football n'est pas répartie uniformément dans l'espace. D. Mathieu et J. Praicheux affirmeront par la suite que *"s'il n'y a pas un seuil précis à partir duquel un club se constitue dans une commune, il existe cependant une relation étroite entre les deux phénomènes"* (Mathieu et Praicheux, 1987, p. 34).

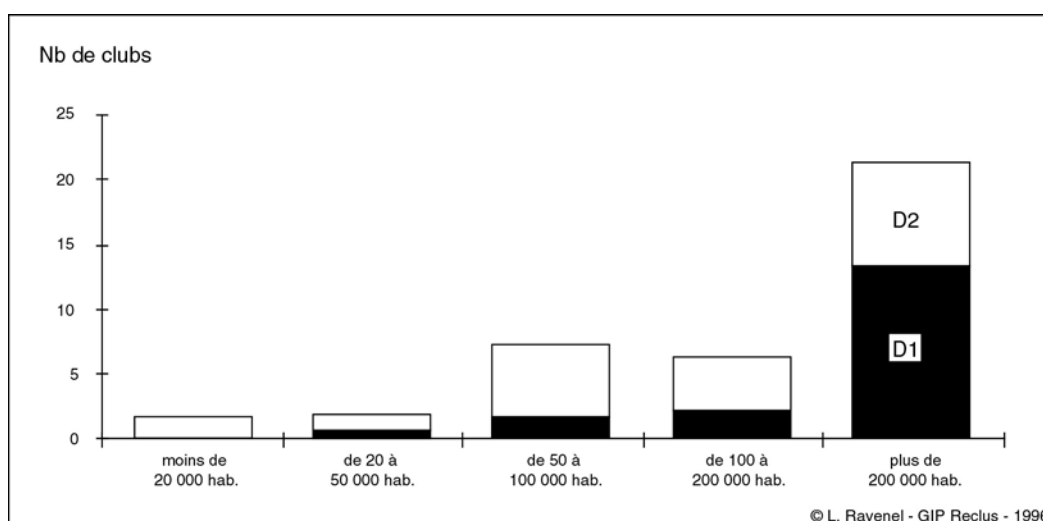
Un discours similaire peut s'appliquer à l'échelle du haut niveau par une transposition des causes d'émergence. Cependant, l'effet démographique n'intervient plus dans la constitution même de l'équipe mais comme une valeur de masse signifiant la place occupée par la ville dans la hiérarchie. Pour l'analyse, le critère de la population a été retenu en raison de sa simplicité et disponibilité diachronique. La ville est qualifiée par cette masse simple, il est vrai peu élaborée, mais satisfaisante pour signaler certains ordres de grandeurs. L'intuition considère que seules les plus grandes villes peuvent se permettre d'accéder à l'élite. La relation énoncée a l'avantage de la modestie et l'idée a été aisément vérifiée au niveau de toutes les divisions nationales¹. Cette limpidité apparente se décompose à mesure que le nombre de divisions examinées décroît. La belle logique disparaît au profit d'une série d'incohérences, d'irrégularités qui changent notre perception de la relation. La notion de seuil minimum se trouve totalement perturbée par la structure même du football. Dans le même temps, la réduction du nombre d'individus accroît la variabilité, limite de fait les conclusions et interprétations. Toutefois, les précautions méthodologiques, les résultats récurrents et confirmés par ailleurs, nous rassurent devant cette difficulté statistique.

La première idée consiste à calculer une "probabilité" d'apparition en fonction des observations effectuées sur une période définie. Afin d'éviter les effets conjoncturels, les calculs présentés ont été réalisés sur dix saisons (entre 1986 et 1995) et le recensement de 1990 a servi de support à la quantification des agglomérations. Nous avons catégorisé les populations selon un découpage géométrique adapté à la distribution urbaine française : l'amplitude de la classe augmente avec la taille de la ville (Béguin et Pumain, 1994, pp. 100-101). Cette catégorisation est bien évidemment arbitraire mais, d'une part, elle suit la logique d'une progression géométrique et, d'autre part, elle correspond à des limites qui, exposées par ailleurs, facilitent la comparaison avec d'autres phénomènes. Nous avons ainsi délimité cinq classes :

¹Première partie, chapitre 2.

moins de 20 000 habitants ; de 20 à 50 000 ; de 50 à 100 000 ; de 100 à 200 000 ; au-delà de 200 000 habitants¹. Le découpage traduit des niveaux de hiérarchie "classiques" sur les agglomérations. La limite de 20 000 habitants "est proche de la dimension qui correspondrait aujourd'hui à la limite inférieure d'une définition conceptuelle de la ville" (Pumain et Saint-Julien, 1989, p. 7). La catégorie "supérieure à 200 000" concorde avec une définition des grandes agglomérations françaises (Noin, 1992, p. 26). Nous avons ensuite calculé, pour chacune des années des dix saisons considérées, le nombre de clubs de première et deuxième division appartenant à chacune des catégories. La quantité représentée est une moyenne sur la décennie (fig. II.4).

Fig. II.4 - Répartition des clubs de première et deuxième divisions en fonction de la taille de l'agglomération (1986-1995)



Les agglomérations de plus de 200 000 habitants possèdent en moyenne 23 clubs, soit plus de la moitié de l'effectif. La relation simple apparaît aisément dans la distribution de l'élite. Pendant cette période, le nombre d'équipes de la catégorie supérieure oscille entre 27 et 18. Ces changements sont imputables aux variations de la quantité de clubs en deuxième division². La progression n'est pas linéaire : la classe "de 100 à 200 000" compte un nombre moyen inférieur à la classe précédente : 8,2 contre 10 avec des écarts respectivement de 11 à 6 et de 13 à 8. Un véritable seuil se dessine à la limite 200 000 habitants car, en deçà, pour les agglomérations moyennes, les écarts démographiques interviennent peu. En dessous de 50 000 habitants, un nouveau palier est franchi et les disparités sont peu marquées entre "moins de 20 000" et "de 20 à 50 000". Les seuils se présentent encore plus nettement par le calcul de la probabilité d'apparition. Pour cela, nous avons rapporté le nombre moyen d'agglomérations possédant une équipe au total des villes de la catégorie (fig. II.5)³.

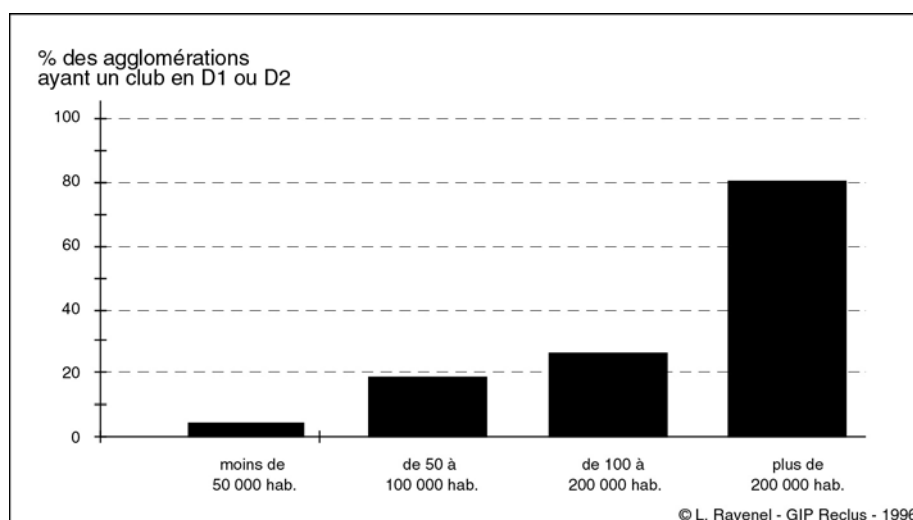
¹La progression géométrique n'est pas respectée de 20 à 50 000 habitants mais l'entorse à la règle assure des seuils maximisant les zéros finaux.

²Voir fig. I.1.

³Le taux n'a pas été calculé pour la classe "moins de 20 000" car le dénominateur trop élevé, quelle que soit la limite basse retenue, rend les valeurs insignifiantes.

80% des agglomérations de plus de 200 000 habitants ont un club en première ou deuxième division. Dans cette catégorie, la norme est bien la présence d'une équipe, le fait remarquable étant, à l'inverse, son absence. Cette présence concerne en moyenne un tiers des villes de 100 à 200 000 habitants et le cinquième dans la catégorie "de 50 à 100 000 habitants". En dessous de 50 000, le club de l'élite est alors exceptionnel. Si l'effet de taille agit en imposant à partir de 200 000 habitants l'existence indispensable du haut niveau, la localisation de la moitié des équipes restantes s'en dispense au-dessous de cette limite. Le club n'apparaît plus automatiquement selon l'ordre de la hiérarchie urbaine. L'introduction des seuils complexifie la relation et divise les équipes en deux groupes. Dans les plus grandes villes, le haut niveau s'apparente à un équipement urbain obligatoire. En revanche, les faibles différences qui s'observent entre les classes suivantes montrent une répartition empruntant de nouveaux schémas de localisation. Les clubs de deuxième division sont majoritaires dans toutes les catégories inférieures à 200 000 habitants. Les trois premières classes montrent clairement la relation : les plus grandes agglomérations privilégient fortement la division 1 tandis que les villes de seconde division se répartissent équitablement entre ces classes. Ce principe correspond bien à une analyse à double niveau : au-delà d'une logique de taille, la répartition répond à d'autres critères de localisation.

Fig. II.5 - Probabilité d'apparition d'un club en fonction de la taille de l'agglomération (1986-1995)

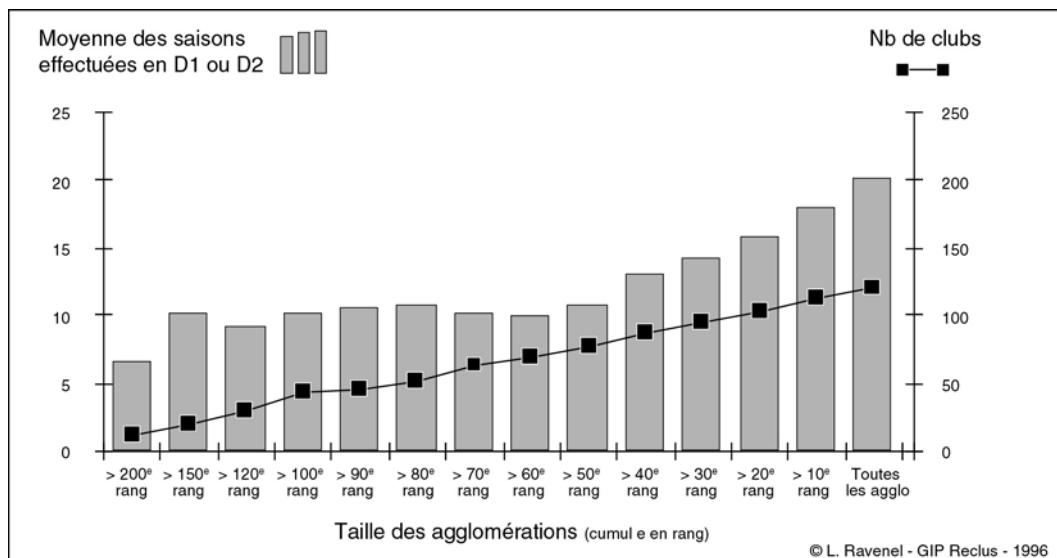


2.1.2 La pérennité des équipes

La taille de la ville intervient aussi dans la pérennité des équipes, synonyme de résistance au temps sportif. D'une manière générale, les clubs des grandes agglomérations résistent plus longtemps au sommet de la hiérarchie sportive. La multiplicité européenne observée précédemment engendre techniquement le phénomène car l'agglomération n'est plus dépendante d'une seule équipe pour sa représentation sportive. Cette dernière peut disparaître sans que la ville perde sa place parmi l'élite. En France, unicité oblige, l'évidence technique ne prime plus et la relation s'observe plus difficilement. Nous avons construit un graphique

représentatif en intégrant l'évolution dynamique de la population (fig. II.6). Les limites évoquées précédemment correspondent à des ordres de grandeurs qui, s'ils sont actuellement pertinents, ne peuvent être directement transposés à des périodes antérieures : ces seuils absolus perdraient leur signification. Afin de relativiser la taille dans une vision diachronique, la population a été transformée en rang. La mesure quantitative devient ordinale et relative à la distribution de l'année concernée. Nous avons ainsi apprécié la taille de la ville lors de la première accession de son club au championnat de France. Le nombre d'années passées en première ou deuxième division est un indicateur de pérennité malgré les trajectoires cycliques de certaines équipes.

Fig. II.6 - Pérennité des clubs et taille des agglomérations (1932-1995)

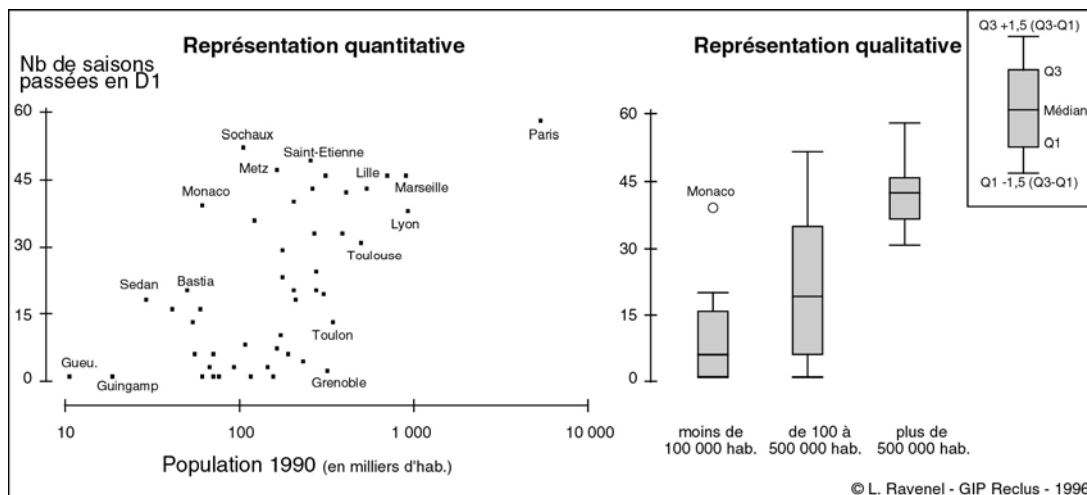


Le nombre de clubs dans chacune des catégories est sensiblement identique et explique la croissance linéaire. En revanche, la pérennité n'obéit pas aux mêmes règles. Entre le 200^{ème} et le 150^{ème} rang, la différence est forte. Dans la première classe, seules trois - sur douze agglomérations - possèdent un club influent : Guingamp, Gueugnon et, dans une moindre mesure, Louhans. Après avoir franchi le seuil du 150^{ème} rang, huit nouvelles équipes surgissent dont quatre très importantes. Le nombre moyen d'années de présence passe de 6,4 à 10,1 et signifie le franchissement d'un premier seuil. Dès lors, chaque ajout n'augmente plus l'indice de pérennité et la courbe stagne jusqu'au 50^{ème} rang. Au-delà, les clubs supplémentaires provoquent une hausse générale et continue : la relation devient alors quasiment linéaire entre la taille des villes et la pérennité.

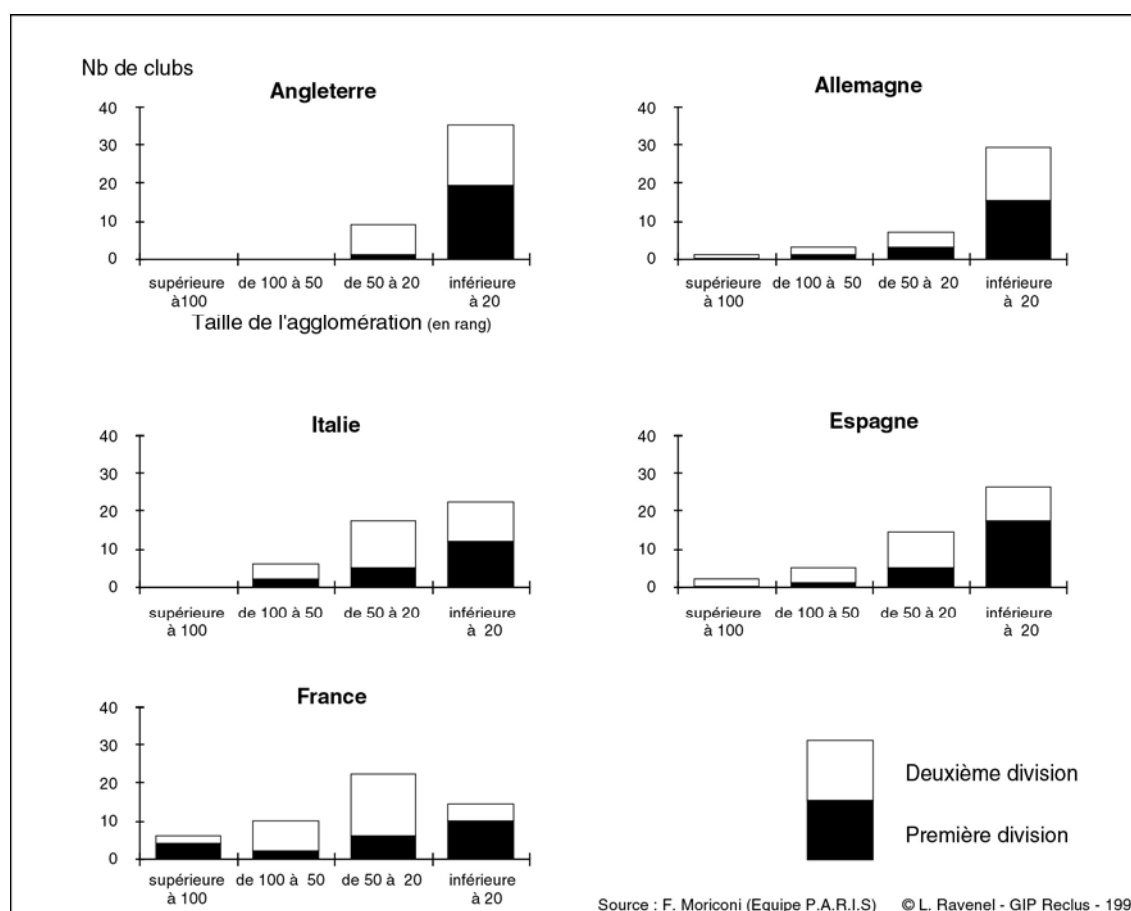
Le graphique met en évidence les deux logiques qui accompagnent la relation. L'implantation des équipes selon la taille des villes n'est acceptable que pour une partie de l'effectif. En deçà d'un certain seuil (le 50^{ème} rang, soit une population de 115 000 habitants en 1990), la taille n'intervient plus. Si les chances d'apparition dans une ville de moins de 50 000 habitants restent extrêmement faibles, une fois l'équipe présente sa pérennité n'est plus directement influencée par cet effet de masse. Ce type de relation apparaît encore plus clairement à l'aide d'un graphique bivarié

construit pour tous les clubs ayant joué au moins une saison en première division (fig. II.7). Exprimée selon deux modes graphiques complémentaires, la relation montre une structure constituée de trois groupes séparés par des seuils.

Fig. II.7 - Pérennité en première division et taille des agglomérations (1932-1995)



Les plus petites villes (jusqu'à 100 000 hab.) ont un temps de présence minimal en première division, l'exception monégasque confirmant la règle. Dans ce premier groupe, nous pouvons effectuer une nouvelle partition qui visuellement ne suit pas la logique hiérarchique. Outre les deux "villages" qui entament leur première saison au plus haut niveau, un ensemble est composé de cinq clubs avec une moyenne de quinze années de présence : Sedan, Auxerre, Bastia, Laval et Sète. Loin de jouer un rôle simplement figuratif, on compte parmi ces équipes deux champions de France, des vainqueurs de Coupe et des clubs qui, à l'exception de Sète, ont tous été européens. En revanche, les villes de tailles supérieures - mais inférieures à 100 000 habitants - n'ont eu qu'une présence épisodique : Ajaccio, Alès, Martigues, Niort, Béziers ou Colmar n'ont jamais réussi à s'imposer durablement. À partir de 100 000 habitants, un second groupe intègre une quantité importante d'unités urbaines dont la présence parmi l'élite n'est plus directement liée à la population. Les variations, les différences sont extrêmement importantes et renforcent l'hétérogénéité du groupe comme le prouvent les diagrammes de distribution. Si Limoges, Avignon, Tours et Grenoble n'ont qu'un minimum d'expérience, Montbéliard (Sochaux), Metz, Saint-Etienne ou Strasbourg ont en revanche une présence indiscutable. Intervient ensuite un dernier groupe constitué des plus grandes villes qui, au-delà de 500 000 habitants, conservent une assiduité maximale. La relation n'apparaît donc pas linéaire en raison d'une variabilité forte à travers les groupes. Ces variations rejoignent et complètent les étapes de la diffusion car la pérennité est fonction de la période d'adoption de l'innovation et, plus celle-ci s'est révélée tardive, moins la valeur absolue est importante. L'introduction du regard diachronique se réfère d'une manière permanente aux grandes phases d'expansion du football sur le territoire.

Fig. II.8 - Structures urbaines de plusieurs championnats européens (1995/96)¹

2.1.3 Des structures européennes différentes

Dotée d'une distribution relevant de l'unicité, la France maintient sa singularité européenne par un regard comparatif sur ses partenaires footballistiques que sont l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Comme précédemment, nous avons réparti chaque club dans une catégorie d'agglomération. Les limites sont spécifiées par les rangs afin de simplifier les problèmes de comparaisons liés aux différences dans les structures urbaines². Ces valeurs sont toujours sujettes à discussion mais elles doivent être seulement considérées comme les marques d'une confrontation et non comme les indicateurs de valeurs absolues. Réalisées pour les deux divisions, les histogrammes mettent en lumière les principales divergences (fig. II.8).

¹Les données sont dans l'annexe II.2.

²Nous n'avons pas intégré les différences dans les structures urbaines dont dépendent la définition des agglomérations. Le problème se pose principalement pour les villes moyennes qui, en Allemagne ou en Angleterre, appartiennent pour la plupart à des conurbations rassemblant plusieurs unités tandis qu'en France, en Espagne et en Italie, elles sont géographiquement isolées.

Tous les pays possèdent au moins un point commun : les clubs de première division sont toujours plus nombreux dans la classe des plus grandes agglomérations, prouvant une nouvelle fois cette dichotomie fondamentale de la hiérarchie sportive. Elle est toutefois plus ou moins apparente selon les championnats. En Angleterre, une seule ville de première division n'appartient pas à l'ensemble des vingt premières agglomérations. Il s'agit de Blackburn (141 000 hab.) dont le club - Blackburn Rovers - a été sacré champion à l'issue de la saison 1994/95, étonnant paradoxe pour un championnat dans lequel la relation succès/hiérarchie urbaine est primordiale. En *Bundesliga*, trois agglomérations sortent des vingt premiers rangs : Kaiserslautern (98 000 hab.), Fribourg (204 000 hab.) et Rostock (253 000 hab.). En revanche, leur nombre s'accroît en Italie et en Espagne : Cremona, Piacenza, Udine, Vicence, Parme et Cagliari pour le *Calcio* ; Merida, Compostelle, Albacete, Salamanque et Santander dans la *Liga*. En France, leur quantité importante ne figure plus une exception avec Gueugnon, Guingamp, Auxerre, Bastia, Monaco, Martigues, Metz, Rennes, Montpellier et Le Havre. Contrairement à tous les autres championnats, les vingt plus grandes agglomérations ne concentrent pas la majorité des clubs. L'unicité explique en partie ce glissement vers le bas de la hiérarchie. Ne se concentrant pas dans les plus grandes agglomérations, les équipes se distribuent équitablement dans les suivantes. Toutefois, parmi les dix premières, six ne connaissent pas la division 1 en France contre trois en Espagne et en Italie, deux en Angleterre et en Allemagne¹.

L'examen de la deuxième division exprime un constat sensiblement identique. La D2 anglaise est concentrée dans les plus grandes villes et renforce bien souvent la multiplicité existante. Ainsi, Crystal Palace, Watford, Millwall FC et Charlton Athletic viennent, par exemple, fortifier la domination londonienne. En Espagne ou en Italie, la classe des villes "moyennes" devient modale pour les clubs de deuxième division. La France amplifie le phénomène. Comme nous l'avons remarqué pour la multiplicité, la structure urbaine influe sur les formes de la localisation et nos choix statistiques le confirment. Malgré tout, le championnat français est le seul et ce, quelle que soit la division concernée, à présenter une répartition aussi large de ses clubs au sein de la hiérarchie urbaine. Quand l'Angleterre propose Barnsley et ses 127 000 habitants comme plus petite ville de D2 et l'Italie, Avellino (76 000 hab.), la France se pare de minima incontestés avec Guingamp ou Gueugnon (moins de 10 000 hab.), tous deux en première division, si ce n'est en Coupe d'Europe pour la cité bretonne. En Allemagne, Meppen fait figure d'exception avec ses 30 000 âmes car elle est précédée de Kaiserslautern. En revanche, l'Espagne possède quelques cités de petites tailles qui, à l'exception de Merida, stagnent en deuxième division.

Cette constatation, aussi prégnante soit elle dans la mesure de l'individualité française, ne justifie pas à elle seule une singularité que notre expérience pourrait exprimer par la non-correspondance entre le succès et la hiérarchie des villes. Un

¹La réunification allemande n'a pas fonctionné sur le plan du football car seule l'équipe de Hansa Rostock a pu garder une place en D1. Berlin, Leipzig ou Dresde se sont intégrées à la deuxième division. La comparaison hiérarchique est biaisée par cette coupure entre les footbolls de l'Ouest et de l'Est.

regard sur la réussite apporte la confirmation que le championnat français se développe selon une logique urbaine qui lui est propre.

2.2 Les grandes villes obtiennent-elles le succès?

Jusqu'ici les clubs ont été différenciés en fonction des catégories hiérarchiques auxquelles ils appartiennent. À ce niveau, la relation entre la taille et le succès se vérifie globalement, même en France. Cependant, il ne suffit pas de constater la présence des petites villes à l'échelon sportif supérieur ; nous devons envisager la place qu'elles occupent réellement dans le système compétitif. Reléguées aux rangs subalternes ou capables de rivaliser dans la lutte au sommet, ces villes sont perçues différemment tant dans la réalité des faits que dans l'imaginaire du discours. Ainsi, au Portugal, derrière les perpétuels leaders que sont les grands clubs de Porto et de Lisbonne¹, les formations des petites villes n'ont aucune chance de parvenir vers les premières places, encore moins de gagner les championnats. Situation identique en Italie où les dominations de Milan, Rome et Turin ne laissent que de très rares places aux autres cités de la péninsule. À l'inverse, la France présente une autre image rendue exemplaire à la fin de la saison 1995/96. Outre l'accession concomitante de deux villages au sein de la première division, le succès final d'Auxerre est venu parachever une expérience des places d'honneur acquises depuis 1980. Dans un éditorial de *France-Football*, G. Ernault a exprimé cette vision paradoxale d'un football français qui réussit à l'échelle européenne : *"Une chose nous frappe dans l'agréable remue-ménage de ce début de championnat qui personnalisera aussi la représentation française en Coupe d'Europe 1996/97 : c'est la domination exercée par les villes moyennes et les villages, sans oublier un royaume d'opérette. [...] D'une façon générale, les footbolls de nos principaux voisins sont des footbolls de grandes villes. En tous les cas, ils ne se font pas une règle, ainsi que le nôtre, de déléguer leurs pouvoirs à des cités de modestes ou de faibles envergures démographiques. [...] Économiquement remis à flots, le football français accuse de nouveau un retard flagrant sur des rivaux qu'il avait sportivement rejoints."*²

Dans cette déclaration, la faible taille démographique s'assimile à un handicap, sorte de perpétuel retard français. J. Marseille soulevait aussi le problème en remarquant que la réussite française ou du moins, des grands clubs français, n'était pas celle des grandes agglomérations (Marseille, 1990). Encore faudrait-il s'entendre sur le terme de "grandes agglomérations" qui dans le discours de l'historien s'appliquait uniquement au cas parisien! Néanmoins, cette hypothèse forte sur la structure géographique du football français n'a jamais été clairement spécifiée. Toujours énoncée, discutée, si ce n'est utilisée, elle reste à l'état d'observation

¹Benfica, Sporting à Lisbonne, FC Porto et Boavista à Porto.

²ERNAULT G. (1996), "La fête au village", *France-Football*, n° 2629, 27 août 1996, p. 7.

commandée ouvertement par une idiographie imposante. Comment ne pas résister aux exemples d'Auxerre ou de Guingamp, images fortes et emblématiques d'un football national?

Tab. II.1 - Taille des agglomérations et succès européens (1956/1995)

	Population < médiane	Population > médiane	<i>total</i>
1 ou 2 coupes	20	13	33
plus de 2 coupes	3	9	12
<i>total</i>	23	22	45

médiane = 1 280 000 hab.

Seules les agglomérations ayant gagné une Coupe d'Europe entre 1956 et 1995 ont été retenues. Ainsi, ni Paris (vainqueur en 1996), ni Berlin, ni Moscou ne figurent dans les calculs.

À l'échelle européenne, la relation se vérifie globalement (tab. II.1) mais implique que la population soit définie comme un caractère qualitatif. Au-delà d'une certaine taille, les probabilités de réussite augmentent sans que la démographie intervienne, et inversement. Dans la classe inférieure à la médiane, ce sont Liverpool, Amsterdam et Valence - agglomérations dépassant le million d'habitants - qui possèdent le maximum de victoires. Par sa valeur de 1 280 000 habitants, la médiane indique aussi l'importance démographique nécessaire pour accéder au palmarès continental. La multiplicité des clubs au sein des grandes agglomérations renforce les probabilités de réussite car elle accroît automatiquement les chances de victoires à l'intérieur d'une même entité urbaine. À cette échelle, la France suit la relation car les seuls vainqueurs européens de notre championnat sont l'Olympique de Marseille et le Paris-Saint-Germain.

2.2.1 La mesure de la relation : emploi des techniques de calcul ordinal

Le classement est une variable ordinale

La question de la mesure se pose pour une vérification de l'hypothèse succès/hiérarchie urbaine, non plus dans le cadre d'une seule saison, mais sur une période beaucoup plus longue. La liaison s'observe en référence au championnat de chaque pays dans lequel on essaye d'établir la correspondance entre les deux phénomènes. Ainsi, une logique totalement respectée veut qu'à la fin d'une saison, le classement final des équipes reproduise le classement hiérarchique des villes, en

l'occurrence pour la seule première division : 1. PSG, 2. OM, 3. Olympique Lyonnais, ..., 18. AJ Auxerre, 19. En Avant Guingamp, 20. FC Gueugnon. Le strict respect de la relation entraîne alors sur le moyen terme, un palmarès équivalent de saisons en saisons. Le choix des individus peut être élargi aux deux premières divisions, voire à l'ensemble des championnats nationaux. Bruce Walker a mis en œuvre un processus similaire et l'a appliqué aux 92 clubs de l'élite britannique qui sont répartis de la première à la quatrième division (Walker, 1986). Le calcul de corrélation des rangs entre la distribution des agglomérations et le classement général des divisions nationales indique une très forte valeur positive ($\rho = 0,7$). Le championnat professionnel anglais permet cette utilisation statistique car les quatre divisions nationales n'obéissent pas à une répartition en groupes géographiques comme on le remarque dans le championnat français. Nous avons pu vérifier l'adéquation relationnelle à ce niveau de l'analyse et il n'est nullement question ici d'examiner une nouvelle fois ce point par une méthode de calcul quelconque. Notre intérêt porte essentiellement sur les deux premières divisions.

Le choix de la mesure nous a semblé extrêmement important tant la nature des données dont nous disposons sur le football s'avère particulière. Dans un premier temps, nous avons raisonné d'une façon usuelle, "traditionnelle" en employant les techniques statistiques les plus classiques construites sur le coefficient de Bravais-Pearson (r) et les modèles de régression mais les résultats ne nous donnaient aucune satisfaction, nous posaient des problèmes quant à leur interprétation. Devant ces difficultés, nous avons rejoint l'opinion exprimée, à titre d'exemple, par L. Sanders dans un avertissement statistique : "*[...] les mathématiques, les statistiques, l'informatique, disciplines dont les apports en géographie sont quelquefois confondus, y ont au contraire des rôles très complémentaires et aucune de ces disciplines ne peut remplacer le besoin des autres. Au contraire, à une époque où l'informatique permet des traitements de plus en plus sophistiqués, une réflexion approfondie sur la validité statistique des méthodes employées, les fondements théoriques des modèles statistiques utilisés, s'avère plus que jamais nécessaire*" (Sanders, 1992, p. 293). Le problème posé par la technique de mesure ouvre une discussion sur l'état même, sur les fondements des données. Un traitement "en aveugle" aurait le mérite de la facilité mais il ne correspondrait pas à notre démarche nettement plus analytique. L'idée d'une régression entre la population et le classement ne s'accorde pas directement à l'hypothèse suggérée car la technique introduit dans sa formulation, la notion d'un classement proportionnellement défini par la taille de la ville. Or nous avons jusqu'ici démontré que les causalités interviennent selon des seuils et non d'une manière linéaire. Le succès, que l'on pourrait définir par la notion de classement, ne fonctionne pas selon un mode quantitatif et nous pensons que sa qualité ordinale prime davantage dans l'analyse.

II.A - Les variables ordinales

Qu'est ce qu'une variable ordinale?

Le chercheur en sciences sociales - et notamment le géographe -se trouve confronté à deux catégories principales de variables : les variables quantitatives et qualitatives. Deux approches radicalement différentes caractérisent les deux groupes.

Les **variables quantitatives** expriment des quantités représentées à l'aide d'un nombre. Les mesures s'expriment sur une échelle numérique où, théoriquement, toutes les valeurs peuvent être prises. Une distance, une population, une température sont des mesures couramment usitées en géographie. La "précision", la comparaison possible à l'aide d'opérateurs logiques est une conception inséparable des caractères quantitatifs. Le quantitatif s'associe aisément à une représentation quasi physique des phénomènes. Les modèles, les techniques et les méthodes développées expriment dans leur conception une approche dotée d'une certaine "scientificité".

Toutefois, une grande partie des phénomènes observés en géographie appartiennent au **domaine qualitatif**. Les variables ne représentent plus des quantités mais un état distinct qui ne peut plus être directement exprimé à l'aide de valeurs numériques. À ce niveau, une dichotomie s'opère entre les caractères nominaux et ordinaux. Une variable est **nominale** s'il n'existe aucune relation d'ordre entre les états distincts auxquels un individu peut être affecté. Par exemple, un regroupement régional à l'aide des modalités "Nord", "Sud", "Est", "Ouest" ne montre aucune relation d'ordre.

À l'inverse, une variable **ordinale** possède différents états ordonnés qui sont fonction de l'intensité du phénomène ou d'une relation d'ordre acceptée de tous. Par exemple, une classification de la vie politique française se traduit bien souvent par cinq classes traditionnelles ("Communistes", "Socialistes", "Centre", "Droite", "Extrême-Droite") qui s'ordonnent selon une direction commune autant dans les esprits que dans la pratique institutionnelle. Les électeurs, les journalistes rangent les catégories selon cette distribution immuable. Une transformation quantitative est possible en affectant ces classes à une échelle de valeurs. Dans l'exemple ci-dessus, la valeur -2 représente alors les communistes, -1 les socialistes, 0 le centre, 1 la droite et 2 l'extrême droite. La variable devient ainsi quantitative discrète et certaines méthodes de l'analyse quantitative peuvent être employées pour le traitement.

En règle générale, on hésite néanmoins à effectuer un travail de mesure numérique sur des variables classées en catégories. Par son appellation, le qualitatif semble empêcher tout traitement "scientifique". On préférera exercer ses talents sur de "vraies" valeurs, à l'instar des "sciences dures", pour éprouver le sentiment d'un maximum de rigueur scientifique.

Le choix des mesures ordinales

L'importance des variables ordinales dans notre domaine d'étude sportif mérite une attention particulière et plusieurs raisons nous dirigent vers des méthodes spécifiques.

Certains phénomènes **ne peuvent être qualifiés autrement**. Par exemple, si l'on cherche à connaître la température de l'eau par le simple toucher, on ne pourra la qualifier autrement que froide, tiède ou chaude. Nous sommes dans l'impossibilité de traduire cette sensation en valeur quantitative. Dans ce cas, la raison essentielle de l'imprécision provient de l'insuffisance physique de l'outil de mesure qui n'empêche d'ailleurs nullement la baignade. Le géographe est souvent confronté à cette situation notamment quand les données sont issues de sources autres que statistiques. À titre d'exemple, des descriptions littéraires peuvent être utilisées à l'aide d'une grille de lecture catégorisant les impressions. Lors d'une étude géographico-littéraire, nous qualifions ainsi certaines distances selon une échelle de valeurs propres aux personnages (proche, éloignée, très éloignée) ; il était impossible d'attribuer, en référence à ces perceptions subjectives, des valeurs quantitatives exactes (Ravenel, 1994).

Le langage chiffré n'entraîne pas obligatoirement une quantification : la notion d'ordre peut prévaloir. Un professeur notant la copie d'un élève sur 20 attribue une valeur qualitative

ordinales : il sait que 20 est supérieur à 15 mais est incapable de qualifier autrement la relation. Chaque note est une catégorie qui est définie en fonction des autres, d'une manière relative. Pour un sport de compétition, cette conception s'applique parfaitement. Dans un championnat, les différentes équipes sont désignées par la position qu'elles occupent dans le classement général. L'AJ Auxerre est premier, le PSG deuxième, Monaco troisième et ainsi de suite. L'ordre indique simplement que le club bourguignon termine devant les joueurs de la capitale et de la principauté : au premier les honneurs, le titre et la place en Ligue des Champions, aux suivants les regrets. Quel que soit le nombre de points marqués, de buts inscrits ou de matches gagnés, l'essentiel réside dans la position finale. Le premier est plus fort que le second, qui est devant le troisième, etc. Le caractère ordinal exprime ici la notion essentielle : un apport quantitatif n'augmente pas la qualité de l'information. Elle est ordinaire de nature et les conclusions possibles ne pourront dépasser cette qualité intrinsèque.

Enfin notons que l'on attribue toujours dans l'utilisation du qualitatif ordonné, un ordre inverse aux quantités. Les plus grands chiffres s'associent aux mauvais résultats. La valeur "20" dans le championnat de première division signifie la descente automatique. Une valeur plus petite sera toujours mieux appréciée par les équipes!

L'hypothèse de notre relation se limite donc intrinsèquement à un modèle ordinal et il serait illusoire de chercher dans la liaison ville/classement une conception quantitative. Selon quel principe un rapport arithmétique lierait directement ces deux variables? On doit s'interroger avant tout sur les modèles prédominants pour le phénomène étudié. Dans ce cas, l'hypothèse ordinaire impliquant "le plus de ceci, le plus de cela" se rapproche plus de la réalité des données qu'une conception "tant de ceci entraîne tant de cela". D'autre part, si le classement se définit directement comme une variable ordinaire, la population de l'agglomération correspond parfaitement à l'appellation quantitative. Cette conception est-elle pertinente pour l'hypothèse envisagée?

Les mesures ordinaires

À l'aide de la dichotomie D1/D2, nous avons montré précédemment une utilisation catégorielle de la population qui opère par seuils dans son rapport avec la hiérarchie sportive. La différence de taille n'implique pas obligatoirement une modification de la valeur sportive. Cette approche qualifie l'utilisation ordinaire de la population qui, par un traitement en rang ou en catégorie, perd nécessairement de l'information. Mais est-ce réellement préjudiciable au sein de la démarche entreprise? À l'inverse, cette transformation peut s'avérer bénéfique par l'élimination des individus exceptionnels. Les petites villes ne sont plus alors des individus hors normes par leur taille car elles intègrent, au contraire, une catégorie. Ces conceptions nous ont entraîné vers l'utilisation d'une mesure ordinaire qui se concentre sur la part d'information que nous jugeons utile pour le modèle et non sur une totalité sans objet dans le cadre de cette analyse. Nous avons fait appel à une méthode peu usitée mais qui s'avère en parfaite adéquation avec l'hypothèse suggérée : la comparaison des paires¹.

¹La méthode de la comparaison des paires que nous avons utilisée est expliquée dans l'annexe II.3. L'encart en présente simplement la "philosophie".

II.B - Mesures ordinales et analyse des paires

L'une des mesures ordinales les plus usitées est le coefficient de corrélation de rang de Spearman calculé par la plupart des logiciels statistiques. L'intensité de la liaison entre les deux caractères est déterminée de la même manière qu'avec le coefficient de corrélation linéaire de Bravais-Pearson. Simplement, les rangs remplacent les valeurs quantitatives. Nous aurions pu utiliser ce mode de calcul mais il ne correspondait pas à la relation que nous envisagions. Bien qu'il limite les effets quantitatifs inutiles, il formule un lien direct entre une valeur de taille et une valeur de classement. Dans ce cas, nous ne tenons pas compte de l'existence des seuils urbains et d'un classement qui est bien loin de refléter la continuité entre les rangs. D'une part, les fortes variations dans les classements qui se produisent à la fin de chaque saison rendent difficile l'acceptation d'un degré de précision à la place. D'autre part, si les écarts entre les places peuvent se calculer numériquement, ils ne possèdent pas cette simple valeur. Par exemple, il y a une grande différence entre la première et la deuxième place tandis qu'entre la quatorzième ou la quinzième, celle-ci est à peu près nulle. Une équipe ne se battra pas pour passer, dans le tableau final, de la douzième à la onzième place.

Avec les méthodes de calcul ordinal et, notamment la comparaison des paires, ces contraintes sont éliminées car l'utilisateur définit lui-même les bases comparatives des deux variables à travers une catégorisation. Ce ne sont plus deux individus qui sont mis en parallèle mais deux groupes d'individus. Dans notre analyse, les clubs sont ainsi comparés en fonction de leur groupe d'appartenance sur chacune des variables, à savoir : le classement et la taille de l'agglomération. La correspondance s'effectue par l'intermédiaire de modèles relationnels qui fondent le sens et la force de la liaison. La catégorisation envisage le classement selon sa vraie valeur, n'est pas gênée par une précision somme toute illusoire. La dichotomie D1/D2, qui constitue l'une des plus simples et des plus pertinentes, sera abondamment utilisée. De fait, les individus particuliers peuvent être insérés dans l'analyse, aspect indispensable car ils font partie intégrante du système et ne peuvent être considérés comme des exceptions à éliminer, auquel cas, une partie importante de l'information disparaîtrait.

Les indices présentés correspondent à des modèles relationnels dont les intensités sont proportionnelles à la liaison statistique et s'appréhendent alors comme toute autre indice de corrélation. Nous avons pu modifier à notre guise les paramètres de catégorisation à la manière d'une approche exploratoire. Ces mesures répondent à des principes simples qui sont en adéquation avec les données dont nous disposons.

(Hildebrand et alii, 1990) est l'ouvrage de référence dont nous nous sommes inspiré pour écrire l'annexe statistique. On pourra aussi consulter (Coshall, 1989), (Lerman, 1981), (Wrigley, 1979, 1980, 1985).

2.2.2 La structure évolutive française

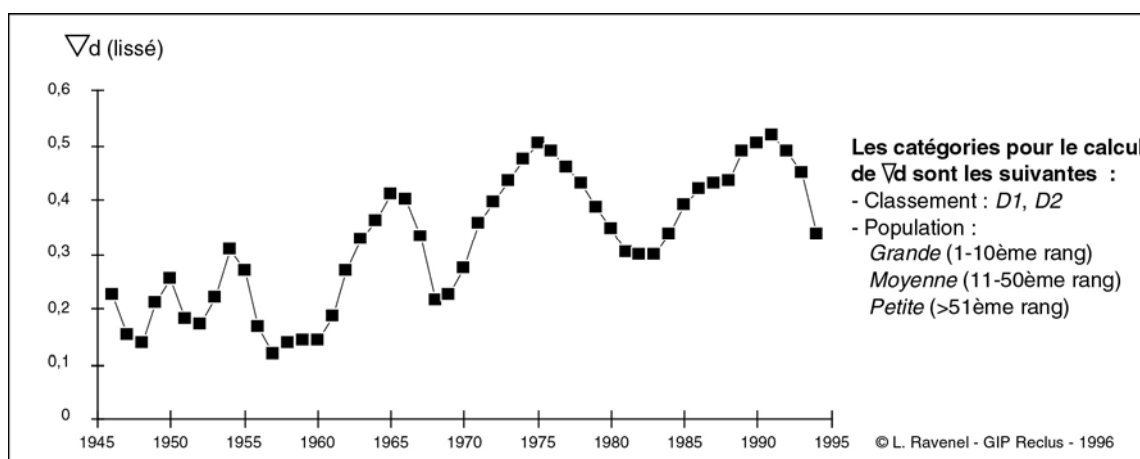
La dichotomie D1/D2

Dans un premier temps, nous avons utilisé la comparaison des paires dans un but diachronique. Pour tous les championnats de première et deuxième division depuis 1945, nous avons mesuré l'intensité de la relation entre le classement des clubs et la taille des agglomérations à la saison considérée. Les catégorisations des variables ont fait l'objet de nombreux essais. Sur le classement, nous avons privilégié la dichotomie D1/D2. Quant à la population, si les différentes catégorisations modifient les valeurs ponctuelles de la mesure, la forme et les orientations de l'évolution sont respectées malgré les changements de découpages. Nous avons finalement privilégié une mise

en évidence du haut de l'armature urbaine ("Grande" = les dix premières agglomérations) avec un large éventail d'agglomérations moyennes (les quarante agglomérations suivantes), les petites englobant le reste. Nous avons testé les différents modèles et, si ∇d a été choisi pour la représentation graphique, la comparaison avec les autres mesures apporte des éléments supplémentaires à l'analyse¹.

Le graphique qui en résulte est une simple courbe lissée dont la lecture peut s'effectuer selon plusieurs niveaux (fig. II.9). L'évolution sur le demi-siècle atteste une croissance confirmée par un *trend* positif. Dans les années cinquante, la mesure a une valeur moyenne de 0,2, ce qui représente une très faible liaison positive. Cette période se traduit par de très fortes variations de l'indice d'une saison sur l'autre. En revanche, les taux actuels plus élevés dénotent une accentuation relationnelle complétée par des variations saisonnières beaucoup plus faibles. À titre de comparaison, l'écart-type relatif est de 0,51 entre 1945 et 1955 ; il n'est plus que de 0,23 entre 1985 et 1995. On observe ensuite des variations d'amplitudes décennales, sorte de cycles que l'on peut relier à une logique. Jusqu'aux années soixante, la relation est quasiment inexistante. Quelle que soit la taille de la ville, la répartition entre les deux divisions ne reproduit pas la conception hiérarchique. Les variations, fortes d'une année sur l'autre, confirment l'instabilité. En 1957, par exemple, ∇d est égal à 0,085. Sa représentation par le tableau de contingence précise la réalité de la valeur (tab. II.2).

Fig. II.9 - Évolution de la liaison entre la hiérarchie urbaine et la division (1945-1995)



Tab. II.2 - Hiérarchie/division en 1957

¹Pour une définition des modèles, voir l'annexe II.3.

	Petite	Moyenne	Grande	<i>total</i>
D2	3	11	4	18
D1	3	9	6	18
<i>total</i>	10	17	10	36

On remarque aisément que toutes les catégories se répartissent entre les deux divisions sans véritable préférence significative. Parmi les plus grandes villes, si Paris, Marseille ou bien Lyon sont en D1, Bordeaux, Nantes, Rouen et Strasbourg se situent à l'étage inférieur. En revanche, la distinction ne se remarque pas non plus

pour les plus petites. Sedan, Monaco et Alès se classent en D1 tandis que la D2 accueille Sète, Forbach et Aix-en-Provence. À partir des années soixante, l'intensité de la relation augmente avec une différenciation très nette aux deux extrêmes de la hiérarchie (tab. II.3). Toutes les grandes villes sont en D1, les plus petites passent au niveau inférieur. Mais, cette envolée est de courte durée car, dès l'année suivante, les valeurs baissent sensiblement. À partir de 1970, l'indice remonte, connaît encore deux évolutions cycliques mais se réfère à des valeurs sensiblement plus élevées que précédemment.

Tab. II.3 - Hiérarchie/division en 1966

	Petite	Moyenne	Grande	<i>total</i>
D2	8	8	1	17
D1	2	9	9	20
<i>total</i>	10	17	10	37

Cette évolution énonce clairement que la relation hiérarchie urbaine/hiérarchie sportive n'est pas une constante dans le football français. Cependant, la tendance générale à la hausse doit être relativisée en fonction des phases de la diffusion et de l'état du système professionnel. À partir de 1970, l'ouverture du championnat de deuxième division aux amateurs a permis

l'accès du haut niveau à une quantité importante de petites villes. La valeur de l'indice a répété cette modification structurelle. Le tableau de contingence de 1976 (tab. II.4) montre que la situation dans les moyennes et grandes villes reste relativement stable. En revanche, pour les plus petites, la deuxième division est de rigueur. La différence de niveau significative est le résultat direct d'un changement de système. Le football retrouve alors un certain équilibre, une nouvelle viabilité qui se traduit par une meilleure correspondance entre les deux hiérarchies : les plus grandes villes assurent la santé du football. En revanche, un effet à retardement se perçoit dès le début des années quatre-vingt par la réussite de certains des clubs apparus dix ans plus tôt. Ce sont des équipes comme Bastia, Laval ou encore Auxerre qui accèdent à l'élite. En 1993, le retour à une deuxième division professionnelle, marque, encore une fois, une nouvelle crise : celles des excès de la fin des années quatre-vingt, des années d'une lutte fratricide entre B. Tapie et ses concurrents. La phase se solde par la rétrogradation de petits et grands clubs et, surtout, par une forte baisse de l'intensité relationnelle.

Ainsi, la tendance générale exprime deux états du football en France. L'évolution s'est traduite par une succession de crises et de remises à niveau dont les effets se visualisent par l'intensité de la liaison qui révèle, par ailleurs, l'état général du football français. Sa spécificité en ce domaine n'est absolument pas indépendante des conditions structurelles.

tab. II.4 - Hiérarchie/Division en 1976

	Petite	Moyenne	Grande	total
D2	21	11	2	34
D1	2	11	7	20
total	23	22	9	54

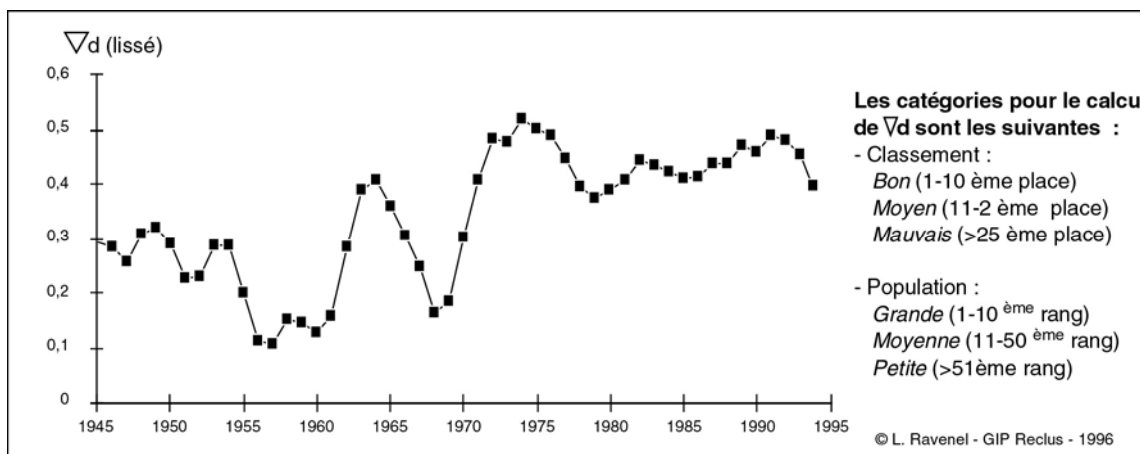
Une catégorisation fine du classement

Dans l'annexe II.3, nous avons souligné à plusieurs reprises la possibilité de tester divers modèles de relation. Nous avons utilisé ici ∇d mais les résultats obtenus avec les deux autres indices ((1) et (3)) apportent des précisions complémentaires.

Tout d'abord, (3) est toujours supérieur à (1). Ainsi, les villes qui sont dans des catégories de tailles différentes et de divisions identiques sont plus nombreuses que celles dont les tailles sont identiques et les divisions différentes. La relation préfère les cas du type Paris en D1 et Gueugnon en D1 (taille différente mais même division) que des couples Marseille en D2 et Lyon en D1 (même taille mais division différente). L'écart entre les deux indices est relativement faible jusqu'aux années soixante-dix et s'accroît fortement dès que le nombre de petites villes est augmenté par la réforme du championnat *open*. Ces villes diminuent le nombre d'erreurs car elles s'installent en deuxième division et améliorent donc la relation selon le principe "petites villes = deuxième division". En revanche, le maximum pour (3) signifie que cette nouvelle intrusion accroît relativement les erreurs de type (Paris, Gueugnon) ou, meilleur exemple, (Perpignan, Cherbourg). En effet, les villes qui s'ajoutent intègrent la même division mais peuvent être différentes selon la taille et la constance de l'écart montre que l'adéquation à notre hypothèse ne se réalise pas.

Dans un souci de précision, nous avons aussi affiné la catégorisation du classement. Trois groupes sont considérés cette fois : les "bonnes équipes" se partagent les dix premières places de la D1 ; les "équipes moyennes" se classent dans sa deuxième moitié à laquelle nous avons inclus les premières équipes de la deuxième division ; enfin, les autres équipes de D2 constituent le groupe "mauvais". La limite D1/D2 est donc brisée au profit d'un découpage plus fin. Dans les deux divisions, une dichotomie évidente s'opère entre les premières et les dernières places. La classe "moyen" permet de regrouper sous la même appellation, la deuxième partie du tableau de D1 ainsi que les meilleures équipes de D2. On évite alors le cas des clubs relégués "accidentellement" comme cela s'est produit pour Marseille ou Bordeaux à condition que leurs remontées soient des plus rapides. Les meilleures équipes s'individualisent tandis que les plus mauvaises - celles qui ne se hissent pas vers le haut de la D2 - constituent un groupe à part. Comme précédemment, les résultats sont exprimés par une courbe d'évolution.

Fig. II.10 - Évolution de la liaison entre la hiérarchie urbaine et le classement (1945-1995)



Avec ce nouveau découpage, les valeurs de l'indice sont quasiment identiques et les commentaires précédents sont applicables. Toutefois, plusieurs différences s'observent. Le creux identifié au début des années quatre-vingt a disparu au profit d'une légère croissance. Cette modification permet une meilleure compréhension de la situation. En effet, de nombreuses grandes villes ne sont plus représentées parmi l'élite comme Toulon, Nice, Marseille ou Lyon. Mais, ces grandes villes s'installent généralement au sommet de la deuxième division car leurs clubs bénéficient d'une expérience et de moyens financiers qui les placent au-dessus des autres concurrents. Malgré les relégations, elles ne se retrouvent pas en opposition directe avec Dunkerque, Abbeville, Montmorillon ou Montceau-les-Mines, pensionnaires permanents de la deuxième division. La précision supplémentaire évite l'amalgame. Cependant, cette constatation ne s'observe que pendant cette période car, dans l'ensemble, l'évolution n'est guère modifiée.

Tab. II.5 - Comparaison des découpages pour 1982

	Peti.	Moye.	Gran.	total		Peti.	Moye.	Gran.	total
D2	15	13	4	32	Mauvais	15	9	1	25
D1	4	10	6	20	Moyen	1	10	6	17
total	19	23	10	52	Bon	3	4	3	10
					total	19	23	10	52

$\nabla d = 0,28$ $\nabla d = 0,4$

Notons d'autre part, que les deux indices (1) et (3) sont désormais quasiment semblables. L'introduction des nouveaux clubs dès 1970 n'accroît plus une distinction entre les erreurs. La nouvelle classification montre que les villes intégrant

la compétition établissent entre elles une hiérarchie qui conforte l'effet de taille. Précédemment, la division binaire empêchait la remarque par sa trop forte généralisation. Les valeurs de la mesure n'augmentent pas mais la relation devient beaucoup plus précise.

Cet exemple français manifeste cependant la fragilité de l'hypothèse de départ. La relation entre succès et hiérarchie s'exprime difficilement. Les valeurs de l'indice dépassent rarement une valeur de 0,5 et peut descendre très bas pour certaines saisons¹. L'outil de mesure peut ainsi nous aider dans la comparaison que nous tentons à l'échelle européenne et nous préciser la spécificité française en ce domaine.

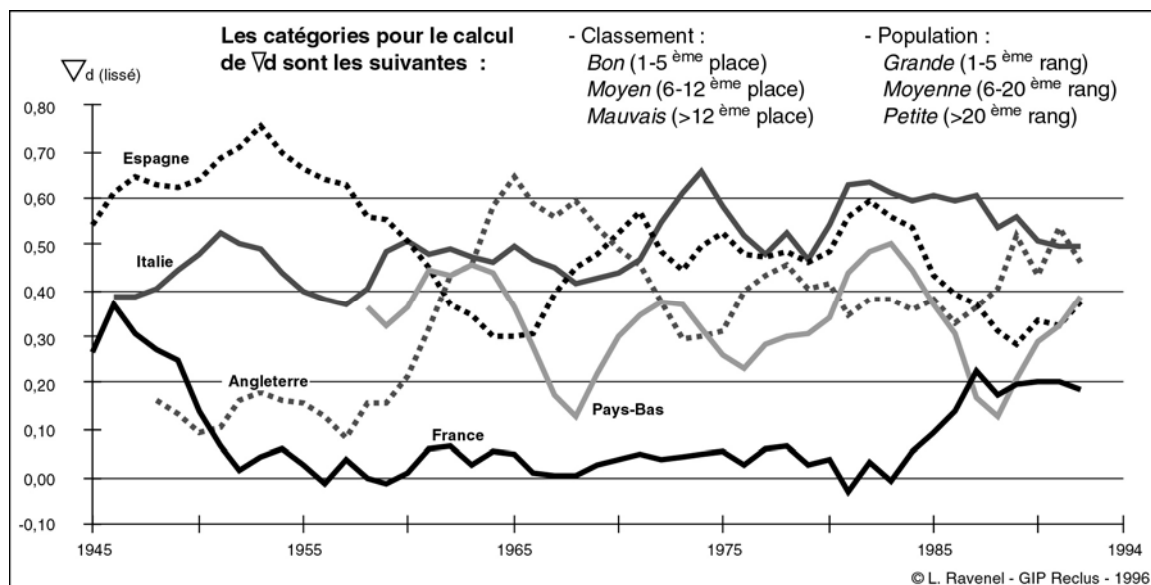
2.2.3 Une évolution française en dehors de la norme

Les disparités reconnues entre le football français et celui de ses partenaires européens doivent être analysées sur une plus longue période afin de vérifier la nature (conjoncturelle ou structurelle) de la singularité. Cependant, faute de données disponibles sur les deuxièmes divisions étrangères, nous avons effectué la comparaison sur la seule première. Nous approchons ici des mesures qui fluctuent considérablement car les modifications sont fréquentes dans le classement sportif mais nous pensons que la comparaison s'envisage raisonnablement en fonction de la méthode utilisée. Les calculs ont été ainsi réalisés pour l'Angleterre, l'Italie, l'Espagne et la Hollande². La première division a été découpée en trois classes : les cinq premiers représentent l'élite de l'élite tandis que de la sixième à la douzième place apparaissent les équipes moyennes ; enfin, au-delà, une lutte s'engage entre les clubs pour éviter la relégation. Les catégories affectant la population des agglomérations privilégient un dégagement du haut de la hiérarchie urbaine : les cinq premières villes constituent la classe "grandes villes", puis viennent les quinze suivantes ("moyennes") et, au-delà de la vingtième place, les "petites". Ce découpage, s'il est bien évidemment arbitraire, repose néanmoins sur une logique qui identifie les plus grandes villes avec les premières places et ainsi de suite. L'évolution des courbes amène plusieurs réflexions (fig. II.11).

¹Nos calculs entre 1932 et 1938 montrent un indice parfois négatif. Les résultats expriment le début de structuration du championnat et, surtout, son imparfaite diffusion sur le territoire.

²Les données du championnat hollandais proviennent du serveur <http://www.lri.jur.uva.nl/voetbal/archief/eindstanden.html>. En revanche, nous n'avons pas pu obtenir les classements de la *Bundesliga* depuis sa création qui sont désormais accessibles à : http://www.object-factory.com/Bayern/BerTim_BL.html.

Fig. II.11 - Évolution de la liaison entre la hiérarchie urbaine et le classement pour différents championnats européens (1945-1995)



Le championnat de France expose ici sa singularité. Jusque là, la relation classement/hiérarchie urbaine avait une existence mais, à ce niveau, elle semble avoir disparu. À l'exception de l'immédiate après-guerre et de la période actuelle, la courbe française frôle le zéro, synonyme d'absence relationnelle. À l'échelle d'une seule division, la taille de la ville n'est plus un facteur discriminant dans sa réussite car l'effet démographique joue selon une conception plus large du classement. Cette remarque n'aurait que peu de valeur si les autres pays correspondaient à un modèle identique. Mais tous les championnats soumis à l'analyse apportent la confirmation de l'originalité française. L'Espagne, l'Italie, l'Angleterre et les Pays-Bas présentent des taux toujours supérieurs. La mesure italienne manifeste une régularité impressionnante car, depuis 1945, elle oscille entre 0,4 et 0,6 exprimant la force d'un championnat dans lequel les rôles sont clairement répartis. Les équipes des grandes villes du Nord monopolisent les premières places et laissent aux autres agglomérations, plus petites, les seconds rôles. Nous avons reproduit les tableaux de contingences obtenus pour l'année 1975 : ils expriment la situation à un moment donné de l'histoire des championnats (tab. II.6).

Tab. II.6 - Hiérarchie/division en Europe (1975)

Italie 1975/76					Espagne 1975/76					
Population										
	Peti.	Moye.	Gran.	total		Peti.	Moye.	Gran.	total	
Classement	Mauvais	2	1	0	3	Mauvais	2	3	0	5
	Moyen	2	3	2	7	Moyen	2	2	2	6
	Bon	0	0	3	3	Bon	0	0	3	3
	<i>total</i>	4	4	5	13	<i>total</i>	4	5	5	14
$\nabla d = 0,63$					$\nabla d = 0,54$					
Angleterre 1975/76					Pays-Bas 1975/76					
	Peti.	Moye.	Gran.	total		Peti.	Moye.	Gran.	total	
Mauvais	1	4	1	6	Mauvais	1	1	1	3	
Moyen	2	2	0	4	Moyen	1	3	1	5	
Bon	1	0	4	5	Bon	0	3	2	5	
<i>total</i>	4	6	5	15	<i>total</i>	2	7	4	13	
$\nabla d = 0,26$					$\nabla d = 0,23$					
France 1975/76										
	Peti.	Moye.	Gran.	total						
Mauvais	3	2	3	8						
Moyen	3	2	2	7						
Bon	2	3	0	5						
<i>total</i>	8	7	5	20						
$\nabla d = -0,2$										

© L. Ravenel - GIP Reclus - 1996

Pour chaque pays, les tableaux dégagent une intensité de la relation plus ou moins forte. Dans le championnat italien, les cinq premières places sont occupées par les plus grandes villes : cette saison là, les deux clubs turinois et milanais les accaparent en compagnie de Naples. Les deux autres grandes agglomérations (Rome et Gênes) sont situées en milieu de classement. À l'inverse, les villes de la classe "moyenne" se répartissent principalement dans la catégorie "moyen" tandis que les plus petites sont en milieu ou en bas de tableau. La conjoncture est semblable en Espagne avec une domination écrasante des agglomérations de Madrid et de Barcelone. À ce stade, la multiplicité des clubs accroît la probabilité d'un indice fort. Dans le cas italien, les deux clubs romains de la Lazio et de la Roma sont respectivement dans les catégories "mauvais" et "moyen". Ainsi, sans la représentation de la Roma, la capitale italienne provoquerait une erreur maximale. La multiplicité est donc bien envisagée comme

un élément révélateur de l'intensité de la relation car elle améliore les chances de réalisation. En 1975, autant en Italie qu'en Espagne, les équipes multiples de Madrid, Barcelone, Turin et Milan occupent les premières places.

En Angleterre et aux Pays-Bas, la liaison s'exprime à un niveau inférieur et perd sa logique première. Dans le championnat anglais, la valeur positive est atteinte grâce aux positions élevées des clubs des quatre plus grandes agglomérations, à savoir : Liverpool FC, Queen's Park Rangers (Londres), Manchester United et Leeds United. En revanche, aucune équipe de Birmingham n'accède à cette catégorie : Aston Villa est seizième, Birmingham City dix-neuvième. Une erreur maximale est donc provoquée. Parmi les "mauvais", on ne trouve pas beaucoup de "petites villes" mais, en revanche, quatre agglomérations "moyennes". La situation est encore moins favorable dans le championnat hollandais où, seulement, les clubs de Rotterdam (Sparta et Feyenoord) et d'Amsterdam (Ajax) dominent. Cependant, deux villes situées au-delà du vingtième rang dénotent un respect minimal de la relation. La France, quant à elle, abandonne toute idée de hiérarchie urbaine au sein de sa compétition. Aucune des cinq premières agglomérations ne sont parmi les cinq premières places (Marseille est 9^{ème}, Bordeaux 10^{ème}, Lille 13^{ème}, Paris 14^{ème} et Lyon 16^{ème}), remplacées par Saint-Étienne, Nice, Montbéliard, Nantes et Reims. Huit villes sont qualifiées de "petite" et se répartissent indifféremment selon le classement. La relation a disparu, le signe négatif indiquant même son inversion.

Tab. II.7 - Hiérarchie et classement en division 1 (1947 et 1950)

1947/48					1950/51				
	Peti.	Moye.	Gran.	total		Peti.	Moye.	Gran.	total
Mauvais	4	1	0	5	Mauvais	2	2	1	5
Moyen	3	2	0	5	Moyen	1	3	2	6
Bon	0	2	3	5	Bon	1	3	1	5
total	5	5	3	15	total	4	8	4	16
$\nabla d = 0,67$					$\nabla d = 0,1$				

Elle s'améliore néanmoins sur deux périodes. Dans l'immédiate après-guerre, des taux maxima sont atteints - comme en 1947 - mais retombent vite dans l'oubli dès 1950 (tab. II.7). La correspondance relative entre succès et hiérarchie a fonctionné lors de la restructuration du championnat et les clubs des grandes agglomérations ont bénéficié d'un avantage. Toutefois, les chiffres obtenus ne tiennent pas compte de l'absence de deux grandes villes, Bordeaux et Lyon jouant alors en seconde division. Depuis le milieu des années quatre-vingt, la montée en puissance du "football-business" explique certainement l'amélioration de la liaison. Les nouveaux investisseurs du football ont repris en main et porté au sommet des clubs de grandes villes : le PSG, les Girondins de Bordeaux et l'Olympique de Marseille. En revanche,

des plus petits comme Auxerre ou Monaco, viennent toujours s'insérer à la lutte et l'indice ne peut accroître sa valeur en raison de ce facteur structurel.

Comme nous le précisons dans la première partie, aucun des grands clubs français ne garde une stabilité sur le long terme contrairement aux autres équipes étrangères. L'exemple italien présente un indice fort relativement stable à l'image d'un championnat dominé depuis les origines par les mêmes équipes. À cela, se greffe une unicité française qui, en cas de défaillance du club, ne permet plus à la ville une représentation parmi l'élite et entraîne la disparition éphémère ou provisoire du football de haut niveau. Jamais une équipe de ce pays n'a pu rester au sommet sur une longue période et toutes, après le succès, ont connu les affres de l'échec. M. Denisot, président du PSG, parle d'un "*destin tragique*" en comparant les grandes équipes françaises aux grands clubs étrangers. Il invoque l'explication structurelle du statut en opposant les "*clubs d'un seul homme*" au "*club d'une ville et d'une entreprise*" comme l'est désormais le PSG. S'inscrivant dans la durée, la solution prônée consiste alors à ne pas "*vouloir rester premier à tout prix*"¹. L'explication de ces différences ne pourra se passer d'un examen structurel des clubs et de leurs modes de fonctionnement.

Enfin, la relation n'offre aucune dynamique générale. L'Espagne ou l'Italie gardent une structure semblable alors que l'Angleterre change de niveau entre les années cinquante et aujourd'hui. Cette dernière évolution traduit certainement une tendance à la "métropolisation" des grands clubs qui, si elle ne s'observe pas encore globalement, s'impose théoriquement par l'évolution mercantile et consumériste du football professionnel. Ce schéma, que nous allons maintenant analyser, dépasse le simple constat statistique. Il implique une logique, un projet économique qui voudrait à tout prix établir la correspondance directe entre la hiérarchie des villes et le succès. Quand la réalité s'empare des modèles théoriques!

¹Interview de Michel Denisot, *Le Monde*, 20 décembre 1994, p. 16.

3. La métropolisation des clubs : vers un changement d'échelle géographique

Dans une étude réalisée sur la région du Lancashire, un auteur anglais décrit une évolution géographique fondamentale du football moderne (Rivett, 1975). S'intéressant à l'influence des quatre grands clubs de la région (Liverpool FC, Everton, Manchester City et Manchester United), il observe, sur une vingtaine d'années, l'augmentation considérable de leur attrait (tab. II.8). Cette concentration des spectateurs dans le haut niveau s'est effectuée au détriment de la fréquentation des petites divisions. Comme explication, l'auteur envisage la recherche de la qualité du spectacle - au détriment de la quantité - ainsi qu'une plus grande mobilité de la population qui lui donnerait un accès plus aisé à la grande ville. À l'échelle nationale, ce comportement des spectateurs encourage une certaine concentration des équipes comme nous avons pu l'observer en Angleterre mais il est aussi synonyme d'une modification profonde qui renforce la domination des plus grands clubs.

Tab. II.8 - L'influence des grands clubs : l'exemple du Lancashire

	Spectateurs allant voir un match dans le Lancashire	Spectateurs des 4 grands clubs* (en % des spectateurs du Lancashire)
1951	7 000 000	40 %
1961	6 000 000	50 %
1971	5 500 000	66 %

* : Liverpool FC, Everton, Manchester Utd, Manchester City Source : (Rivett, 1975)

Ce raisonnement peut facilement s'étendre à l'ensemble de la discipline, tous matches confondus. Jusqu'aux années cinquante, les rencontres régionales ou locales (championnat de ligue, de district, etc.) suscitaient encore des foules considérables. A. Wahl cite l'exemple de la finale de la Coupe d'Alsace qui attirait 5 000 spectateurs en 1950 mais plus que 200 dans les années quatre-vingt (Wahl, 1989, p. 310). Aujourd'hui, de telles

rencontres ne passionnent plus. L'usage de la voiture particulière, l'excessive médiatisation de la première division provoquent une baisse d'affluence pour les petits matches au profit du spectacle offert par le football professionnel. Le public a changé son intérêt de niveau.

Tout comme P. Rivett, J. Bale décrit lui aussi l'influence grandissante de ces équipes qui monopolisent les titres et les spectateurs du championnat anglais. L'auteur associe la domination à la localisation dans une grande ville et l'explique par une économie d'échelle dont profiteraient leurs équipes : le public des grandes agglomérations se définirait par une plus grande mobilité et se déplacerait plus facilement vers le stade. L'aire d'influence agrandie permettrait aux clubs "d'échapper à leurs anciennes configurations spatiales" (Bale, 1989, p. 93)¹. De son côté, B. Walker pense que les effets d'un environnement propice au football s'ajoutent à la quantité importante de spectateurs : les grandes villes procureraient un réservoir de jeunes

¹Traduction personnelle.

joueurs talentueux et les investisseurs locaux posséderaient des marges financières plus importantes (Walker, 1986, p. 212).

Ainsi, les hypothèses avancées sur les fondements de la liaison hiérarchie urbaine/succès des équipes font intervenir deux grands facteurs. D'une part, les potentiels importants de spectateurs procurent au club des revenus supérieurs qui lui garantissent le succès par l'achat des meilleurs joueurs et un encadrement de qualité. Si le lien direct entre la population de la ville et la quantité de spectateurs a été prouvée par plusieurs auteurs (Walker, 1986), (Jennett, 1984), (Demmert, 1973)¹, ce facteur n'est plus primordial aujourd'hui car, dans les ressources des clubs, la part des recettes aux guichets n'a cessé de diminuer depuis une vingtaine d'années et son importance ne doit pas être surestimée. D'autre part, le club bénéficierait d'économies d'agglomération proprement dites : pour ses propres équipements (stade, terrains d'entraînements) et le confort des spectateurs ; par la présence d'un tissu économique important et diversifié accroissant les possibilités d'investissements. Formulées par des auteurs britanniques, ces conjectures s'inscrivent dans le cadre d'un football libéral dont la survie dépend de critères essentiellement économiques. On se rapprocherait d'une situation identique en Espagne, Italie ou Allemagne et l'on imagine alors facilement un football français répondant à d'autres facteurs qui expliqueraient l'absence de toute relation étroite. Mais, avant d'envisager dans la troisième partie les raisons et conséquences spatiales de cette singularité, nous devons examiner le dernier avatar de la liaison entre les deux hiérarchies.

À la suite de Rivett ou de Bale, on peut supposer son renforcement sensible dans les prochaines années même si, pour l'instant, sa perception statistique reste délicate. Dans le discours et les faits, un véritable changement d'échelle géographique s'accomplit au bénéfice des plus grandes villes par un passage des championnats nationaux vers une compétition européenne généralisée. Les hypothèses avancées sur l'effet de masse se définissent alors dans un cadre plus général : celui d'une recomposition des espaces nationaux au profit d'une entité européenne dominée par un réseau de villes internationales. Pour les plus importantes, le club de football n'est plus un simple équipement urbain. Sa présence ne suffit plus, elle doit être accompagnée du succès et de la réussite. Toutes les évolutions désirées ou subies renforcent la prédominance des agglomérations majeures et l'on peut évoquer une véritable métropolisation des clubs. Cette conception entraîne le sport vers un déterminisme probant qui ne peut plus concevoir l'équipe de football comme indépendante de la structure urbaine qui l'abrite.

Cette modification géographique se réalise sous nos yeux. Elle est extrêmement rapide et l'actualité apporte chaque jour de nouvelles informations. Ces changements se perçoivent par les faits, les projets proposés, l'évolution du discours. L'Europe sportive se réorganise et, sous la pression de ses créanciers, modifie le système pour l'adapter aux besoins des plus grands. La France ne peut échapper à l'évolution et nous montrerons, à travers l'exemple d'un de ces clubs, le processus en marche.

¹Ce thème sera abordé dans le premier chapitre de la troisième partie.

Toutefois, et cet aspect fera l'objet du quatrième chapitre, elle garde dans la structure de ses clubs et de son football, des qualités qui l'entraînent vers une autre logique.

3.1 La fin des petits ou la réorganisation des coupes européennes

Depuis 1990, les dirigeants de l'Union Européenne de Football Association (UEFA) veulent définir une nouvelle organisation sportive continentale. Toutes les réformes réalisées depuis cette date visent un unique objectif : éliminer des compétitions internationales les plus petites équipes afin de préserver au maximum les chances des grands clubs. Cette logique est entièrement inspirée d'impératifs économiques que l'UEFA ne cache plus désormais. S'exprimant sur la dernière réforme de la Ligue des Champions, Lennart Johanson, président de l'UEFA, a déclaré ouvertement : *"Notre démarche est financière."*¹ Il projetait ainsi officiellement le football européen dans un univers où le critère sportif s'abandonne à des considérations essentiellement économiques. Si ces principes se réalisent sur le plan des règlements, ils interviennent aussi dans les privilèges accordés aux plus grandes villes européennes car le niveau urbain s'affirme alors comme un élément des projets futurs.

3.1.1. Le football européen entre deux logiques

Les deux logiques du football moderne

Cette confirmation officielle marque probablement la fin d'un combat dans lequel s'affrontent deux logiques. D'un côté, un football strictement financier pour lequel l'éthique sportive ne joue plus qu'un rôle mineur. Les compétitions européennes deviennent désormais réservées aux plus grandes équipes, aux clubs riches et puissants, capables de proposer un spectacle de qualité aux télévisions. De l'autre, une conception peut-être archaïque, mais qui soutient un système dans lequel toutes les équipes ont le droit à l'existence. La préservation de la Coupe comme formule sportive s'avère donc une nécessité². Au centre du débat règne la qualité du spectacle.

Pour les premiers, seules les grandes affiches sont rentables. Franco Baresi, célèbre *libero* du Milan AC, défend cette conception : *"Je suis favorable à la formule que l'on a*

¹*France-Football*, n° 2635, 8 octobre 1996, p. 40.

²Selon son principe, le système de Coupe égalise les chances car l'élimination directe renforce l'incertitude de la rencontre. À l'inverse, la formule de championnat, par la régularité qu'elle demande, accroît la domination des plus forts.

déjà mise sur pied en Ligue des Champions. Au contraire de l'ancienne, à élimination directe, elle permet de réunir les meilleures équipes dans la phase finale de la compétition. La télévision étant de plus en plus présente, la participation des clubs les plus prestigieux est une garantie pour la qualité du produit."¹ Les confrontations entre Barcelone et Milan, entre Manchester et Turin, entre Paris et Munich seraient les seules à créer l'événement, donc les audiences². Si les deux équipes présentent des niveaux trop éloignés, le match est, prétend-on, "joué d'avance" : son intérêt s'en trouve limité tout comme l'audience télévisuelle escomptée. Cette volonté de créer constamment l'événement est, à notre avis, néfaste à la pérennité du spectacle sportif. D'une part, l'événement puise sa force dans la rareté. Son existence hebdomadaire lui fait perdre toute valeur. D'autre part, et selon la définition de S. Piquet, l'événement est "*subjectivement perçu comme la possibilité de réaliser un exploit*" (Piquet, 1985). L'auteur est suivi par A. Ferrand qui précise : "*Nous considérons qu'un événement est un fait social puissamment médiatisé, dont l'impact auprès des différents publics est lié à l'incertitude du résultat de l'action des différents acteurs placés dans une situation d'exploit, de performance ou de compétition*" (Ferrand, 1995, p. 283). Ces définitions sont en contradiction avec la conception d'affiches permanentes car le nivellement par le haut élimine l'exploit en faveur du seul spectacle.

L'autre camp, s'il convient de l'attrait spectaculaire des grandes affiches, refuse que l'on dénature encore plus la conception sportive en empêchant les confrontations *a priori* inégales. Elles aussi créent le spectacle : celui d'une opposition entre le faible et le fort ; celui qui, en cas de succès inattendu, multiplie l'intérêt par l'effet de surprise, moteur de la compétition. Le cas du Nîmes Olympique, finaliste de la Coupe de France 1996 et qualifié après le premier tour européen, est venu rappeler à tous cette notion. Après la victoire sur les hongrois de Hondvest lors du match aller, TF1 a accepté le concept - que la chaîne refuse par ailleurs - en programmant en *prime time* le match retour qui ne devait pas être diffusé. La saison précédente, en éliminant contre toute attente la grande équipe du Milan AC, les Girondins de Bordeaux avaient, une fois de plus, montré la qualité et l'émotion suscitées par de telles rencontres.

Les modifications réglementaires des Coupes d'Europe

Les changements de règlement opérés jusqu'ici n'ont pas encore abouti à un système copiant celui des ligues américaines. Un pas que le basket européen a pourtant franchi en approuvant cette mise en conformité pour l'an 2000 afin d'assurer son avenir financier. Ses dirigeants pensent ainsi lutter contre la concurrence venue d'outre-Atlantique par médias interposés³. Dans le football, l'évolution a suivi des étapes plus sournoises.

¹France-Football, n° 2604, 3 mars 1996, p. 2.

²Les meilleures audiences télévisuelles françaises lors de la saison 1994/95 ont été réalisées par les matches suivants (dans l'ordre) : Milan AC - PSG, PSG - Milan AC, PSG - Barcelone, Barcelone - PSG, PSG - Marseille, Bayern de Munich - PSG.

³COLLIER E. (1996), "L'Europe du basket veut copier la NBA", *Le Monde*, jeudi 19 septembre 1996, p. 22.

Les premières Coupes européennes se déroulaient selon le modèle classique et universel de la Coupe : une opposition par tirage au sort. Si elle offrait une simplicité avantageuse, cette conception apportait trop d'inconvénients aux plus grandes équipes qui risquaient une rencontre inopportune dès les premiers tours, amenuisant ainsi leurs chances de parcours victorieux. Acceptée comme une conséquence du hasard, cette situation prévalait tant que les impératifs économiques des Coupes d'Europe passaient au second plan. Une première brèche a été ouverte par l'introduction des têtes de séries. Des clubs, des pays, suivant un calcul complexe de performance sportive, ne pouvaient se rencontrer dès les premiers tours. Le système assurait alors une qualification des meilleurs à condition que la "logique du papier" soit respectée sur le terrain. L'UEFA transposait au football une organisation depuis longtemps connue par le tennis. La caution spectaculaire était préservée par un respect minimum d'une hiérarchie *a priori*. Ainsi, les premiers tours européens des trois coupes proposaient, non pas des affiches, mais des rencontres dont le déséquilibre évident garantissait la cohérence même de la compétition¹. Jusqu'aux huitièmes de finales, les matches étaient l'occasion d'éliminer les plus petits d'une façon régulière. Mais, cette formule ne suffisait pas et, avec la saison 1991/92, la vraie réforme s'instaurait sous le nom de Ligue des Champions.

Les conditions géopolitiques ont servi de catalyseur. La multiplication des nouvelles fédérations liée à l'éclatement de l'URSS, de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie, a provoqué une recrudescence de champions² et la conservation de l'ancien système aurait rendu les premiers tours encore plus insignifiants. La *Champion's League* a instauré une compétition par poules qui garantit des avantages aux clubs qualifiés : un nombre assuré de rencontres, des affiches alléchantes, un aléatoire affaibli par la formule de championnat. Dans un premier temps, l'accession à la Ligue s'est effectuée après un parcours de coupe classique auquel tous les champions étaient conviés. Rapidement, la formule est réformée afin de proscrire les aléas inhérents à la coupe, aléas dont Marseille a subi les conséquences lors de la saison 1991/92. Le Sparta de Prague, équipe jugée prétendument plus faible, élimina le club phocéen dès les huitièmes de finale. Cet échec amplifia l'état désastreux des finances de l'OM car le budget prévisionnel de la saison impliquait une participation obligatoire à la poule finale. Ainsi, le système de coupe préliminaire sera désormais réservé aux "petits champions", ceux des pays dont l'indice UEFA est au-delà de la 16^{ème} place. Les pays les mieux classés auront en revanche un accès direct à un minichampionnat constitué de quatre poules (1994/96), puis de six (1997/98). Avec la saison 1994/95, les plus petits (au-delà de la 23^{ème} place UEFA) ne participent

¹Suivant les coupes, les têtes de séries sont définies en fonction du club ou du pays. En C1 et C2, l'indice de détermination s'applique au pays du club champion ou vainqueur de la coupe tandis qu'en C3 l'indice personnel de l'équipe est pris en compte. En 1995/96, Nantes a directement intégré la Ligue des Champions en raison de la seconde place française au classement de l'UEFA et non au bénéfice de ses performances européennes inexistantes. En revanche, en Coupe de l'UEFA (C3), Guingamp n'a pas été tête de série (indice club égal à 0) ce qui l'a opposé à un grand d'Europe, en l'occurrence l'Inter de Milan.

²Depuis 1990, les fédérations des pays suivants se sont affiliées à l'UEFA : Croatie, Ukraine, Géorgie, Lettonie, Slovaquie, Slovénie, République Tchèque, Biélorussie, Lituanie, Arménie, Macédoine, Moldavie, Estonie, Azerbaïdjan et Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

même plus au tour préliminaire et sont directement relégués en C3. Enfin, pour les saisons à venir, le nouveau projet accepté élimine totalement l'éthique sportive de son raisonnement. Désormais, en plus des "bons champions", seront conviés les deuxièmes des meilleures compétitions nationales (jusqu'à la 8^{ème} place à l'indice UEFA).

Ainsi, depuis cinq ans, les formules changent à chaque saison, les qualifiés sont modulables, la clarté a disparu au profit d'une logique recherchant le meilleur produit télévisuel possible. Hésitant à franchir le pas vers un véritable championnat européen, l'UEFA applique des formules qui dévalorisent totalement l'intérêt de la compétition. Encore une fois, cette organisation ne plaît à personne. Les grands clubs se sentent toujours frustrés car ils ne participeront pas tous à la compétition lucrative ; les plus petits en sont éliminés et se voient relégués vers les autres coupes, désormais dévaluées. Avant, tout était simple : le champion d'un pays participait à la C1, le vainqueur de la Coupe à la C2 et les places d'honneur étaient réservées à la C3. En réponse aux changements incessants, à cette hypocrisie générale, Michel Platini exprimait cet avis réprobateur : *"Si les grands clubs veulent une Super-Ligue, qu'ils y réfléchissent, qu'ils y aillent, mais sans passer par ce moyen terme que je trouve nul. Ou alors, il faut changer le nom des compétitions : il y aura la Coupe des clubs qui ont le plus de fric, la Coupe de ceux qui en ont moins et enfin la Coupe de ceux qui en ont peu!"*¹ La Super-Ligue, le championnat européen, est désirée par les équipes des grandes métropoles qui souhaitent ainsi renforcer leurs chances de réussite, s'assurer des revenus substantiels sans prendre les risques d'une élimination désormais inconcevable. De leur côté, les dirigeants européens tentent par tous les moyens de préserver leur autorité sportive mais se fourvoient dans une conception d'une élite à plusieurs vitesses².

3.1.2 Les normes de sécurité asphyxient les petites villes

Outre la modification des compétitions, l'adaptation des stades aux normes européennes est un autre moyen d'éliminer les équipes situées hors des grands centres urbains. Leur renouvellement et leur adaptation s'inscrivent dans une optique sécuritaire, d'amélioration constante du confort et se traduisent par une augmentation considérable des dépenses. Ces évolutions se déroulent tant au niveau des championnats nationaux qu'internationaux et les plus petits se conforment difficilement aux décrets édictés. Nous ne présenterons pas un panorama exhaustif de toutes les réformes. Nous prendrons simplement des exemples d'une politique qui, se fixant des objectifs louables, élimine une catégorie de cités du plus haut niveau en rendant les équipements sportifs démesurés au regard de la population. La

¹France-Football, n° 2601, 13 février 1996, p. 33.

²L'UEFA se défend des accusations en arguant que cette évolution est la seule possible. Elle désire surtout éviter une perte de contrôle au profit d'une autre entité organisatrice : *"Si l'UEFA en avait l'autorité, peut être pourrait-elle imposer une gestion à but non lucratif, mais elle n'en a pas les moyens! Nous étions donc contraints d'évoluer pour éviter qu'une autre entité organise demain les Coupes d'Europe à notre place."* G. Aigner, secrétaire général de l'UEFA, France-Football, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 27. Voir aussi (Durand, 1995) pour une analyse économique de la cartellisation européenne.

volonté n'est pas clairement affirmée, comme elle l'est pour les réformes des compétitions, mais les résultats en sont identiques.

Les normes internationales

Le titre de champion de France acquis par l'AJ Auxerre en 1996 est exemplaire. Ce succès national garantit au club bourguignon une participation à la Ligue des Champions car la France appartient au groupe des huit meilleurs pays européens. Habitué aux Coupes d'Europe, le club bénéficiait d'un stade aux normes sécuritaires exigées par l'UEFA¹. Cependant, la Ligue des Champions réclame un effort supplémentaire concernant l'éclairage : la puissance de celui-ci doit passer de 500 à 800 kw, le tout pour un total estimé à dix millions de francs. Ces travaux indispensables n'auraient pu se réaliser sans l'aide de trois collectivités locales engagées aux côtés l'AJ Auxerre. La région, la commune et le département se sont partagés les frais. Le club a pu satisfaire aux normes grâce au soutien infaillible de son environnement régional.

Les normes de capacités astreignent les clubs et leurs partenaires à des dépenses permanentes afin d'offrir des stades toujours adaptés. En cas contraire, ils ne profitent pas pleinement de l'avantage offert par le match européen. Ainsi, pour sa première saison internationale, le stade de Guingamp a réduit sa capacité de moitié. Des 16 000 places théoriquement disponibles, seules 7 810 ont été autorisées à la vente en raison d'un minimum de places assises. Ces conditions draconiennes ont diminué l'affluence d'autant. Des dispositions identiques s'appliquent à la majorité des stades français car ils ont pris un retard important dans l'acceptation de ces normes. Seules les plus grandes agglomérations peuvent se doter d'un équipement dont le coût s'accroît automatiquement avec le niveau sportif car des économies d'échelles peuvent se réaliser, notamment par l'organisation de manifestations annexes (autres sports, concerts, meetings). À titre d'exemple, le *Parc des Princes* abrite le tournoi des cinq nations, il est loué pour des concerts de rock ou d'autres manifestations sportives comme les Super Cross ou les démonstrations de ski. Comme les stades appartiennent aux collectivités locales², leur capacité et leur confort dépendent en grande partie des finances publiques qu'il faut relier à la masse démographique. D'autre part, ces grandes villes profitent des programmes de construction envisagés dans le cadre des manifestations sportives internationales (championnat d'Europe des Nations, Coupe du Monde). Ainsi, pour la Coupe du Monde 1998, l'État prend à sa charge 37% des dépenses pour le réaménagement des

¹Pour la saison 1995/96, l'UEFA autorise les clubs à utiliser 40% de la capacité totale en place debout mais seulement 20% quand le match est classé "à risque". Cet aménagement permet à de nombreuses équipes de jouer dans leurs stades malgré une réduction sensible de la capacité. On doute que cette autorisation perdure encore longtemps. D'autres mesures sont en vigueur concernant les dimensions de la pelouse, les équipements pour les journalistes mais de nombreuses dérogations permettent encore aux petits pays de participer.

²En France, seuls Monaco, Auxerre et le FC Sochaux sont propriétaires de leur équipement.

enceintes. Outre la construction d'un stade de 80 000 places à Saint-Denis¹, les travaux réalisés n'interviennent que dans les grandes agglomérations².

L'inadaptation des équipements, de l'outil de travail, détermine un préjudice évident pour l'équipe qui, parfois, ne peut recevoir dans sa propre enceinte sportive. Dans les années cinquante, Reims disputait ses rencontres européennes, non pas en Champagne, mais à Paris, au *Parc des Princes* car cette migration engendrait une augmentation de recette substantielle. Les conditions de sécurité n'étaient pas en cause - elles étaient quasiment inexistantes - mais les possibilités financières se trouvaient automatiquement limitées dans le stade *Auguste Delaune*. Devenue une nouvelle équipe parisienne lors de ses rencontres européennes, Reims fut soutenue par un public important. Plus récemment, lors de la saison 1995/96, la faible capacité du *Parc Lescure* à Bordeaux avait inquiété les dirigeants de Barcelone avant la demi-finale qu'ils comptaient bien disputer contre les Girondins. Ils craignaient en effet de ne pas disposer d'assez de places en finale pour les supporters catalans et envisageaient de proposer un dédommagement aux Bordelais afin qu'ils acceptent un déplacement de la rencontre à Paris. Le démarchage n'a pas eu lieu car le Bayern de Munich, moins présomptueux, a éliminé les Espagnols³.

Les normes françaises

L'UEFA préfigure aussi les recommandations exigées par les fédérations nationales. Si, de la même manière, celles-ci ne sont pas dirigées précisément à l'encontre des petites villes, elles ne favorisent en rien leur éclosion au plus haut niveau. Suite aux lois Bredin et Alliot-Marie, les clubs doivent désormais répondre à des règles précises concernant la capacité : 20 000 places assises en première division et de 12 000 en seconde. Une dérogation a toutefois été acceptée pour les communes de moins de 100 000 habitants qui peuvent se prévaloir de 17 et 10 000 places assises. À cela, s'ajoute un système de vidéo-surveillance obligatoire pour toutes les équipes au début de la saison 1997/98. En première division, la norme paraît acceptable en raison de la conformité existante et des projets de Coupe du Monde. En revanche, concernant l'étage inférieur, la Fédération des Maires des Villes Moyennes s'est insurgée contre cette décision ministérielle. Les maires des communes concernées ont, à juste titre, compris cette décision comme une atteinte à la pérennité de leurs équipes. René Beaumont, président du conseil général de Saône-et-Loire, a assimilé ces obligations sécuritaires à un arrêt de mort du football dans les petites villes : "*Les volontés de la ligue semblent plus inspirées par la volonté de pénaliser de façon indirecte les équipes des petites villes qui tiennent tête régulièrement et souvent victorieusement aux équipes des villes plus importantes.*"⁴ Les maires impliqués dans le débat estiment que

¹Le PSG a refusé de s'installer au *Stade de France*. En revanche, pour certains matches exceptionnels, il ne refuse pas la proposition afin de maximiser les recettes.

²La rénovation des stades et leur mise en conformité se déroulent à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse, Lens, Saint-Étienne et Montpellier. Outre l'État, les travaux sont cofinancés par les villes organisatrices et les collectivités locales. Voir (Chaumier et Rocheteau, 1995, p. 1024).

³*France Football*, n° 2611, 23 avril 1996, p. 19.

⁴*France Football*, n° 2611, 23 avril 1996, p. 37.

les participations de leurs communes sont directement visées. Pour Louhans qui ne compte que 6 500 habitants, cette adaptation impose une augmentation de la dette communale de 20%, hausse sans rapport avec une affluence moyenne en championnat de 2 300 spectateurs par match¹. Les clubs ne voient nullement le besoin d'un suréquipement à ce niveau. On envisage mal un prochain championnat de deuxième division dans lequel serait exclue la majorité des clubs actuels en raison de la non-conformité de leurs stades.

En première division, le problème a affecté Guingamp et Gueugnon. Pour recevoir l'homologation prévue par la loi Bredin, l'enceinte bretonne devait passer à 20 000 places dont 13 400 assises, ce qui l'obligeait à de sérieux travaux dont le coût approchait les 30 millions de francs. Le département des Côtes-d'Armor a voté une aide d'un montant de 6 millions de francs et l'on imagine les difficultés de conformité sans une dérogation². La ligue, sous la pression de l'État, notifie des mesures qui sont difficilement respectées. À Furiani, malgré la catastrophe, le stade promis et souhaité par tous se limite à une nouvelle tribune en béton³. Pour l'anecdote, ces normes plus ou moins honorées rendent délicates l'utilisation des données sur la capacité. Celles-ci peuvent se référer aux valeurs administratives ou réelles, aux records réalisés ou aux normes exigées. Dès lors, le nombre de spectateurs dépasse souvent la quantité de places soi-disant disponibles. À Bastia, si la capacité est fixée à 7 800 places, le record est de 15 000!

Ainsi, l'UEFA et les fédérations nationales affiliées limitent l'accession des petites villes au plus haut niveau par des moyens directs et indirects. En proposant une refonte européenne qui oublie le principe sportif au profit d'une invitation de prestige, la direction du football cède devant les grands clubs continentaux. En votant des conditions d'accueil de plus en plus draconiennes, elle limite *de facto* les bénéfices que peuvent retirer les plus petits.

3.2 Vers un championnat européen

Les involutions européennes s'achèment vers la création d'une Super-Ligue continentale s'inspirant du modèle sportif américain (Durand, 1995). Ce bouleversement constitue un changement d'échelle géographique par la création d'un niveau sportif supérieur. Il n'est pas, du moins dans les projets, une simple transposition des compétitions auxquelles les fédérations nationales étaient habituées. Ce changement s'accompagne aussi d'une modification philosophique par

¹France Football, n° 2604, 5 mars 1996, p. 36.

²France Football, n° 2599, 30 janvier 1996, p. 19.

³BROCHEN J.M. (1996), "Bastia! Terre vivante", France-Football, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 4.

l'inclusion de critères de participations extrasportifs. La proposition ne vient pas de l'UEFA qui, au contraire, retarde l'échéance afin de conserver son pouvoir. Les instigateurs de la réforme sont les grands clubs qui dominent à la fois leurs championnats nationaux et les compétitions européennes. Leurs dirigeants jugent que les droits de télévision perçus ne sont pas en adéquation avec les rentrées réalisables. Mais, au-delà de toutes ces conceptions, nous assistons à une immersion du football dans la sphère internationale car les plus grands clubs échappent désormais au domaine strictement sportif pour intégrer celui des fonctionnalités urbaines à l'échelle européenne.

3.2.1 La bataille financière

Le système de péréquation

Jusqu'au début des années quatre-vingt, la télévision et le sport entretenaient des rapports plus ou moins conflictuels à tous les niveaux de compétition¹. La multiplication des chaînes privées a bouleversé le système en instaurant une surenchère généralisée du "produit football". Le problème actuellement soulevé est celui de la gestion des bénéfices réalisés qui s'élèvent chaque année à des sommets inégalés. Jusqu'ici, les ligues et les fédérations intervenaient dans un rôle d'intermédiaire entre les clubs et les chaînes. Les équipes ne négociaient pas directement avec les diffuseurs car la démarche aurait diminué automatiquement les bénéfices totaux en raison d'une multiplication de l'offre. L'organisme de tutelle réglait les négociations, regroupait les propositions et se chargeait ensuite de répartir les sommes dégagées. Ainsi, tous les matches devenaient égaux en droits et le prestige du club n'était pas, théoriquement, un élément de bonus pour celui-ci. Si les plus petits y trouvent un avantage - un minimum de recettes est assuré - les grands s'estiment lésés car ils se considèrent comme les éléments moteurs du schéma financier. Aux Pays-Bas, par exemple, le club de Feyenoord vient d'intenter un procès à la fédération néerlandaise qui désire fonder sa propre chaîne sportive. Elle bénéficierait ainsi de la totalité des droits de télévision en commercialisant son propre produit. Ceux-ci seraient ensuite reversés équitablement entre tous les clubs. Feyenoord, ainsi que l'Ajax, pense gagner beaucoup plus s'il commercialisait lui-même ses droits². La logique s'applique à tous les grands championnats comme l'explique F. Beckenbauer, président du Bayern de Munich : *"En Allemagne, les clubs qui ont un succès en coupe d'Europe doivent contribuer au financement des non-qualifiés afin de garder son intérêt à la Bundesliga. Si elle bat tous les records en audimat, en nombre de spectateurs, c'est parce que le suspense reste intact jusqu'au bout. [...] Notre championnat génère une attention permanente. Mais il y a un revers à la médaille : le club riche qui doit*

¹Football et télévision sont à l'amont d'une florissante littérature. Nous renvoyons le lecteur à quelques ouvrages importants : (Maitrot, 1996), (Bourg, 1994, 1986), (Ferran, 1993), (Wahl, 1989), (Andreff, 1987) ainsi qu'aux abondants articles que la presse quotidienne et hebdomadaire consacre au sujet.

²*France Football*, n° 2606, 19 mars 1996, p. 6.

*aider "le pauvre", connaît des freins à son développement. Donc à sa compétitivité au plus haut niveau."*¹

Les grands clubs veulent leur indépendance

Au-delà des droits de télévision, ce sont encore deux conceptions qui s'opposent. Les fédérations désirent garder un système de péréquation en reversant à toutes les équipes les bénéfices accumulés grâce aux éléments moteurs. À l'inverse, les grands clubs n'acceptent plus d'aider la concurrence et s'estiment victime d'un système qui minore leurs propres gains. La ligue des Champions a élaboré une construction financière qui unit les deux parties adverses. Les droits de télévision sont gérés par la société suisse TEAM qui vend la compétition aux chaînes les plus offrantes des pays concernés. Elle redistribue ensuite les profits entre les équipes en fonction des performances sportives². À cela est ajouté un système de compensation dans lequel le champion national touche un pourcentage des droits versés par la chaîne de son pays. Cet amendement préserve les financements donnés par les chaînes allemandes, anglaises, espagnoles, italiennes et françaises. En cas de contre-performance de leurs favoris, les sommes versées ne disparaissent pas entièrement vers les équipes d'autres pays.

Ce système avantageux ne convient pas encore car, une seule formation étant qualifiée par pays, tous les grands clubs ne peuvent s'opposer au sein d'une même compétition devenue des plus lucratives. Ainsi, lors de la saison 1995/96, Milan AC, Barcelone, Manchester United, Bayern ou Benfica ont intégré la C3. Les télévisions, qui avaient payé fort cher pour des grandes affiches, se voyaient proposer des Spartak Moscou -Legia Varsovie, des FC Nantes -Aalborg, rencontres bien en dessous - commercialement parlant - des confrontations médiatiques espérées. La Juventus et le Real de Madrid, principaux pourvoyeurs de recettes, devaient partager les gains avec les champions du Danemark, de Russie, Pologne ou Roumanie³. L'UEFA a répondu en autorisant deux clubs pour les grands pays mais une Super-Ligue résoudrait tous leurs problèmes en définissant une véritable élite européenne détachée des conditions nationales de qualification. Comme le souligne Pierre Milza, *"les grandes batailles sur la pelouse et sur les gradins des stades ne sont plus à l'heure actuelle en Europe, celles qui opposent les joueurs et les supporters des onze nationaux, mais bien davantage celles qui voient s'affronter aussi bien dans les matches de championnat que dans les rencontres de Coupe d'Europe, les grands clubs du Vieux Continent"* (Milza, 1996, p. 95). Encore faut-il préciser les critères de la participation car si le terme "grand club" est accepté par tous, il manque cruellement de définition.

¹France Football, n° 2564, 30 mai 1995, p. 42.

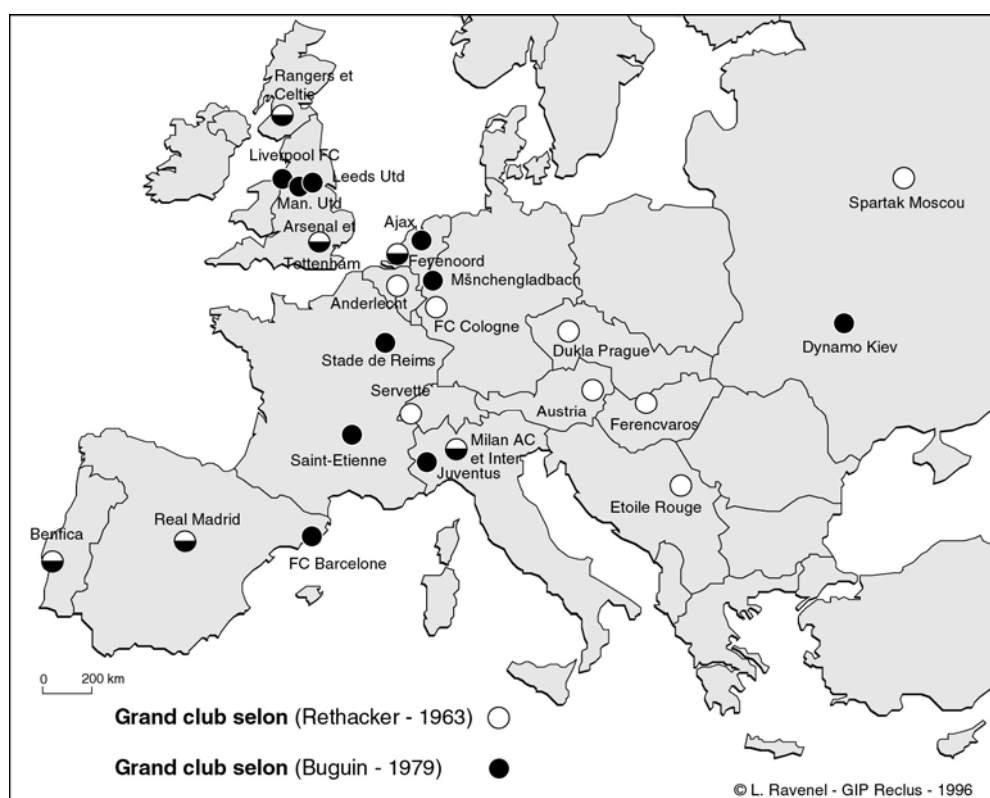
²8 MF pour une participation à la Ligue des Champions ; 1,8 MF le point du match nul ; 3,6 MF la victoire plus des primes en cas de participations aux phases finales (saison 1995/96). L'Ajax, vainqueur en 1995, a ainsi gagné plus de 100 MF.

³VALENTE A. (1995), "Il y a comme un défaut", France Football, n° 2584, 17 octobre 1995, pp. 12-13.

3.2.2 Une définition des grands clubs

La notion de “grand club” est à l'origine de ce changement d'échelle. Nous avons utilisé l'expression maintes fois, sans véritable souci de précision comme si la dénomination se suffisait à elle-même. Il nous semble pourtant indispensable de rattacher cette définition à des critères plus objectifs car les conceptions qui sous-tendent l'appellation déterminent les éléments du débat actuel. Quand on analyse le discours autour de ces équipes, on remarque un changement profond opéré depuis une trentaine d'années, véritable témoignage de l'évolution sportive.

Carte II.5 - Deux définitions des grands clubs (1963 et 1979)



La perte de l'identité sportive

En 1963, J.P. Réthacker en élabore une définition dans une enquête consacrée aux grands clubs mondiaux¹. Les équipes choisies sont réparties en 4 catégories : “les latins”, “les semi-pros”, “les non-amateurs de l'Est”, “les Britanniques”. La notion principale se confond avec la représentativité nationale du club, véritable élément révélateur du football de son pays. Le grand club figure préférentiellement l'identité et, malgré les fortes différences de statuts, leur panorama est chargé de symboles nationaux. Seulement 13 équipes européennes sont figurées et, comme le précise l'auteur, le choix résulte d'une conception idéologique : “Pour être très complet, nous

¹RETHACKER J.P. (1963), “Ces grands clubs qui font le football du monde”, *Les Cahiers de l'Équipe football* 64, n° 19, décembre 1963, pp. 116-138.

*aurions dû en présenter [les grands clubs] une quarantaine. Car en Angleterre, en Espagne, en Italie, en Allemagne par exemple, ils sont quatre ou cinq à pouvoir rivaliser sportivement et financièrement parlant. Nous avons donc dû faire un choix. Nous nous sommes efforcé de retenir le club qui représente le plus typiquement et le plus exactement son football national. Et par son standing passé ou présent, et par la façon dont il est géré, dont il vit, et par la valeur de son équipe ou de ses joueurs, et par ce qu'il représente dans la vie même du pays."*¹ Si les aspects économiques s'insèrent dans la définition, ils ne sont pas les critères principaux de la sélection des clubs européens. Sont ainsi mentionnés (carte II.5) : Milan AC, Real de Madrid, Benfica, FC Cologne, Anderlecht, Austria Vienne, Feyenoord, Dukla de Prague, Étoile Rouge de Belgrade, Servette de Genève, Ferencvaros, Spartak Moscou, Glasgow Rangers et Tottenham. Le style de jeu, la représentativité restent des critères essentiels comme l'atteste le commentaire sur l'Austria de Vienne : *"Austria est le club type d'Autriche, non seulement par son nom et son glorieux passé, mais aussi parce qu'il a toujours tenu à sa réputation de club pratiquant un football classique académique, tant en Autriche qu'en Europe centrale et dans le monde."*²

Seize années plus tard, J.C. Buguin s'engage dans une voie identique (Buguin, 1979) : il détermine 19 grands clubs européens parmi lesquels on compte 4 anglais (Liverpool FC, Manchester United, Leeds United, Arsenal), 3 italiens (Milan AC, Inter de Milan, Juventus), 2 espagnols (Real Madrid, FC Barcelone), 2 français (Stade de Reims, AS Saint-Étienne), 2 hollandais (Feyenoord, Ajax), un allemand (Borussia Mönchengladbach), un belge (Anderlecht), un écossais (Celtic), un portugais (Benfica) et un soviétique (Dynamo Kiev). Les petits pays ont disparu et le choix est dicté par un certain chauvinisme³. Le grand club n'est plus un représentant national ou un symbole mais une entité au palmarès important, qui a marqué le football international. L'aspect identitaire passe au second plan derrière l'efficacité, la productivité sportive tant dans les résultats qu'en terme d'image. La notion évolue donc avec le temps et reflète l'évolution conceptuelle du football qui fait disparaître les identités au profit d'une émergence économique (Ravenel et Praicheux, 1997).

Le besoin d'un public

Quand Buguin décrit le Stade de Reims, il précise : *"Par ses structures, son stade trop restreint, Reims est resté un petit club. La population de la capitale du champagne n'est pas comparable à celle de Madrid, de Milan ou de Barcelone. Pour qu'une grande équipe vive, il faut un grand stade rempli au maximum"* (Buguin, 1979, p. 47). Il n'y a pas de relation linéaire entre les deux grandeurs mais simplement le besoin d'un seuil de population nécessaire pour remplir le stade, pour attirer une quantité importante de supporters et bénéficier de recettes d'autant plus confortables. Toutefois, l'envolée des droits TV a réduit d'autant l'influence financière des spectateurs qui jouent alors un autre rôle, un rôle participatif et non plus strictement économique. Ils accréditent la valeur de l'équipe, collaborent au spectacle depuis les tribunes (Bromberger, 1995) : l'ambiance,

¹*Ibid.*, p. 117.

²*Ibid.*, p. 129.

³Par exemple, dans le commentaire sur le Stade de Reims, il est clairement précisé que l'équipe n'est pas un grand club.

les *tifos*, les chants prennent toute leur ampleur dans une enceinte comble. La foule encourage son équipe, pousse les joueurs au dépassement. Tous les professionnels français évoluant dans de grands clubs étrangers soulignent cette influence nécessaire à la notion même de "grand club". *"Au stade Olympique [de Munich], il y a une affluence moyenne de 60 000 personnes. Partout en Allemagne on joue à guichets fermés lorsque le Bayern se déplace. Nous affronter revient systématiquement à jouer le match de l'année. Ainsi nous devons toujours être motivés à 150%. [...] Plus il y a de pression, mieux cela vaut! Et c'est ainsi que l'on se maintient au sommet."*¹ Cette ambiance, cette pression résultent d'une multitude de facteurs relevant, entre autres, de l'enjeu sportif, des passions locales envers l'équipe, de la composition du public². Au-delà, l'effet de masse majore la fonction spectaculaire que les reportages télévisés magnifient par le stade comble. On admire, on envie les 100 000 spectateurs de Barcelone, les 60 000 de Turin ou les 50 000 de Manchester. Comme elles le font pour leurs émissions en public, les chaînes de télévision projettent d'inviter les supporters car le stade vide est synonyme d'une perte de valeur télévisuelle.

Le grand club nécessite tous les ingrédients de ce spectacle et ne peut exister en faisant abstraction du palmarès, des moyens financiers ou d'un public. Monaco, par exemple, malgré un palmarès européen de haute tenue, de soutiens financiers exceptionnels, a été totalement occulté des mémoires sportives. Dans un sondage³, le club de la Principauté disparaît totalement des grandes équipes françaises et européennes. Outre son association prédominante au royaume d'opérette, le public et l'ambiance inexistantes n'ont jamais suscité et engendré l'image nécessaire à la dénomination de "grand club" que pourrait laisser suggérer son palmarès sportif. Les joueurs souffrent de cette indifférence, comme l'explique S. Anderson, l'attaquant vedette de l'AS Monaco : *"À la maison, il arrive que nous ne soyons pas assez concentrés. Parce qu'il n'y a pas de public, pas de pression. Quand la pression est là, nous sommes là aussi. À Louis II, cela n'est pas le cas et cela ne changera jamais. L'été ça va encore, mais quand arrive l'hiver, il n'y a plus personne."*⁴

La continuité, la pérennité participent aussi à la définition mais elles n'empêchent nullement une indulgence sur les difficultés passagères comme le souligne P. Lescure, le co-président du PSG : *"Regardez l'indulgence qu'on a tous pour le Real Madrid! Au début de la création des Coupes d'Europe, il a tout raflé mais ensuite, que d'années de disette ! Et bien, pour lui, on a cette indulgence car il y a une forme de permanence. Tout le monde oublie que Berlusconi a récupéré Milan en deuxième division. Oui, mais c'est Milan!"*⁵ La nostalgie des grands noms, des renommées prestigieuses sont indispensables à l'appellation et certains projets de Super-Ligue voudraient

¹J.P. Papin, *France-Football*, n° 2612, 30 avril 1996, p. 17.

²Nous analyserons en détail le phénomène dans le chapitre 3 de la troisième partie consacré à l'avantage à domicile.

³Sondage BVA/France-Football, *France Football*, n° 2590, 28 novembre 1995, pp. 1-3. À la question "Parmi les clubs de football professionnels ayant contribué ou contribuant à l'histoire du football national, quel est celui qui vous a ou vous fait le plus rêver?", Monaco n'apparaît pas dans les équipes citées.

⁴*France-Football*, n° 2637, 22 octobre, p. 11.

⁵*France-Football*, n° 2606, 19 mars 1996, p. 2.

choisir les compétiteurs en fonction de ces critères. Le palmarès permet toujours une qualification qui ne correspond plus à une réalité objective. Sur ce plan, Saint-Étienne est un grand club français, du moins dans les mémoires.

3.2.3 La fonction internationale des grands clubs

L'acception et la définition du "grand club" ne peut se concevoir aujourd'hui sans établir une correspondance avec le phénomène d'internationalisation des villes¹ car la possession et la préservation d'une grande équipe relèvent aussi d'une stratégie urbaine. En France, nous avons précisé que le club devenait un équipement urbain obligatoire à partir d'un seuil de 200 000 habitants environ. Le grand club opère un changement d'échelle et nous pensons qu'il devient indispensable à une ville qui désire acquérir la dimension internationale. Parmi les critères déterminés dans le projet N.I.C.E², un chapitre est constitué par les manifestations internationales qui admettent les compétitions sportives. Dans la définition de P. Soldatos, "*une ville internationale moderne accueille de façon régulière des rencontres et autres types d'activités internationales (congrès, expositions, festivals, rencontres sportives, etc.)*" (Bonneville et alii, 1991, p. 18). La grande équipe participe *de facto* à cette dimension car sa ville participe à une compétition qui s'affirme comme un réseau transnational entre les plus grandes villes du continent. Ces manifestations "*sont un enjeu de pouvoir et d'image de marque*" (*ibid.*, p. 87) complémentaires ou se substituant aux fonctions de commandement. Les grandes équipes deviennent un véritable miroir urbain qui, hypermédiatisée doit augmenter son attractivité. J. Bale, à travers l'exemple de Liverpool (Bale, 1993, p. 75), a montré la fonction touristique et médiatique essentielle que génère le grand club de football. Il cite un bulletin touristique de la région du Merseyside qui place le Liverpool FC parmi les premiers sites touristiques. Il produit, d'autre part, la plaquette de l'office de tourisme qui organise des *Soccer City Weekends on Merseyside* dans "*la capitale mondiale du football*" (*ibid.*, p. 76). Pour J.M. Dewailly, les grands événements sportifs s'interprètent comme des critères touristiques vantant les mérites d'une ville ou d'une région. Les retombées géographiques de la manifestation sont à la mesure de son rayonnement (Dewailly, 1993). Dans une étude sur les dynamiques propres aux grandes agglomérations, J. Gottmann a qualifié l'importance et la nécessité de rituels collectifs exprimés dans de majestueuses enceintes sportives où se déroulent les manifestations internationales. Par cet intermédiaire, les grands centres urbains renforcent leur force symbolique (Gottmann, 1974).

¹Les abondantes recherches sur le sujet sortent du cadre de cette thèse. Nous utilisons simplement la notion d'internationalisation car elle participe aux objectifs des grands clubs internationaux. Notre analyse concerne ce point précis et nous nous référons principalement à (Bonneville et alii, 1991) et (Brunet et alii, 1989).

²Le projet *New International Cities Era* a été développé par le P. Soldatos. C'est une démarche d'analyse dont le but est de définir "la nature et les fonctions d'internationalités de ces villes au moyens d'indicateurs pertinents." Appliqué aux villes nord-américaines, le projet a été transposé à l'étude des grandes villes européennes non capitales. Les critères et les résultats sont exposés dans (Bonneville et alii, 1991).

Un championnat de grandes villes

Cette dimension intéresse la création inévitable d'un futur champion d'Europe dans lequel seront désignés les participants. Derrière l'opposition sportive, les grandes villes affirmeront leur image et leur puissance dans un show médiatique international. S. Berlusconi, président du Milan AC, imagine une compétition répondant directement au principe du seuil urbain : *"Les clubs admis à y participer devraient réunir un cahier des charges très précis avec notamment un poids économique très important, un nombre élevé de supporters, un stade situé dans une grande ville."*¹ Les dirigeants du FC Barcelone, dans un même souci de catégorisation, fixent des conditions draconiennes de participation afin de préserver les plus grands clubs : un grand stade, un budget minimum très élevé, un grand aéroport à proximité, des capacités d'accueil de très haut standing, etc., soit des fonctions de référence pour l'internationalisation².

Ce projet conduit à la formation d'un réseau d'équipes européennes dont les modalités de lien avec leurs espaces nationaux sont encore à définir. L'Ajax soutient activement le projet car le club ne s'estime plus à sa place au sein d'une compétition hollandaise d'un niveau sportif et géographique inférieur. Pour le football, Amsterdam se perçoit davantage comme une ville insérée au réseau des grandes métropoles qu'une cité simplement engagée dans le championnat des Pays-Bas. Et, comme le précise son président M. Van Praag, les distances n'interviennent pas à ce niveau : *"Nous avons deux heures d'avion pour aller à Barcelone alors qu'il faut trois heures de bus pour se rendre à Maastricht ou à Sittard."*³ J.C. Buguin prévoyait déjà cette évolution géographique en ces termes : *"Avec l'évolution des moyens de transport, en rapidité et en confort, il ne serait pas étonnant que demain, l'épreuve la plus importante s'appelât le Championnat d'Europe des Clubs qui regrouperait sur une saison les champions nationaux des pays européens"* (Buguin, 1979, p. 20).

De nombreux autres clubs perçoivent cette inadaptation entre leurs échelles d'appartenances nationales et leurs revendications européennes. Au Portugal, Benfica et le FC Porto surclassent leurs adversaires dans une épreuve totalement déséquilibrée ; les Rangers et le Celtic agissent de même dans la compétition écossaise. Leur admission dans un vrai championnat européen constituerait une mise à l'échelle de leurs capacités bridées par leurs frontières nationales. En Suède, bien que Göteborg n'appartienne pas à la classe des villes internationales, la situation de l'IFK résume le problème d'échelle géographique. Depuis dix ans, le club n'a plus de concurrents dans son propre pays et ses participations permanentes aux coupes d'Europe lui assurent une puissance financière démesurée. Il possède les meilleurs joueurs suédois, détient le monopole sur tous les transferts et ne sait plus vers quel niveau géographique diriger sa politique dans un championnat quasiment joué à l'avance. Sans rivaux nationaux, l'Europe représente une échappatoire mais l'IFK y joue les seconds rôles. Prisonnier de ses frontières nationales mais trop petit pour le

¹France-Football, n° 2606, 19 mars 1996, p. 8.

²Ibid.

³Ibid.

niveau supérieur, son avenir est pour l'instant bloqué car "trop de succès tue le succès"¹.

Une comparaison des indicateurs

Tab. II.9 - Classement des villes européennes selon R. Brunet²

Classe 1 Londres Paris	Classe 6 Bonn Lille, Nice Bristol, Bordeaux, Hanovre, Grenoble Montpellier, Nantes, Dublin, Porto Nuremberg, Eindhoven, Bilbao Palerme, Bari, Mannheim Lige, Leeds-Bradford, Rennes Trieste, Essen
Classe 2 Milan	Classe 7 Saragosse, Mayence-Wiesbaden Liverpool, Southampton, Newcastle, Salonique, Tarente, Berne, Nancy, Lausanne Karlsruhe, Brême, Rouen Malaga, Padoue, Cagliari, Arnhem Cardiff, Munster, Brunswick, Metz, Palma Augsbourg Angers, Vérone, Dortmund, Aix, Nimègue, Orléans, Clermont Cadix, Castane, Parme, Groningue, Reims Las Palmas, Valladolid, Grenade, Bochum, Tours
Classe 3 Madrid Munich, Francfort Rome, Bruxelles, Barcelone Amsterdam	
Classe 4 Manchester Berlin, Hambourg Stuttgart, Copenhague, Athènes Rotterdam, Zurich Turin Lyon Genève	
Classe 5 Birmingham, Cologne, Lisbonne Glasgow Vienne, Edimbourg Marseille Naples Séville, Strasbourg Bâle, Venise, Utrecht Düsseldorf, Florence, Bologne, La Haye, Anvers, Toulouse Valence, Gênes	

Source : (Brunet, 1989)

Selon le classement dégagé par R. Brunet à partir de 165 indicateurs, les villes de plus de 200 000 habitants se répartissent en 8 catégories dont les 6 premières sont de "niveau européen" (Brunet et alii, 1989) (tab. II.9). Un examen de ces classes et des clubs associés permet une comparaison intéressante. La première regroupe les deux plus grandes métropoles que sont Londres et Paris. Elles s'affilient aisément aux clubs d'Arsenal ou de Tottenham et du PSG. La présence footballistique parisienne est très récente et cette nouveauté confirme nos propos sur l'évolution. Quand Pierre Lescure évoque les raisons qui ont poussé Canal Plus à investir dans un club parisien à la dérive, il invoque l'échelle européenne : "On savait que le niveau, en Europe, allait croître et embellir sous quelque forme que ce soit. Il était impensable que Paris reste à la traîne quand des villes comme Turin, Rome, Milan, Madrid ou Barcelone possédaient chacune deux clubs de grande envergure. Sans parler de tous ceux existant à Londres."³ Un grand club pour Paris est alors essentiel et le PSG, en remportant une première Coupe d'Europe, en fidélisant un public de plus en plus nombreux, rentre dans le cercle fermé des prétendants internationaux. Les deuxième et troisième classes

¹DRAY D.(1996), "Quel avenir pour Göteborg", *France-Football*, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 37.

²R. Brunet propose une huitième classe que nous ne reprenons pas ici.

³*France-Football*, n° 2606, 19 mars 1996, p. 2.

regroupent 8 villes dont les clubs répondent aux critères. Si les Real, Bayern, FC Barcelone, Ajax et Milan dominent l'Europe, Anderlecht, la Lazio et l'Eintracht possèdent un palmarès non négligeable. Le club bruxellois a gagné trois coupes européennes tandis que Francfort et Rome se sont contentés d'une seule victoire.

La classe 4 devient plus hétérogène car si Manchester United, la Juventus, Feyenoord, Panathinaïkos ou Hambourg SV sont des grands clubs, ni Zurich, ni Stuttgart, ni Copenhague, ni Lyon ne peuvent prétendre à ce niveau. Mêmes constatations pour les classes inférieures où le nombre de villes prétendantes diminue. Toutefois, on ne peut en aucun cas déterminer une qualité sportive croissante avec la valeur de la classe. L'appartenance de Liverpool au groupe 7 ne préjuge en rien d'une valeur sportive inférieure à celle des autres groupes. C'est la notion de seuil qui doit être retenue : le grand club existe dans une ville à fonction internationale et les projets européens se dirigent vers ce sens unique.

Le football n'est pas une exception dans le domaine sportif car les autres disciplines connaissent une évolution plus ou moins identique et nous citons précédemment l'exemple de l'Euro-Ligue de Basket. D'une manière similaire, la Coupe Davis 1996 a indiqué la nature profonde du changement. À l'occasion des quarts de finale qui ont opposé la France au Danemark, la Fédération Française de Tennis a subi les reproches de sa tutelle internationale car les matches étaient organisés à Limoges. Le bureau mondial justifiait ses admonestations car cette ville moyenne n'était pas suffisamment équipée en infrastructures hôtelières, routières et touristiques pour recevoir la compétition. Seul Paris était jugée apte pour organiser une manifestation de cette ampleur.

3.2.4 Un exemple français : le PSG

Le système français n'échappe pas à cette logique de métropolisation des grands clubs qui, si elle ne s'exprime pas encore pleinement dans les statistiques, marquera les prochaines années. Depuis cinq ans, la capitale s'est dotée d'une grande équipe devenue aujourd'hui championne d'Europe. Jusqu'en 1993, Marseille dominait le championnat par un système efficace de corruption. Après une période de purgatoire, le club revient en première division et compte rivaliser de nouveau avec le PSG. Les deux grandes villes françaises engagent une compétition sur le plan national et, à terme, européen. Le PSG, tout comme l'OM, est situé dans une grande agglomération, détient un palmarès multiéchelle et son capital a été constitué par les investissements de grandes firmes en raison du caractère international de la ville. Il se rapproche des autres grands européens et s'éloigne, à l'inverse, des structures françaises traditionnelles. Contrairement à ses homologues continentaux, il ne souffre actuellement d'aucune concurrence sur son territoire : le Red-Star à Saint-Ouen - ou Endoume à Marseille¹ - ne résiste pas devant un club dont l'influence s'accroît chaque année.

¹Endoume, club de quartier, joue en National 1. Mais contrairement à la plupart des grandes villes d'Europe, ses supporters commencent leur soutien total à l'OM. Il n'y a pas de concurrence. Voir JOUHAUD Fabrice (1996), "Endoume : pas touche à l'OM", *France-Football*, n° 2596, 9 janvier 1996, pp. 26-27 et (Bromberger, 1995, p. 108).

Le PSG a été fondé en 1973 afin de doter la capitale d'une équipe digne de son rang car, depuis les disparitions successives des Racing et Stade Français, le football de haut niveau désertait l'agglomération. Sous les présidences de Francis Borrelli ou de Daniel Hechter, le club approcha cet objectif avec plus ou moins de réussite. En 1979, J. Eskenazi décrit cette nouvelle expérience parisienne : " Eut [le PSG] d'abord le mérite de tenter de boucher le trou béant du football parisien. A écrit les premières pages de sa jeune histoire avec beaucoup de sérieux et de larmes. N'a pas encore trouvé la récompense d'efforts pas toujours heureux mais incontestables. Se révèle néanmoins comme un grand club de football, le plus favorisé sous le rapport des recettes et à qui le temps apportera la patine indispensable" (Eskenazi, 1979, p. 42). Dès ses origines, le PSG bénéficie des potentialités démographiques offertes par la capitale. De 1976 à 1979, il comptabilise la meilleure affluence du championnat avec plus de 20 000 spectateurs par match malgré des résultats moyens. Dans les années quatre-vingt, l'équipe s'installe parmi les meilleures formations françaises, gagne le titre en 1986 mais ce succès ne lui évite pas des saisons moroses. Le club ne conserve pas la régularité dans ses résultats et ne peut, à ce titre, être comparé aux grands clubs européens¹. L'équipe parisienne ne concrétise pas l'espoir suscité et les luttes financières acharnées avec Marseille et Bordeaux creusent le déficit accumulé. En 1990, le club est au bord du dépôt de bilan et l'on se demande une nouvelle fois, éternelle antienne du discours sportif français, si une "grande équipe est viable dans la capitale"². Le club aurait pu disparaître mais son statut de métropole internationale lui a offert une nouvelle chance grâce à l'intervention de Canal Plus.

En juin 1991, la chaîne cryptée et la mairie de Paris créent une Société Anonyme à Objet Sportif dont Canal Plus détient 40% des parts. Le conseil d'administration est composé de représentants des deux parties, la mairie soutenant toujours le club à hauteur de 32 MF annuels³. Les décisions sportives reviennent à l'actionnaire majoritaire qui poursuit le but initial. Canal Plus aurait pu investir dans une autre ville, un autre club mais la décision de localisation répond à une logique européenne. Quand André Rousselet, le président-fondateur de la chaîne, évoque le choix parisien, il insiste sur l'intégration continentale : "À l'époque, il y avait urgence. Le football européen se remettait en question. Les grands clubs italiens et espagnols avaient mis en chantier l'idée d'un championnat d'Europe regroupant toutes les grandes équipes. Pour notre chaîne et pour le football français, il fallait absolument que Paris en soit. Mais, alors le PSG était en bas de classement. On craignait sa relégation, son dépôt de bilan."⁴ Le sauvetage de l'équipe s'inspire directement des obligations internationales. Dans le même temps, la chaîne, dont "l'identification à Paris a toujours été très forte"⁵, adopte une démarche stratégique : principal actionnaire télévisuel du football français⁶, elle ne peut laisser Marseille et l'OM dominer excessivement le championnat. À terme, le

¹Le PSG termine 15ème en 1988, 13ème en 1985.

²Thème de l'émission de TF1 "Va y avoir du Sport" programmée en 1990. Cité par (Fernandez, 1995, p. 93).

³La Lettre de l'Économie du Sport, n° 205, 17 mars 1993, p. 1-3.

⁴France-Football, n° 2513, 7 mai 1996, p. XV.

⁵Ibid..

⁶Pour le seul championnat de D1, Canal Plus verse 250 MF à la LNF.

monopole marseillais pourrait dévaloriser l'intérêt de la compétition. Le football est le produit attractif de Canal Plus qui, par cet investissement, souhaite relancer le spectacle en proposant un concurrent digne de l'OM. Le choix stratégique révèle implicitement le respect de la hiérarchie urbaine au sommet de la compétition : la première et la deuxième ville de France doivent s'affronter pour une représentation de qualité. La puissance démographique des deux protagonistes ajouterait ainsi un intérêt supplémentaire à la lutte. Depuis 1991, ce nouvel élan s'est traduit sportivement par un titre de Champion de France, deux Coupes de France, une Coupe de la Ligue et une Coupe d'Europe. Une première étape est franchie, elle se signale par la popularité croissante du club qui se dégage de son image strictement parisienne. Les dirigeants définissent maintenant une nouvelle étape exprimée dans un vaste plan de développement afin que les bons résultats perdurent sur une durée digne des grands clubs européens¹.

À Marseille, un phénomène identique s'amorce avec les arrivées successives de Parmalat et d'Adidas. Après avoir été l'un des premiers clubs suscitant les investissements de firmes multinationales², l'OM les attire de nouveau car elles sont soucieuses de parrainer une équipe de dimension européenne. Quand D. Barili, directeur général de Parmalat, explique les raisons du choix marseillais, il avance un avis qualitatif supplémentaire : *"Marseille, selon nos études, c'est en tout point un club au potentiel supérieur à Paris. Là bas, les gens sont passionnés mais sains, pas comme les skinheads parisiens ou milanais. Marseille, c'est Naples et la Juve en même temps. Et puis l'OM est géré aujourd'hui par des gens rationnels, loin de l'équipe précédente. M. Gaudin est un homme sérieux."*³ Sans présager de l'avenir sportif, on peut raisonnablement penser qu'une lutte entre les deux grandes villes s'engagera dans les prochaines années pour la conquête des titres et des places dans le futur championnat européen. Mais sera-t-elle suffisante pour changer radicalement la structure d'un football

¹LACOMBE R. (1995), "PSG fonce vers l'an 2000", *France-Football*, n° 2590, pp. 6-8.

²Quand B. Tapie reprend l'équipe en 1986, il adopte le statut de Société Anonyme à Objet Sportif et insère le club dans son empire financier. Encore une fois, l'expérience d'un "football-capitaliste" tourna court. Parmi la nombreuse littérature sur l'OM et B. Tapie, on peut consulter : (Belin, 1995), (Bernes, 1995), (Bourg, 1994, pp. 13-41), (Guillou, 1994, pp. 217-235), (Grimault, 1991), (Bouchet et Roseghini, 1990) ainsi qu'une multitude d'articles de presse.

³*France-Football*, n° 2605, 12 mars 1996, p. 25. Parmalat est un géant mondial de l'agro-alimentaire spécialisé dans les produits laitiers. Le sport et le football, en particulier, joue un rôle de premier plan dans sa politique de communication internationale. Voir NOTARIANNI R. (1996), "Parmalat : les enjeux du stade", *France-Football*, n° 2604, 5 mars 1996, p. 22.

français qui minimise la relation hiérarchie urbaine, hiérarchie sportive? Si l'évolution générale semble inéluctable, il n'est pas impossible que notre championnat préserve une partie de sa singularité que l'on pourrait nommer le "paradoxe français".

4. Deux échelles et deux modèles de clubs

Dans un récent sondage sur le football français, une question a suscité notre attention : *"Parmi les propositions que je vais vous citer, pouvez vous me dire quelles sont les deux, qui selon vous caractérisent le mieux un grand club de football moderne?"*¹ Une tentative de définition du grand club est de nouveau proposée mais les résultats contredisent les conceptions valables à l'échelle européenne. Les deux principales valeurs demandées sont une formation des jeunes de qualité (62%) et l'expression d'un beau jeu (57%). L'importance du budget (27%), le recrutement prestigieux (24%), le palmarès (21%), relégués au second plan, indiquent clairement une position contrecarrant la tendance actuelle. En cela, le PSG ou l'OM n'entrent pas dans la définition française de grand club. Opinion contradictoire, paradoxale, car à la question suivante - *"Quels sont les trois grands clubs français qui marqueront la fin de siècle?"* - les deux concurrents apparaissent en compagnie du FC Nantes².

Ce sondage confirme une conception du football de haut niveau spécifique à la France. En se référant à la formation et au beau jeu, la notion de grand club fonctionne sur une dialectique permanente avec la réalité du terrain. Si la formation est tant vantée, c'est qu'elle peut être synonyme de succès comme l'ont démontré Nantes et Auxerre, deux clubs formateurs. Jusqu'au titre de champion d'Europe gagné par l'OM, les exploits européens avaient dépendu d'équipes aux moyens financiers limités comme Bastia, Sochaux, Toulouse, Lens ou Laval, les plus argentées ne réussissant guère mieux dans la conquête des titres. En revanche, pour les prochaines décennies, les sondés anticipent sur l'évolution future européenne. Ils désignent les clubs des deux plus grandes villes comme l'avenir et imaginent une internationalisation parisienne encore plus poussée.

Comme nous l'avons montré statistiquement, ce paradoxe se retrouve dans l'implication des niveaux urbains car le football de haut niveau juxtapose deux échelles sans qu'il y ait une liaison forte et directe avec la hiérarchie sportive. Cette coexistence est une constante et, derrière le paradoxe, une véritable conception nationale du sport s'affirme.

La présence des petites villes

La présentation de la saison 1995/96 a provoqué dans la presse des commentaires amusés et G. Ernault, l'éditorialiste de *France-Football*, a dépeint en ces termes cette nouvelle année footballistique : *"Jusqu'à ce jour, véritable porte-drapeau du foot au village, l'A.J. Auxerre voit débarquer sur ses plates-bandes l'En Avant Guingamp (8 700 hab.). Aucun championnat européen ne peut se vanter d'une distribution aussi champêtre. C'est la manifestation même du paradoxe français, car à l'étage au-dessous, que trouve-t-on? Marseille, Toulouse, Sochaux, Caen, Nancy, le Red-Star, Laval, soit 10 titres de champion de*

¹Sondage BVA/France-Football, *France Football*, n° 2590, 28 novembre 1995, pp. 1-3.

²La place du FC Nantes résulte d'un effet conjoncturel important - ils sont champions en titre lors de la réalisation du sondage - et des qualités du grand club "à la française".

France, 16 Coupes, une Coupe d'Europe des champions, une centaine de matches européens."¹ Cette saison marque effectivement l'apogée du paradoxe mais n'en marque point le début, ni la fin. Quelles que soient leurs localisations, ces petites villes ont toujours existé dans le championnat français suscitant des discussions interminables sur le bien-fondé de leur état. Déjà en 1950, une grande enquête de *L'Équipe*² posait une question dont la seule énonciation indiquait un débat à l'ordre du jour : "Un club pro est-il viable dans une petite ville?" Les lecteurs questionnés partageaient équitablement leurs opinions : 34% répondaient par l'affirmative en prenant les exemples de Sète, Sochaux et le contre-exemple parisien. Dans ce cas, "un recrutement local, une gestion saine, un bon entraîneur sont plus importants que l'afflux de spectateurs". En revanche, 32% affirmaient l'incohérence de la situation en estimant que seul le mécénat pourrait sauver ces équipes ... et que ce mécénat n'était pas souhaitable. Enfin, 34% préconisaient la réunion de certaines conditions pour approuver l'énoncé : une région riche en population sportive, un soutien incondtionnel du public et des joueurs ayant "l'esprit de clocher".

L'opinion était donc fortement partagée entre les deux conceptions qui s'accordent unanimement à définir la "petite ville" comme une cité en dessous de 50 000 habitants. Quantitativement, cette délimitation n'est pas primordiale car elle est avant tout relative. D'après la presse sportive, la petite ville s'individualise davantage en une opposition à la grande tant par le nombre de ses habitants que par les résultats sportifs. Elle devient encore plus petite quand elle se hausse à un niveau qui ne devrait pas être le sien. Une définition "plus géographique" estime "qu'un nombre de 5 à 6 000 habitants peut être retenu comme une valeur normale des petites villes" (Barrère et Cassou-Mounat, 1980, p. 98). Mais, avec cette limite, notre notion ne fonctionne plus car aucune des villes auxquelles nous nous référons ne tombe aussi bas. C'est pourquoi nous préférons la désigner comme une cité démographiquement inadaptée à sa dimension sportive : elle est située en dessous d'un seuil de population qui n'offre qu'une probabilité extrêmement faible d'accession à l'élite. En accordant une place particulière à ces individus, le championnat français transforme l'illogisme en spécificité.

Nous présenterons, sans exhaustivité, ces villes marquantes, aux rangs hiérarchiques inversement proportionnels à leurs classements. Beaucoup ont participé au championnat de deuxième division, profitant de l'ouverture aux amateurs mais préservant, dans ce cas, la logique hiérarchique. D'autres, au contraire, ont bouleversé l'ordre établi. Loin d'être un phénomène mineur, exceptionnel ou anecdotique, cette situation est le produit d'un système autant financier qu'idéologique et la presse sportive le rappelle constamment : "Ce n'est pas pour rien que la France est le pays du Système D. Il existe en football une sorte de génie français pour construire d'excellents clubs juste aux endroits où, selon la logique actuelle du football-business, il ne devrait pas y en avoir. Auxerre et Guingamp aujourd'hui, Laval et Sedan hier, Bastia aujourd'hui comme hier ne devraient pas tirer dans la même catégorie que Nantes, Strasbourg, Bordeaux, sans parler de Paris ou de Lyon. Et pourtant, non seulement

¹ERNAULT G. (1995), "La saison du plaisir", *France-Football*, n° 2571, 18 juillet 1995, p. 2.

²"Pourquoi n'allez-vous pas plus nombreux au football?", *L'Équipe*, 25 janvier et 1 février 1950.

*ils le font, mais ils se permettent même de devenir champion et de croquer plus souvent qu'à leur tour un bout de gâteau européen. Merci à eux de nous démontrer que l'argent n'est pas tout même si leur réussite souligne une certaine fragilité et une certaine inconstance dont le football français d'élite n'est pas encore débarrassé."*¹

Les conditions locales d'émergence

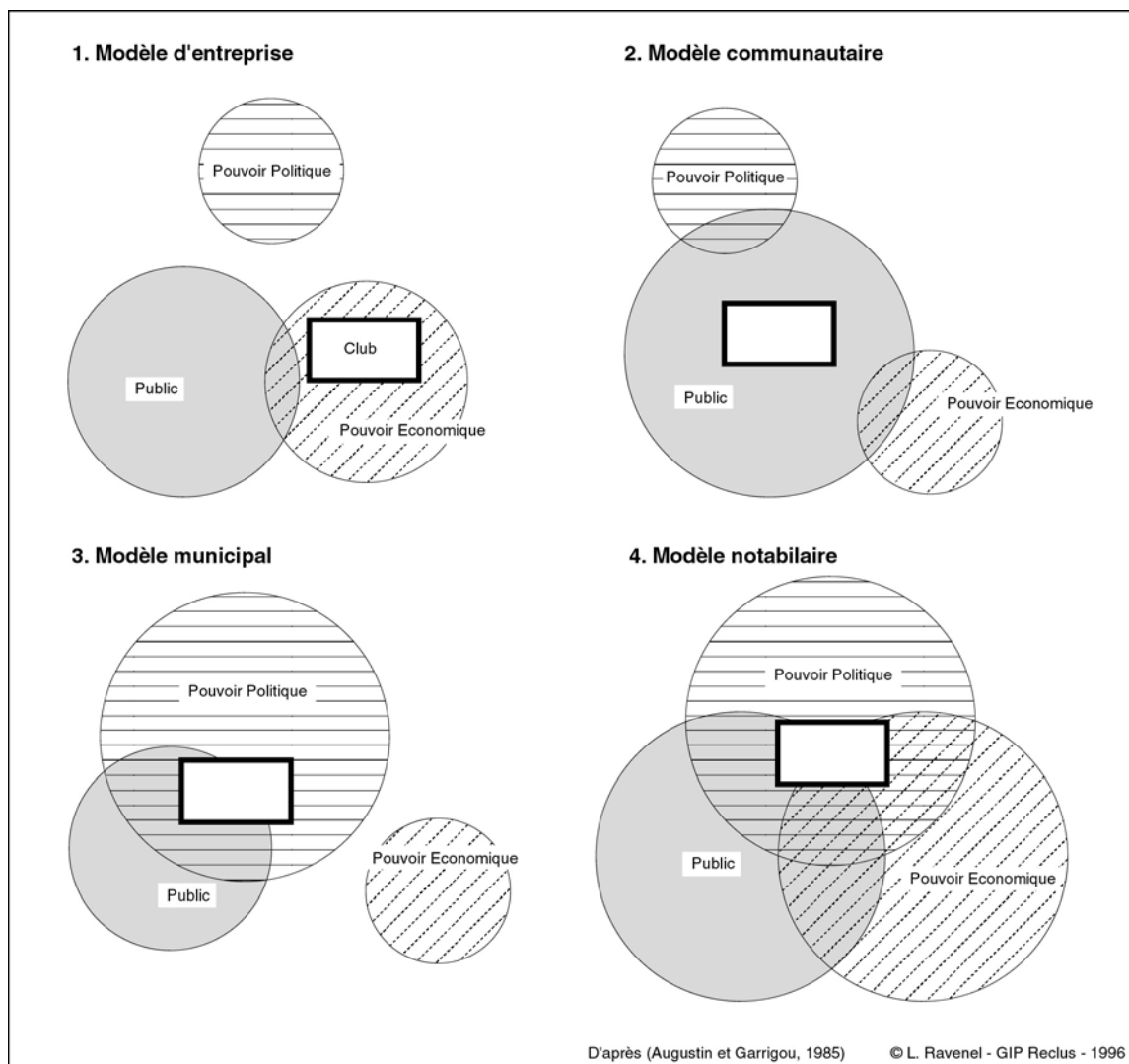
La notion d'équipement urbain est sans conséquence pour l'implantation des clubs que nous examinerons. Compte tenu de l'environnement social et économique dans lequel le football français est plongé, nous pensons que la taille réduite n'est pas un obstacle majeur au développement du haut niveau. Au contraire, en dessous d'un certain seuil, une faible puissance démographique peut apparaître comme un facteur encourageant. Cette hypothèse se forge sur une des propriétés de l'espace, à savoir : un espace réduit favorise la conjonction des forces quand, à l'inverse, une plus grande dimension concourt à leur dispersion. L'infériorité démographique tendrait à diminuer les divergences entre les acteurs locaux et à favoriser leur union dans la promotion, le soutien et l'affection envers le club. Concernant les disciplines sportives, nous avons suggéré que la taille des unités urbaines jouait sur le nombre de clubs disponibles et, qu'en ce sens, les plus petits éléments devaient absolument conjuguer leurs efforts dans une seule direction. En revanche, progressant dans la hiérarchie, les besoins et les demandes se diversifiaient et entraînaient une dispersion des efforts des acteurs locaux.

Depuis la constitution du sport moderne, le club a été un élément essentiel au développement sportif. Sa fonction originelle était d'organiser la pratique, de conférer un cadre à l'activité physique autant pour les besoins d'équipements que de compétitions. Le club de haut niveau dépasse ces conceptions initiales en y suppléant une activité de spectacle, de représentation. Si le club peut aussi se définir comme "*un système d'interaction sociale*" (Augustin, 1995, p. 125), il est possible, à la suite de J.P. Augustin et d'A. Garrigou, d'en construire une typologie². Ces auteurs présentent quatre modèles élémentaires qui jouent avec l'environnement économique et politique local (fig. II.12). Nous les utiliserons comme une grille de lecture permanente pour comprendre la présence de ces petites villes.

¹VIERNE J.J. (1996), "Éditorial", *France-Football*, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 9.

²Nous nous référons aux modèles présentés et définis par (Augustin et Garrigou, 1985) et repris dans (Augustin, 1995).

Fig. II.12 - Une typologie des clubs sportifs dans leur environnement local



4.1 Le modèle d'entreprise

Le modèle d'entreprise est à l'origine de nombreux clubs de haut niveau. Le FC Sochaux en est l'archétype mais l'on pourrait citer Sedan avec les Draperies, Saint-Étienne avec la firme Casino, Gueugnon avec ses forges ou Monaco grâce à l'entreprise monégasque. Dans les années vingt, avec l'avènement des premiers grands clubs français, la direction et la création furent souvent le fruit d'industriels ou d'entrepreneurs locaux importants dont les firmes étaient indispensables à l'emploi des joueurs et aux besoins financiers (Bromberger, 1995, p. 180). Cependant,

le modèle au sens strict, comme on peut le percevoir en Italie, Allemagne ou Angleterre, fut très vite dévoyé par une annexion à la communauté locale, surtout dans les plus grandes villes. À Sochaux, si Peugeot détient la majorité des financements, cette domination monétaire n'empêche nullement le district de Montbéliard, le département du Doubs et d'autres entreprises régionales de participer au capital.

Le club de firme a une fonction publicitaire, communicative et associe dans une même entité sportive, la marque et l'équipe. La collusion, qui distingue la liaison du simple sponsoring, marche merveilleusement quand l'appellation même des joueurs reflète l'appartenance commerciale comme le soulignent les "lionceaux" de Sochaux ou les "forgerons" de Gueugnon. La présence du club s'explique alors par l'investissement d'une entreprise qui n'est pas forcément en rapport avec la taille de la ville abritant le club.

4.1.1. Sochaux, un symbole

Un précurseur en reconstruction

Le Football Club de Sochaux a été créé en 1929 par Jean-Pierre Peugeot. Il désirait une grande équipe afin de participer à l'animation de la région. Il offrait aux ouvriers de son usine un loisir populaire tout en assujettissant le club à la santé de l'entreprise (Baudoin, 1984) (Fridenson, 1989). Dès la création, l'équipe fut celle du constructeur automobile qui assura la totalité des investissements : stade, complexe sportif et, surtout, une part majoritaire dans le budget. Instigateurs du professionnalisme français, les "lionceaux" dominèrent la compétition jusqu'à la guerre en remportant le championnat (1935, 1938) et en s'arrogeant la Coupe de France (1937) avec des équipes constituées majoritairement de vedettes étrangères recrutées dans toute l'Europe.

Après la guerre, la politique changea et les moyens mis à la disposition diminuèrent. Ne pouvant plus jouer les premières places, le club s'orienta très tôt vers la formation de jeunes joueurs, qualité qui devint bientôt sa spécialité. On ne compte plus le nombre de grands joueurs formés à Sochaux, véritable école de football pour la France entière¹. Depuis la fin des années quatre-vingt, le club a chuté et, actuellement en deuxième division, il connaît une restructuration. Après avoir misé une partie importante de son budget communication dans le sport automobile², Peugeot a décidé un réinvestissement dans son club de football. L'aspect animation, loisir local est relégué au second plan derrière le miroir médiatique³. Pour atteindre

¹Sochaux fut, avec Nantes et Saint-Étienne, l'une des trois premières équipes à mettre en place un centre de formation en 1973. Cet aspect sera développé dans la quatrième partie.

²"Les dirigeants de Peugeot ont compris qu'avec une participation financière divisée par 10 (500 MF pour la F1, moins de 50 pour le foot), ils pouvaient bénéficier d'une exposition remarquable et des retombées substantielles", SIMON J. (1996), "Peugeot veut arrêter sa série limitée", *France-Football*, n° 2607, 26 mars 1996, pp. 224-25.

³ Outre le nom de Sochaux diffusé par les médias, Peugeot utilise son équipe pour des opérations promotionnelles. Par exemple, lors de la saison 1994/95, les 13 500 places du stade Grimonprez-Jooris

cet objectif publicitaire, Sochaux doit remonter au plus vite et se fixer des objectifs européens. La politique choisie garde les atouts et la culture de formation tout en injectant des moyens financiers importants. Le passé est riche d'actes glorieux qu'il convient de se remémorer et de préserver quand Sochaux entame sa reconstruction¹.

Le club d'entreprise

L'aspect symbolique du FC Sochaux est attachant mais ce symbole est lui-même ambivalent. La commune de Sochaux compte moins de 5 000 habitants, chiffre qui lui offre le titre de plus petite ville du haut niveau selon la référence communale. L'erreur est bien souvent commise par la presse qui compare facilement la ville à Gueugnon. Pourtant, Sochaux est une commune intégrée à la banlieue de Montbéliard dont l'agglomération atteint 120 000 habitants. Le nom officiel du club n'omet point la commune principale - le FC Sochaux-Montbéliard - mais le grand public n'entendra jamais mentionné le nom de la sous-préfecture du Doubs. Sochaux est avant tout le centre névralgique de "*l'Empire des Peugeot*" (Chapuis, 1982) dont les implantations se succèdent dans la vallée du Doubs. D'autres communes industrielles avaient été envisagées pour l'implantation territoriale (Audincourt ou Valentigney) mais la présence de l'usine principale du constructeur² garantissait l'association du nom géographique à l'entreprise. La ville de Montbéliard est restée à l'écart du développement de Peugeot car tous les services à la population étaient assurés par l'entreprise et la branche football représentait une partie importante des loisirs ouvriers (Fridenson, 1989). Les installations sportives jouxtent toujours les ateliers, s'intègrent à l'usine et Peugeot a reproduit en cela le modèle classique britannique d'implantation d'un club professionnel, à savoir : une concordance spatiale entre la sphère économique et les loisirs, sorte de complexe de vie lié à l'entreprise (Mason, 1980).

La situation géographique de Sochaux au sein d'une agglomération industrielle de 120 000 habitants ne place pas statistiquement l'équipe dans la catégorie des petites villes. Toutefois, l'association première, nominale précise une condition d'émergence et de pérennité indépendante des conditions hiérarchiques. Si le football professionnel s'est développé dans cette commune du Doubs, c'est essentiellement en raison d'une localisation industrielle importante et de l'attrait des patrons successifs pour le football³. La localisation initiale des usines est une question en amont. La naissance du club, sa persévérance affirment une indépendance à l'égard du lien hiérarchique. A cela, s'ajoute l'aspect symbolique : le premier club professionnel français est situé dans une commune ayant moins de 5 000 habitants. Dès les origines, la compétition affirmait un esprit particulier.

à Lille ont été achetées par le directeur du réseau Nord de Peugeot qui a voulu faire un cadeau de Noël aux amateurs de football de la région lilloise en leur offrant l'accès gratuit à la rencontre ... Lille-Sochaux. *France-Football*, n° 2540, 13 décembre 1994, p. 18.

¹BROCHEN J.M. (1996), "Sochaux se voit beau", *France-Football*, n° 2633, 24 septembre 1996, pp. 22-23.

²L'usine de Sochaux comptait 35 000 employés en 1950 (Brunet, 1973, p. 34).

³Jacques Calvet, patron actuel de PSA, déclarait récemment son amour pour le football et espérait des résultats meilleurs pour son club. *France-Football*, n° 2633, 24 septembre 1996, p. 22.

4.1.2 Sedan, la gloire des footballeurs ouvriers

Comme Sochaux, Sedan manifeste l'image et la réalité d'un club affilié à une entreprise, en l'occurrence *Les Draperies sedanaises*. Mais, contrairement à Peugeot et ses moyens financiers incomparables, l'équipe sedanaise a développé le statut semi-professionnel, seule solution convenable pour implanter le football de haut niveau dans une petite ville d'après ses dirigeants. L'agglomération sedanaise compte actuellement 29 000 habitants mais en possédait 10 000 de moins au moment des exploits de son club. L'histoire de l'Union Athlétique de Sedan-Torcy se confond avec celle des frères Laurant, présidents de l'entreprise comptant 30 salariés.

En 1946, ils prennent la direction d'une équipe qui, fondée en 1920 par la fusion des sociétés sportives de Sedan et de Torcy, évolue dans les championnats régionaux. Ils adoptent une politique contradictoire fondée sur *"la recherche de la performance sportive et le strict respect des valeurs amateurs"* (Faure et Suaud, 1994, p. 9). Les joueurs sont tous issus de l'entreprise familiale et les deux frères proposent aux nouvelles recrues des emplois stables. Suite à l'accession en deuxième division en 1953, le club opte pour le statut semi-professionnel mais ne change pas la politique qui contribuera à son image de marque et à sa légende. La consécration a lieu en 1955 avec la montée en première division et une victoire en Coupe de France.

Sedan peut recruter de bons joueurs comme les vrais clubs professionnels car il propose une alternative au strict et incertain métier de footballeur. Le club et sa réussite *"mettaient en relief le peu de confiance de nombreux joueurs envers les clubs riches mais indifférents à leurs reconversions, envers des dirigeants qui ne leur portaient aucune considération ni attention"* (Lafranchi et Wahl, 1993, p. 125). Le statut de footballeur-ouvrier est aussi glorifié par la presse qui décrit avec admiration les longues journées passées entre l'usine et les terrains d'entraînement. L'histoire du club magnifie encore cette conception : *"La sueur des maillots se mêlera à celle de leurs bleus d'ouvriers ou de leurs blouses d'employés. Le sport, c'est la vertu, donc le sport, c'est d'abord le travail, le vrai, à l'usine"* (Hureaux, 1984, p. 27). Malgré les éloges, les frères Laurant doivent sans cesse rassurer leurs meilleurs éléments, leur offrir des augmentations de salaires, des reconversions durables et, à la fin des années cinquante, les problèmes relevant du semi-professionnalisme s'amoncellent car les nouveaux joueurs recrutés s'opposent au système. À la fin des années soixante-dix, l'équipe abandonne le professionnalisme suite à l'arrêt des subventions municipales et, aujourd'hui en National 1, Sedan vit sur sa mémoire, sur une histoire de légende.

Selon les frères Laurant, Sedan n'aurait jamais pu atteindre le haut niveau avec un statut professionnel intégral, la taille réduite de la ville ne permettant pas des recettes suffisantes. En revanche, les exploits réalisés dans les années cinquante ont permis, d'une part, la poursuite du football pendant vingt ans encore et, d'autre part, la perpétuation footballistique actuelle. Les supporters du club, jeunes ou anciens, se réfèrent toujours aux performances des footballeurs-ouvriers : *"Ça fait chaud au cœur de se souvenir qu'à l'époque Sedan pouvait battre Paris ou Marseille, alors qu'aujourd'hui la ville se casse la gueule et que le seul avenir qu'on nous propose ce sont les Ardennes vertes"*

pour touristes."¹ L'équipe bénéficie encore d'un soutien populaire important et, avec une moyenne de 3 700 spectateurs, se place devant le voisin Charleville (D2) ou les autres clubs de National 1. Toutefois, cette situation comporte un inconvénient majeur car dans ce championnat, les recettes sont partagées entre les deux équipes. Ainsi, tous les autres clubs se réjouissent d'un voyage dans les Ardennes en profitant de l'image sedanaise².

4.1.3 Gueugnon, à la suite de Sedan

Un club, une usine

Immanquablement, le destin de Gueugnon rappelle l'aventure de Sedan, la réussite en moins. Présentée comme l'événement de la saison 1995/96, l'équipe ne s'est maintenue qu'une seule année parmi l'élite nationale avant de retrouver une deuxième division pratiquée pendant plus de vingt ans. À l'exception des amateurs et passionnés de football qui connaissaient le nom de la ville (champion de D2 en 1979), le grand public découvrait ce village. Le journal *Libération*, pourtant peu enclin à l'actualité sportive, présenta l'équipe et sa situation géographique en ces termes plaisants : "*Dans ce pays vallonné, pas un seul train ne vient troubler la quiétude des charolaises qui paissent sur une terre grasse et se reposent à la fraîcheur des sous-bois. À défaut, elles regardent passer les autobus des footballeurs. Gueugnon, à la croisée de deux routes départementales, avec ses 9 800 habitants, son usine et son club de foot, sera quoiqu'il advienne sportivement, une des curiosités du championnat de France de D1 qui démarre mardi.*"³ La description bucolique d'un bourg rural de Saône-et-Loire s'accompagne de l'association club et usine. Comme à Sedan, comme à Sochaux, l'entreprise tient une place primordiale. L'émergence de l'équipe, sa croissance vers le haut niveau sont les résultats d'un partenariat continu entre les deux entités. Les *Forges de Gueugnon* - aujourd'hui devenues *Ugine* (leader mondial de l'inox⁴) - ont joué un rôle identique à celui des *Draperies Sedanaises*.

Le club, fondé en 1940 et après avoir été plusieurs fois champion de France amateur (1947 et 1952), accéda à la deuxième division en 1970 à la faveur du National. Il gagna le titre en 1979 mais refusa l'accès à l'élite : ses dirigeants désiraient conserver un statut semi-professionnel devenu désormais incompatible avec la première division (Loubières, 1979). Le pas a cependant été franchi en 1988 quand le FC Gueugnon opta définitivement pour le professionnalisme, seule condition au progrès et *Ugine* devint alors le premier actionnaire de la nouvelle structure.

¹Un jeune supporter de 21 ans, cité par LECLAIRE J.P. (1993), "Dans les Ardennes, il y a des bulldogs", *L'Équipe Magazine*, n° 613, 13 novembre 1993, p. 61.

²*France-Football*, n° 2612, 30 avril 1996, p. 48. Pour la future saison 1997/98, cette répartition des gains sera supprimée et le club recevant s'adjugera la plus grande partie des recettes réalisées à domicile.

³VILLEPREUX O. (1995), "À Gueugnon, le ballon ne gonfle pas les têtes", *Libération*, 17 juillet 1995, p. 32.

⁴*Ugine* emploie 2 000 personnes dans la commune et 8 000 dans la région gueugnonaise si l'on comptabilise les entreprises sous-traitantes.

Les avantages de la petite ville

Cette modification radicale s'accompagna toutefois d'une permanence dans l'état d'esprit : le club devait garder son âme, gage de stabilité dans un environnement instable et atout qui compense la maigreur des finances. *"Quand un joueur est intéressé pour venir jouer ici, c'est parce qu'il sait qu'il pourra travailler tranquillement dans le respect de son contrat. Dans le milieu, ça se sait. Il s'agit, comme dans l'entreprise d'une gestion d'homme"* explique le manager G. Bernard¹. La qualité de l'ambiance, le budget réduit et la localisation géographique obligent et confortent le FC Gueugnon dans une politique de formation interne qui inculque aux joueurs les valeurs locales. L'entraîneur R. Gransart confirme le besoin : *"Ici, nous ne faisons pas de transferts. Ou très peu ; Gueugnon, c'est le plus petit budget de D2. Gueugnon, on a coutume de le dire en tout cas, c'est un trou. Il est donc plus difficile ici qu'ailleurs d'attirer des joueurs."*²

Le football représente le seul spectacle de Gueugnon, un spectacle disproportionné en regard de la démographie locale. Cependant, atout majeur, toute la population, toute la région soutient l'équipe. Les joueurs nouvellement arrivés sont eux-mêmes surpris d'un tel engouement comme le Sénégalais Amarra Traoré : *"Il y avait 10 000 personnes à Gueugnon et, pour une aussi petite ville, cela me fait quelque chose. Il y avait autant de spectateurs que d'habitants. Incroyable! Le football occupe une place très importante ici."*³ Ou encore André Labatut, président du Toulouse FC, qui, conspuant son équipe à l'issue d'un match exécrable, trouve l'esprit de Gueugnon hors du commun : *"Toulouse n'est pas Gueugnon, une petite ville qui ne pense qu'au football, l'environnement est différent et Toulouse n'aura jamais l'agressivité de Gueugnon."*⁴ La taille réduite de la ville peut ainsi devenir un avantage car, à l'image d'un rugby des villages, l'équipe récolte l'approbation et le soutien de toute la population. Tant recherché par les équipes des grandes villes, l'esprit de clocher s'exprime ici pleinement. À l'inverse, le budget est adapté à la démographie car, avec seulement 30 millions de francs, le FC Gueugnon s'enorgueillit du plus petit disponible en première division. Quelques jours avant cette accession promise, R. Gransart voulait croire à ce pari insensé : *"J'aimerais décrocher cette montée pour simplement prouver que tous les clubs, même les plus petits peuvent le faire. C'est possible pour tout le monde! Le football n'existe pas seulement dans les grandes villes ou à travers les gros budgets. Il vit également bien dans les champs à l'image du rugby."*⁵ Cependant, les plaisirs de l'élite n'ont duré qu'une saison et, bien plus que les moyens financiers, le manque d'expérience a stoppé une aventure que le club espère recommencer au plus vite.

Tout comme Sochaux ou Sedan, les conditions d'émergence à Gueugnon résultent d'une situation industrielle. La très grande usine de tôle inoxydable dépend du complexe développé autour du Creusot qui a essaimé ses industries dans toute la région. Le Creusot, Montceau-les-Mines ont aussi eu des équipes de haut niveau mais elles n'ont jamais pu franchir le palier de la première division. La réussite de

¹Ibid.

²France-Football, n° 2542, 27 décembre 1994, p. 19.

³France-Football, n° 2536, 15 novembre 1994, p. 29.

⁴France-Football, n° 2536, 15 novembre 1994, p. 30.

⁵France-Football, n° 2564, 30 mai 1995, p. 31.

Gueugnon est le résultat d'une conjonction : une présence industrielle, obligatoire pour l'emploi des joueurs et le financement de l'équipe ; des dirigeants compétents qui ont su gérer un club pour l'amener au plus haut niveau ; le soutien inconditionnel de la population.

4.1.4 Monaco ou les "danseuses du Prince"

Une fonction de communication

À la suite des clubs industriels, Monaco contraste fortement à l'image de ses casinos d'un luxe plus qu'apparent¹. Nous pouvons néanmoins assimiler la présence de l'équipe à celle d'une entreprise particulière : l'industrie de l'image monégasque (Bianchini, 1992). Le club de football est l'une de ses vitrines publicitaires, l'un de ses ambassadeurs en France et en Europe. Si les aventures de la famille princière accaparent l'actualité mondaine, les événements sportifs contribuent aussi à la renommée de la principauté. Quatre grandes manifestations ponctuent cette vie médiatique : le Grand Prix de Formule 1, le tournoi de Tennis, le meeting d'athlétisme et les rencontres de l'Association Sportive de Monaco. Si les trois premières créent l'événement pour un temps limité, l'ASM installe chaque semaine le nom monégasque dans l'actualité.

Ce micro-État, avec ses 30 000 habitants (60 000 en l'incorporant à l'agglomération de Menton), figure parmi les petites villes du football. Sa situation au sein de l'ensemble linéairement urbanisé de la Côte d'Azur, au sein d'une géographie mondiale des paradis fiscaux, lui confère une dimension internationale fort éloignée d'un Gueugnon ou d'un Sedan à l'isolement beaucoup plus certain. Monaco est à quelques minutes de l'aéroport de Nice, bénéficie des accès autoroutiers et occupe une fonction internationale par ses congrès et ses avantages fiscaux. La présence du club n'est pas le résultat d'une demande locale, d'un besoin *a priori*, d'une probabilité d'équipement résultant d'un seuil démographique. L'équipe existe par les bienfaits, les désirs du Prince et les efforts consentis permettent de renouveler l'image de Monaco, de participer à la transformation de la principauté en un "*carrefour de réflexion et de création sportive*" (Gay, 1996, p. 29). Pour ces raisons, nous envisageons l'émergence et la présence continue de l'équipe comme une fonction de communication tout comme l'est le FC Sochaux pour la firme Peugeot.

L'équipe monégasque est créée en 1924 et, affiliée à la FFF, elle dispute le championnat de la ligue du Sud-Est. Le club adhère au professionnalisme en 1948 et rejoint la première division dès 1952. Rainier III, passionné de football, investit tel un mécène dans son équipe favorite. Michel Hidalgo, ancien joueur du club, se souvient de la relation : "*Monaco n'est pas une ville de la Côte d'Azur comme les autres ; c'est une Principauté dont la famille régnante suscite l'intérêt et souvent l'affection des Français. Qui dit ville princière, dit football princier. Du moins, c'était et c'est toujours, le point de vue du*

¹Contrairement à l'image, Monaco peut aussi se définir comme un pôle industriel avec l'emploi de 6 200 personnes dans le secteur secondaire. Mais, tout comme ses usines logées au cœur des immeubles, cette fonction reste cachée. Voir (Gay, 1996).

prince Rainier. Il aime le football. Il a voulu faire de l'AS Monaco un grand club et il y est parvenu. J'apprécie toujours ceux qui prennent à leurs risques et périls des initiatives pour hisser un club au niveau le plus élevé. Ce sont eux qui font avancer les choses" (Hidalgo, 1986, p. 61). En 1961 et 1963, le club de la principauté est champion de France puis, après un passage difficile au début des années soixante-dix, s'installe régulièrement aux premières places depuis son troisième titre national en 1978.

Monaco est-il un grand club?

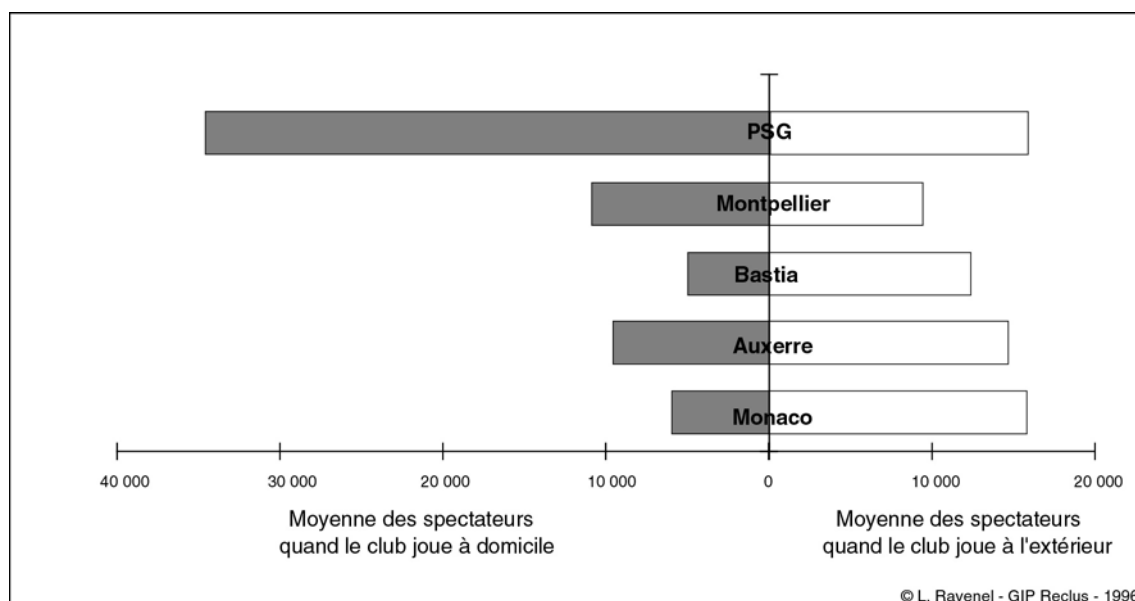
Doté de moyens importants¹, il est un grand club français par ses joueurs et son palmarès. En 1982, J. Thibert décrivait ainsi l'équipe : *"Au chapitre du rendement footballistique, la Principauté de Monaco est la première puissance du monde, n'ayons pas peur des mots. Sur 1,5 km² et avec moins de 30 000 habitants elle réussit le prodige d'abriter le champion de France et de faire la nique aux énormes écuries de courses de l'hexagone"* (Thibert, 1982, p. 146). Le commentaire dénote encore l'originalité monégasque dans le championnat résultant de sa faiblesse démographique. La remarque est bien oubliée aujourd'hui car on veut inscrire Monaco dans l'ensemble des grands clubs internationaux. Or, comme nous le soulignons précédemment, si la fonction internationale permet d'argumenter en ce sens, sa faible population contrecarre cette idée. Malgré les avantages financiers, le club cumule les effets néfastes d'un manque de public. L'AS Monaco joue dans un stade Louis II aux trois quarts vide², dans un stade sans ambiance, dans un univers sans pression où tout écart à la règle est strictement policé. L'équipe se conforme au modèle des clubs dits aristocratiques ou bourgeois envers lesquels le soutien du public reste foncièrement limité. Seule la Coupe d'Europe engage une certaine effervescence mais l'événement ne perdure pas dans l'esprit du public national. En dépit d'une volonté à toute épreuve, Monaco se confine dans un rôle de club sans âme, sans spectateur pour le plus grand bénéfice des autres équipes.

En effet, si les affluences à domicile sont minimales, sa réputation attire le public à l'extérieur (fig. II.13). Avec l'exemple d'autres participants, le graphique montre une différence fondamentale entre les équipes des grandes et petites villes. À Paris, tout comme à Montpellier, le rapport est en faveur du domicile. Le potentiel de spectateurs intervient directement car les deux équipes ne bénéficient pas de la même réputation sportive. Pour les plus petites en revanche, le rapport s'inverse et Monaco constitue un cas extrême. Les écarts ne sont plus en relation avec l'effet de taille mais simplement dus à l'engouement du public local et aux performances.

¹Les budgets de l'ASM ne sont jamais divulgués mais estimés par la presse sportive. Ils se situent généralement parmi les trois premiers du championnat.

²En 1994/95, l'équipe n'a attiré que 5 289 spectateurs en moyenne lors des matches de championnats.

Fig. II.13 - Spectateurs à domicile, spectateurs à l'extérieur (1993/94)



4.2 Le modèle "notabiliaire" ou l'union du territoire

Si le modèle municipal¹ constitue la singularité du football français, son application ne concerne pas spécifiquement les plus petites villes. En impliquant la participation majoritaire du pouvoir politique local, il est limité par un effet de masse démographique. En revanche, le modèle notabiliaire présente une structure fondamentale dans le cadre des petites villes même si son application s'observe à tous les niveaux urbains. Il *"symbolise un modèle français original en Europe où le club se présente comme l'émanation d'un espace politico-économique local mobilisé en sa faveur"* (Chamond et alii, 1990, p. 78). L'équipe de football est *"un point de connexion entre la classe dirigeante et la communauté locale. [...] Les exemples de clubs liés au pouvoir économique local sont vraisemblablement les plus nombreux, notamment dans les petites ou moyennes villes à structure socio-économique traditionnelle et stable"* (Augustin, 1995, p. 128). Aujourd'hui, ce modèle s'observe dans la plupart des équipes professionnelles qui ne s'envisagent plus comme dépendantes d'une seule source de financement. Il associe autour d'un président (bien souvent un industriel local) le soutien des collectivités, le public et une multitude d'entreprises locales. Les clubs confortent leur sécurité en diversifiant l'origine des recettes. Sur ce point l'adjoint aux sports de la ville de Grenoble donne une définition du professionnalisme "à la française" : *"J'ai toujours été partisan d'associer les forces sportives, économiques et*

¹Dans la troisième partie, nous aborderons en détail les problèmes et les conséquences liés à la municipalisation des clubs.

*politiques à la vie d'un club. C'est une trilogie indissociable. [...] Je suis persuadé qu'une évolution en profondeur va s'opérer au sein du football français car la période de l'assassinat à coups de subventions arrive à son terme."*¹

Ce système spécifique accroît les possibilités d'apparition des petites villes en raison des synergies et capacités de convergence que permet une faible ampleur démographique. La notion de consensus paraît primordiale et pourrait être illustrée par l'exemple de Louhans, la plus petite ville du championnat de France professionnel². Son entraîneur revendique la faiblesse démographique comme un avantage certain : *"Nous sommes un peu les Robin des Bois du monde professionnel. Toute la population est derrière son équipe, et la solidarité bat son plein afin que l'on reste à ce niveau. Dans une grosse agglomération, on est toujours en train de prêcher le consensus, de naviguer entre les différents clivages politiques ou encore de composer avec les autres sports. Ici, toutes ces contraintes sont balayées : on va directement à l'essentiel. La véritable richesse du club est là!"*³ Mais, plus qu'une acceptation véritable du modèle, d'un choix conscient et désiré, sa réalisation s'est effectuée par défaut, par l'impossibilité d'une solution annexe. Dès les origines, des raisons politiques, idéologiques ont freiné le développement d'un football de firme tandis que la faiblesse structurelle du public et l'unicité latente empêchaient toute indépendance au modèle communautaire. Fortement dénoncée, la municipalisation a introduit le sport professionnel dans la sphère publique et l'on s'oriente aujourd'hui vers une diversification constante des ressources.

Enfin, comme le modèle de firme ou municipal, le modèle communautaire s'observe sous une forme modifiée : l'équipe représentative du public, dépendante de la communauté fondatrice se vérifie difficilement à l'échelle du haut niveau français. Ce modèle valide pourtant l'existence d'une *"identité locale clairement définie"* (Augustin, 1995, p.128) et s'observe principalement au niveau minimal de la hiérarchie sportive. Le besoin du public, d'un soutien massif, est une condition essentielle à sa réalisation. Or, dans les grandes villes, l'unicité prévaut et empêche toutes manifestations ostentatoires. Nous avons montré précédemment, à travers l'exemple du club de Saint-Maur Lusitanos, les possibilités d'émergence dans le cadre d'une multiplicité urbaine. En revanche, par un changement d'échelle géographique, la notion communautaire pourrait s'appliquer à certaines équipes dont l'existence même repose sur la très forte identification. Les clubs corses se rapprochent, dans ce cas, d'un modèle notabiliaire à forte tendance communautaire.

4.2.1 Bastia, la spécificité corse

La population d'Ajaccio (58 000 hab.) ou de Bastia (52 000 hab.) n'autorise pas leurs clubs à accéder au plus haut niveau selon un principe strictement hiérarchique. Dans ces conditions, l'insularité exprime, une fois de plus, la spécificité corse.

¹*L'Équipe*, 19 janvier 1990, cité par (Chamond et alii, 1990, p. 76).

²La ville de Louhans (6 140 hab.) est alliée à Cuiseaux (1 793 hab.) pour former le club de Louhans-Cuiseaux 71.

³*France-Football*, n° 2651, 28 janvier 1997, p. 20.

Charles Orlanducci, ancien joueur de la grande équipe bastiaise, définit parfaitement cet esprit communautaire qui résiste au temps et aux changements de personnel : *“Je crois que l'état d'esprit n'a pas changé : porter le maillot de Bastia, c'est quelque chose de spécial. Il y a un avantage par rapport à la plupart des autres équipes, un orgueil. Moi, je ne pense pas que Bastia ait perdu cet orgueil, même s'il y a peu, parfois pas de Corses dans l'équipe.”*¹

Les clubs corses se sont hissés en première division à la fin des années soixante et, de 1968 à 1972, l'île compta une surreprésentation au plus haut niveau : le SC Bastia et l'AC Ajaccio en D1 ; le Gazelec Ajaccio en D2. Depuis cette période, seule l'équipe bastiaise a résisté. Lors de la saison 1977/78, elle disputa une finale européenne au prix d'une épopée mémorable qui passionna Corse et continent. En 1992, la catastrophe de Furiani plaça une nouvelle fois Bastia en première ligne dévoilant les scandales du football corse et français. Le club retrouva pourtant la première division dans un stade sensiblement identique et dont la reconstruction ne s'achève pas. L'exploit européen historique a contribué au maintien d'une légende, d'une émotion, de souvenirs indispensables à la permanence de l'équipe. Ces succès, mêmes éphémères, ont façonné une histoire commune.

Le modèle du club insulaire

Le club corse reproduit fidèlement le modèle du club insulaire que l'on distingue dans plusieurs championnats de l'Europe du Sud². Ces équipes jouent, abusent d'une tradition culturelle de violence associée aux îles méditerranéennes (Renucci, 1974) en imposant à leurs adversaires un stade vétuste, un public hostile et des conditions de sécurités déficientes. À l'image d'une Corse médiatique, l'équipe affirme un sentiment permanent de persécution et trouve une revanche sportive dans le football. Image et réalité du territoire, la violence s'exprime dans les tribunes mais aussi sur le terrain. L'équipe de Bastia termine constamment les saisons avec un maximum d'avertissements, les suspensions de stade sont fréquentes et les dirigeants revendiquent cet état d'esprit, indissociable de la réputation. À une question sur la particularité des matches bastiais, l'entraîneur répond : *“Et oui, mais on le sait que les matches à Bastia sont chauds. C'est difficile, il faut savoir l'accepter, ou alors ne pas venir. Ce n'est pas une raison pour ne pas nous arbitrer comme les autres.”*³ Son président, F. Nicolai, le soutient dans cette argumentation : *“Ici les matches sont engagés et chauds. Je suis contre la négation des particularismes, sinon autant jouer tous les matches du Championnat sur un terrain unique, au centre de la France. À Bastia, il faut garder une certaine pression verbale autour du stade.”*⁴

¹France-Football, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 7.

²Au Portugal (Marítimo Funchal), en Italie (Cagliari), en Espagne (Tenerife) ou en Grèce (OFI Crète), les clubs insulaires ont des comportements, des réputations sensiblement identiques à celles des équipes corses.

³F. Antonetti, France-Football, n° 2636, 15 octobre 1996, p. 23.

⁴France-Football, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 5.

Le sentiment de persécution s'affirme régulièrement, une persécution du continent qui voudrait éliminer le football corse¹. Pascal Olmeta exprimait lui aussi ce sentiment officiel lors de la saison 1983/84 : *"La deuxième division fondait sur lui [le SEC Bastia], elle se rapprochait avec force. Bastia n'avait pas les moyens de supporter ça ; le SEC guerroyait constamment contre la raison du sport et les souhaits de certaines personnes. Sur le continent, on s'apprêtait à tirer le rideau sur Bastia, on enterrait une équipe qui faisait peur"* (Olmeta et Azhara, 1991, p. 36). Bastia s'inscrit au sein d'un espace imaginaire associé à la violence et dont le club développe les arguments à longueur de matches et de discours. Par ses travers, son organisation plus que douteuse², sa passion qui transforme les joueurs évoluant à Furiani, l'identité corse agit en arrière plan. *"En Corse, si tu fais bien ton boulot et si tu mouilles ton maillot en donnant tout de toi, tu es vite adulé, vénéré comme un prince. Cela n'existe nulle part ailleurs, du moins en France. Mais évidemment, quand tu as un comportement qui déçoit, alors là ..."* explique S. Ziani, l'un des nombreux joueurs continentaux de l'équipe³. Cette situation peut atteindre des paroxysmes et des excès qui ne peuvent plus être justifiés par une soi-disant coutume locale. L'équipe d'Ajaccio, qui joue désormais en National 1, bénéficie d'une terrible réputation dont le public et les joueurs locaux se servent. Concluant un article sur le football corse, un journaliste du *Canard Enchaîné* écrivait : *"Bref, la Corse a un amour immodéré du ballon rond qui est souvent douloureux pour ses adversaires. Les entraîneurs des équipes de National 1 donnent d'ailleurs avant tout match en Corse des consignes d'apaisement à leurs joueurs, sur le mode : "doucement les gars, on n'est pas là pour gagner, mais pour repartir vivant et avec toutes ses dents." C'est ainsi qu' Ajaccio gagne la quasi-totalité de ses matches à domicile et perd tout aussi régulièrement à l'extérieur!"*⁴ Tous ces propos, et articles s'insèrent, comme nous le montrerons, dans un espace des représentations footballistiques accepté, revendiqué et utilisé par un certain nombre d'équipes. La permanence des images, des réputations, le sentiment communautaire sont des conditions indispensables à l'existence.

Un élément de l'identité locale à préserver

Ainsi, si l'équipe de Bastia résiste en première division, c'est avant tout grâce à l'identité qu'elle exprime. Elle n'est pas un grand club mais tient une place particulière dans le football français. Contrairement aux affirmations des insulaires, les instances dirigeantes protègent le football de haut niveau corse en promulguant dérogations sur dérogations. Furiani n'est toujours pas aux normes mais reçoit des

¹La catastrophe de Furiani a permis d'accuser l'État et la Fédération de négligences qui auraient, par ce moyen, voulu éliminer volontairement le football à Bastia et en Corse.

²Officiellement, les entreprises phares sont "invitées" à soutenir le Sporting. Officieusement, elles sont "obligées" pour cause de plasticages. Par ailleurs, à Ajaccio, il est de notoriété publique que le Gazélec est tenu pas le mouvement A Cuncolta tandis que l'AC Ajaccio est sous domination du MPA.

³Cité par DUCOIN J.E. (1994), "À Furiani, le football bastiais reprend le dessus", *L'Humanité*, 19 septembre 1994, p. 15.

⁴JULLIARD J.F. (1996), "Les supporters corses sont de plus en plus foot", *Le Canard Enchaîné*, 30 avril 1996.

matches de première division¹. Dérogation exceptionnelle encore pour l'équipe de l'Île-Rousse qui, évoluant en National 2, pouvait recevoir les équipes du continent sur une aire plastifiée². Dérogations dans le statut même des clubs promulgué par l'article 107 du règlement de la LNF : les équipes professionnelles de la ligue de Corse peuvent aligner un nombre restreint de clubs amateurs contrairement aux continentaux³. L'article 373 les dispense aussi de taxes sur les spectacles. Ces passe-droits se vérifient encore dans l'univers médiatique : seule la Corse profite d'une chaîne de télévision publique pour diffuser en direct un match de championnat sous prétexte d'une affluence importante au stade⁴.

4.2.2 Guingamp, l'élite à la campagne

La petite ville est à la mode

Là où Gueugnon a échoué, Guingamp a remporté son pari : celui d'installer solidement une petite ville parmi l'élite. La cité bretonne a été souvent comparée à Auxerre selon l'image bienheureuse d'un football rural, d'un football des champs. Cette réussite a été utilisée pour répandre et authentifier *a contrario* l'idée d'un football de métropoles pollué par l'argent et les affaires. Le triomphe sportif de l'En-Avant coïncide avec une période charnière du football professionnel français correspondant à la réorganisation financière et l'événement a été exploité autant par la presse que par les dirigeants. Guingamp prouvait qu'une équipe située dans une petite ville, disposant d'un budget réduit et de finances saines pouvait parfaitement s'insérer à l'élite. À la question, "*Compte tenu des moyens du club et de la taille de la ville, cette accession est-elle raisonnable?*", Noël le Graët, président de la Ligue, maire de Guingamp et ancien président du club local, répondait : "*La première division est ouverte à tout le monde. Les clubs qui gèrent bien leur budget et obtiennent sportivement le droit d'y participer sont les bienvenus. Il n'y a aucun inconvénient pour qu'une petite ville évolue au plus au niveau.*"⁵ Le discours avait radicalement changé, en référence à un autre, tenu dans les années cinquante par les mêmes instances, qui refusait toute compromission avec les petites villes. Au nom du Groupement dont il était le trésorier, Jean Denis exprimait cet avis divergent : "*Un club n'est certainement pas viable dans une petite ville. Aussi, le Groupement a-t-il décidé, quand une candidature lui*

¹Un stade au coût approximatif de 100 MF est en construction. Toutefois, pour sa réalisation, il bénéficie des aides de l'État débloquées dans le cadre de la Coupe du Monde 1998 alors que Bastia n'accueillera pas la compétition. Ainsi, l'État participe à hauteur de 37%, le district de Bastia, les conseils généraux et régionaux supportent chacun 21% des dépenses.

²VERDENET F. (1995), "L'Île-Rousse attend sa terre promise", *France-Football*, n° 2583, 10 octobre 1995, p. 36. Depuis, avec l'accession en N1, l'équipe évolue sur un petit stade situé à 70 km de ses bases.

³Art 107 : "À l'exception des clubs de la Ligue de Corse pour lesquels le nombre d'équipes indiquées ci-après est limité à quatre, tout club sollicitant son engagement dans le championnat de D1 ou de D2, doit pouvoir présenter au moins six équipes de joueurs amateurs disputant les épreuves de la ligue régionale dans le ressort de laquelle il évolue" (LNF, 1995).

⁴ La rencontre Bastia-Monaco, jouée le 9 août 1995 à guichets fermés, était retransmise en direct intégral par France 3 Corse avec l'autorisation de la LNF.

⁵*France-Football*, n° 2564, 30 mai 1995, p. 30.

*serait présentée (il est fort peu probable d'ailleurs que cela arrive!), de refuser impitoyablement celles des clubs opérant dans une ville de moins de 50 à 60 000 habitants."*¹ L'évolution des postes de rentrées financières entre les deux époques explique en grande partie ces discours contradictoires.

L'En-Avant Guingamp a été fondé en 1912 par un groupe d'instituteurs en réponse à la présence d'une autre équipe, le Stade Guingampais, catholique. Dans de terribles derbies s'affrontaient ainsi catholiques et laïcs, matches que tant d'autres villages de Bretagne ont connu (Le Coadic, 1992). Les premiers exploits du club eurent lieu en Coupe de France pendant les années cinquante et furent renouvelés au début des années soixante-dix. Sans répondre à la notion "d'équipe de firme", le club guingampais était fortement dépendant, comme toute la ville d'ailleurs, des fonderies Tanvez dont le patron présidait aux destinées du football et employait la majorité des joueurs. La fermeture de l'entreprise entraîna le déclin de l'équipe qui passa en dix ans de la promotion d'honneur à la division d'honneur. En 1971, elle fut reprise par Noël le Graët, gravit tous les échelons et, en 1977, accéda à la seconde division grâce à une politique tournée vers la formation de jeunes joueurs locaux. Toutefois, le statut amateur empêchait la préservation de ses meilleurs éléments et, en 1984, l'En-Avant devint professionnel, bénéficiant du soutien total du tissu économique et politique local (Bartissol, 1983, pp. 259-262). L'ascension continua jusqu'à la première division et la Coupe d'Europe.

Préservation d'une identité villageoise

Comme dans toutes les petites villes, l'accès à l'élite s'est voulu rassurant pour la préservation de l'esprit du club, seule condition de pérennité. Une âme considérée comme la garantie de l'équipe, une âme qui puise sa force dans la communauté locale. Le club a toujours bénéficié d'un public important et s'est doté, dès 1990, d'un stade de 12 000 places. F. Smerecki, ancien joueur et actuel entraîneur, rappelle la réputation guingampaise : *"Le déplacement à Guingamp était le plus redouté du championnat. Il y régnait une ambiance électrique. On sentait une parfaite communion entre le public et son équipe."*² La première division ne doit pas changer la mentalité et les mots "racines", "terroir", "identité" s'affirment constamment dans le discours tenu autour de l'équipe. Comme à Gueugnon, l'atout est dans la préservation de l'identité pour attirer les joueurs et le public. Le président Y. Salomon insiste sur cette fonction : *"Nous dépendrons des résultats mais je ne vois pas ce qui viendrait briser notre esprit ou déclencher la folie qui provoquerait l'implosion du club. Combien de grandes villes n'ont pas d'équipe de division 1! Pour y parvenir, il faut une culture vraie."*³ Là encore, le football représente l'unique activité de loisirs et le stade, le lieu où la communauté locale affirme sa cohésion. Aidé par de bons résultats, le public répond à l'appel du club. *"Depuis deux ans, les gens viennent trouver le bonheur au stade même s'ils n'y connaissent pas grand chose. C'est comme la fête dans un village, on s'y retrouve même si*

¹L'Équipe, 1 février 1950, p. 3.

²Cité par CONSTANT A. (1993), "Bretagne des laïcs, Bretagne des Cathos", *L'Équipe Magazine*, n° 613, 13 novembre 1993, p. 64.

³France-Football, n° 2564, 30 mai 1995, p. 16.

l'on ne partage pas les mêmes idées politiques ou religieuses du voisin. C'est un besoin pour certains, un spectacle pour d'autres", déclare encore F. Smerecki¹.

4.2.3 Auxerre, l'exemple

L'exploitation d'une image

Plus que tout autre club, Auxerre est l'exemple parfait du paradoxe français. Sa réussite est liée à la communion de toute une ville, de tout un espace régional autour d'une équipe. En première division depuis 1980, habituée des participations européennes et champion de France 1996, l'AJ Auxerre expose un modèle de réussite qui n'est pas indépendant du contexte démographique. L'AJA est fière des 42 000 habitants de son agglomération et joue constamment sur l'image du "petit club rural" qu'elle propage par le très médiatique Guy Roux. La rhétorique auxerroise insiste sur le statut de "petite ville moyenne" qui l'oblige à l'économie et à la discrétion monétaire. Du célèbre *"Faut pas gâcher"* des *Guignols de l'Info* au *"bon sens paysan"* de Guy Roux, le message véhiculé contribue à la célébration des stéréotypes. Interrogé sur un nouveau titre de champion pour 1997, l'entraîneur bourguignon répondait dans son style métaphorique : *"Oh, j'avais complètement oublié cette histoire de titre. On est pas dans cette course là. La première place est pour le président de la République, la seconde pour le Prince et la troisième pour les paysans que nous sommes."*²

Mais, contrairement aux petits clubs, par ses bons résultats, sa formidable intégration au tissu économique local, Auxerre possède un budget dans la moyenne³. À cette estimation chiffrée, s'ajoute un avantage foncier incomparable car, avec Monaco et Sochaux, l'AJA est l'un des seuls clubs français propriétaire de ses installations sportives. Dans une récente interview au *Monde*, J.P. Soisson, maire d'Auxerre, affirmait : *"Les français ont horreur de l'étalage de l'argent dans le foot. L'image d'un club et d'un entraîneur économe est forcément populaire!"*⁴ Ces propos agrémentent une ligne officielle qui n'a cessé de rappeler l'infériorité urbaine. En plus d'une réussite flagrante, le club se propose comme un modèle de gestion et de politique de formation accepté et revendiqué par d'autres équipes. Et, quand Guy Roux compare les performances de ses protégés, ce sont les grandes villes qui pâtiennent de la référence : *"C'est l'une de mes fiertés de calculer que la petite ville d'Auxerre a passé, au cours de la décennie écoulée, cinq ans de plus en première division que Marseille ou Lyon, sept ans de plus que Nice ou quatre de plus que Strasbourg, pour ne citer que les grandes villes."*⁵

¹*Ibid.*, p. 17.

²*France-Football*, n° 2637, 22 octobre 1996, p. 13.

³Pour la saison 1995/96, le budget auxerrois était estimé à 65 MF.

⁴*Le Monde*, 12 mai 1996, cité par *France-Football*, n° 2614, 14 mai 1996, p. 19.

⁵*L'Équipe*, 8 août 1991.

L'AJA est l'entreprise de la ville

Club de patronage fondé en 1905 par l'abbé Ernest Deschamps, l'Association de la Jeunesse Auxerroise jouait en division d'honneur quand Guy Roux en est devenu l'entraîneur en 1964, un niveau hiérarchique logique pour une ville de cette dimension. En 1970, "le petit club sympathique" accédait à la troisième division puis, en 1974, à la seconde. La Coupe de France 1979 connut une finale inédite qui opposa le célèbre FC Nantes à d'illustres amateurs bourguignons. L'aventure, soldée par une défaite, profita financièrement et sportivement au club qui, la saison suivante, atteignit la première division avec l'un des plus petits budgets. L'ascension se poursuivit avec les qualifications européennes puis le titre de champion de France en 1996. Le club a conduit une politique salubre fondée sur la formation de joueurs et, surtout, s'est parfaitement intégré au système des transferts en devenant l'un de ses éléments moteurs.

Aujourd'hui, par son titre et sa participation à la Ligue des Champions, Auxerre représente symboliquement le football français. On ne peut comprendre la réussite de l'AJA sans intégrer à l'analyse certains paramètres de la vie locale : l'équipe de football est au centre des pouvoirs décisionnels et économiques. Dans un article de *L'Équipe magazine*¹, Étienne Bonamy a décrit ces mécanismes et affirmé que "l'AJA est devenue incontournable dans la gestion de la ville comme sans doute aucun autre club français n'a su le faire". Il y a une communion entre la mairie, les entreprises et un sponsor principal totalement impliqué dans la vie du club. G. Bourgoïn, président du Groupe Bourgoïn, est vice-président, s'occupe des transferts, fournit son jet privé lors des déplacements et apporte sa contribution au budget. Cette conjonction des forces trouve dans la taille modeste de la ville un moyen de réunir les ambitions locales et d'éviter un éparpillement du pouvoir. Cette influence unique permet au club de noyauter la vie économique, d'être le passage obligé pour toute aide financière. Le potentiel démographique ne permet pas d'accueillir raisonnablement d'autres activités culturelles ou sportives.

Enfin, malgré toutes les images de club rural, le discours ne mentionne pas et ne formalise pas un attachement extrême pour une identité locale, pour un esprit de clocher. "Ici ce n'est pas le public qui porte l'équipe, mais l'équipe qui porte le public" précise Guy Roux sous forme de boutade en y associant le caractère peu expansif d'une population "bourgeoise-campagnarde"². Les valeurs locales, la communion des spectateurs ne sont pas des éléments fédérateurs comme on le remarque à Guingamp. Ce public est aussi l'élément limitant car, malgré l'absence de concurrence en proximité³, l'AJ Auxerre souffre d'un déficit d'exploitation lié à sa maigreur démographique. Cette situation géographique est, selon les dirigeants, une barrière au développement : "On souffre d'un déficit en spectateurs. La ville compte

¹BONAMY É. (1993), "À Auxerre, le foot est au pouvoir", *L'Équipe Magazine*, n° 578, pp. 46-49.

²RALE J.C. (1990), "La ville dont le prince est un ballon", *L'Équipe Magazine*, n° 440, pp. 42-45.

³"Nous sommes une capitale du désert. Au nord-est, le premier club de D1, c'est Metz ; au sud, c'est Lyon, Saint-Etienne, Bordeaux, Nantes. Il y a Paris et puis nous, seuls, au milieu." G. Roux, *France-Football*, n° 2609, 9 avril 1996, p. 10.

*42 000 habitants, la région un peu plus de 300 000. Avec une moyenne de 10 000 spectateurs, on souffre d'un déficit d'exploitation d'où l'obligation de l'entrée de produits annexes."*¹

4.3 Un financement hors du territoire

Le système de financement du football français contribue lui aussi à l'émergence des petites villes en jouant sur deux niveaux géographiques. À l'échelle nationale, les péréquations établies par la LNF et les télévisions profitent à tous les clubs et leur procurent une masse monétaire indépendante des conditions locales. Quelles que soient les quantités de spectateurs ou de ressources annexes, l'organisation nationale fournit une partie de l'argent nécessaire au fonctionnement. Ce système n'est pas spécifique à la France mais, compte tenu de la structure urbaine du championnat, il en assure la pérennité. À l'échelle locale, la synergie des acteurs de la vie publique et économique complète les financements par l'intermédiaire des sponsors, du public et des aides diverses. Nous ne désirons pas mener une analyse économique² mais simplement préciser que le système et les changements observés aident à cette émergence.

La diversification des ressources

En 1970, 80% du budget des équipes est encore assuré par les recettes aux guichets (fig. II.14). Par conséquent, le club dépend fortement de ses spectateurs, de son classement et de la masse démographique de son aire d'influence³. Ce contexte explique les propos du Groupement sur "l'impitoyable refus des petites villes" jugées incapables d'assurer une fréquentation suffisante à leur équilibre financier. Néanmoins, les dépenses sont faibles en valeur absolue, la masse salariale négligeable au regard des sommes dépensées par la suite et le manque de public peut se compenser facilement par des moyens annexes (subventions, mécénat). Au début des années quatre-vingt, les ressources augmentent, se diversifient mais les spectateurs en assurent encore 65%. Ensuite, le déclin s'accélère : 50% en 1985, 35% en 1990, 26% en 1992 et 21% en 1994. Dans le même temps, la croissance continue des dépenses se réalise au prix d'un déficit généralisé. La saison 1992-1993 marque la fin d'un système de surendettement dont le pic déficitaire maximum fut, en 1989/90, de plus de 600 millions de francs. Avec les dépôts de bilan successifs de Toulouse, Bordeaux, Toulon, Marseille et la gestion draconienne imposée par le président de la

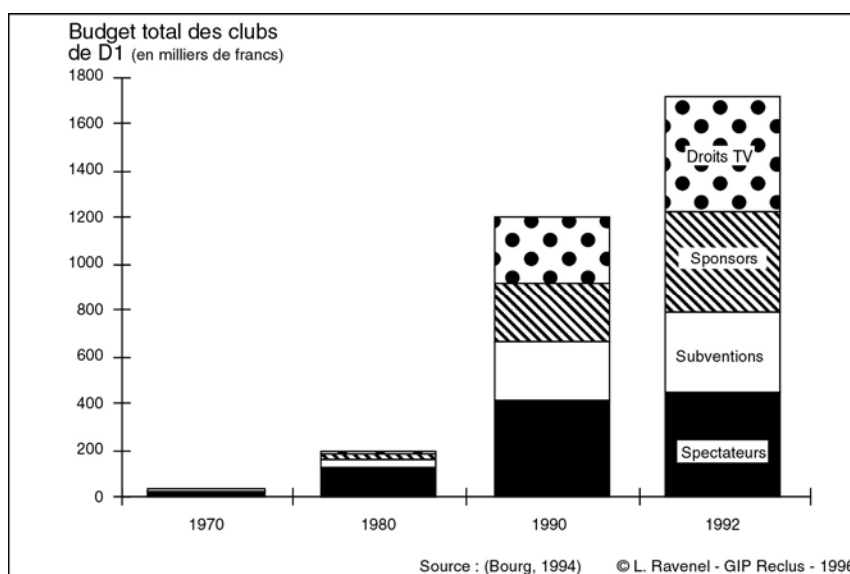
¹J.C. Hamel, *France-Football*, n° 2609, 9 avril 1996, p. 11.

²Pour cela, voir par exemple : (Bourg, 1994), (Andreff, 1989).

³Nous examinerons en détail cette relation dans la troisième partie.

Ligue Nationale, le déficit est aujourd'hui comblé et le dernier exercice en date (1994/95) dégage un bénéfice net de 185 millions de francs¹.

Fig. II.14 - L'évolution des ressources des clubs de division 1 (1970-1992)



Instaurée en 1992, cette nouvelle politique amplifie la diversification des sources de financement avec l'apport massif des télévisions et le développement futur des produits dérivés. Cette évolution encourage les petites villes car leurs clubs profitent de revenus désormais indépendants de l'environnement local. La multiplication des ressources permet un partage des dépenses budgétaires et, surtout, l'action de redistribution de la Ligue assure à tous des recettes incompressibles. L'augmentation générale des budgets a été l'élément moteur du processus - il n'est toutefois pas unique - en encourageant les clubs dans la recherche de financements supplémentaires. Au milieu des années quatre-vingt, les mairies ont été les principales victimes de l'augmentation absolue des dépenses² mais c'est grâce à la télévision et à l'arrivée massive des sponsors que les budgets sont aujourd'hui bouclés.

La redistribution profite aux petites villes

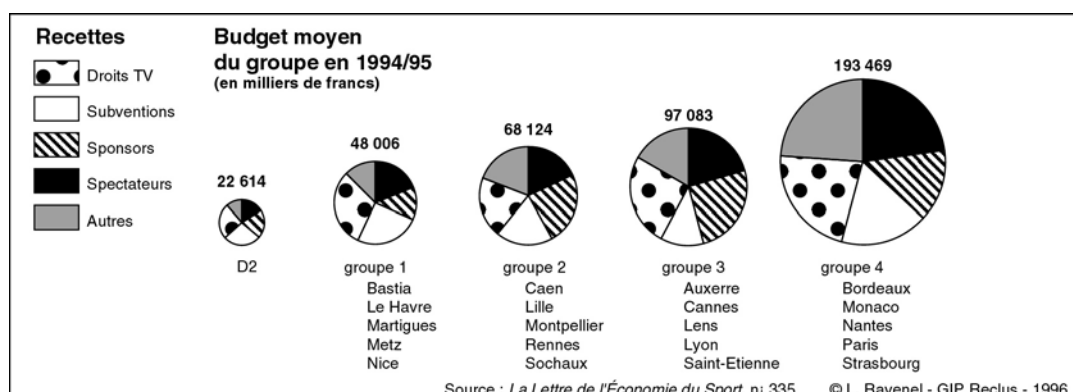
¹La Lettre de l'Économie du Sport, n° 335, 14 février 1996, pp. 1-2.

²En pourcentage, leur apport est stable depuis 1970.

Dans le cadre d'analyse des petites villes, cette évolution est primordiale car leurs clubs bénéficient, quels que soient leurs budgets ou leurs résultats, d'une dotation télévisuelle minimale identique¹. Le handicap lié à l'effet de masse (moins d'entreprises, subventions plus faibles, public moins nombreux) est ainsi atténué. À titre d'exemple, les budgets de première division nécessaires à Gueugnon ou à Guingamp ne s'envisagent qu'avec un apport extérieur. Estimés à 30 MF et 34 MF (saison 1995/96), une aide de 12 MF garantit l'accès à l'élite et cautionne le club devant ses sponsors éventuels. Ce rapport financier organise un système de péréquation fonctionnant selon le principe évoqué pour les Coupes d'Europe. Bien que plus réduit, cet apport télévisuel est indispensable à la survie des équipes de seconde division. Le club de Perpignan a ainsi perçu une somme de 5 207 726 francs sans avoir eu de matches diffusés à la télévision lors de la saison 1994/95 et son président expliquait : "L'avantage avec cette formule de contrat national passé avec la LNF, c'est que nous sommes assuré des recettes. Pour un club comme le nôtre, les rentrées télés cumulées aux subventions territoriales couvrent quasiment notre masse salariale. Ce n'est pas rien."²

En pourcentage, cet apport télévisuel est maximal pour les plus petites équipes - en terme de budget - des championnats de première et deuxième divisions (fig. II.15). La LNF ne communique pas les ressources détaillées mais elle les propose selon des groupes classés en fonction des budgets. En comparant plusieurs catégories d'individus appartenant à des niveaux urbains différents, on remarque une disparité dans la part des ressources télévisuelles. Ainsi, en D1, le groupe 1 dont la population médiane atteint 193 117 habitants dispose de 31% en droits de télévision contre 22% pour le groupe des grandes villes (population médiane = 496 000 hab.). Une même constatation s'observe en deuxième division. Néanmoins cette indication nécessite un maximum de précautions car nous ne connaissons pas avec certitude les ressources de chacun.

Fig. II.15- Les ressources selon le budget des clubs (1994/95)



Enfin, ces hypothèses sur la présence des petites villes peuvent apparaître contradictoires. D'une part, nous supposons que la faible taille démographique

¹Pour la saison 1995/96, elle est de 12 MF pour un club de D1 et de 5 MF pour un club de D2.

²France-Football, n° 2564, p. 16.

autorise et consolide la convergence des potentialités locales. D'autre part, nous spécifions que la redistribution des gains égalise les chances de participation. L'argumentation peut paraître paradoxale car elle implique le double avantage des conditions locales et nationales. La contradiction n'est qu'apparente car les deux échelles géographiques jouent en complémentarité. Sur le plan national, le système de péréquation intervient directement dans la diminution du seuil d'accès, toute ville bénéficiant d'un financement participatif. Il atténue donc l'influence et la dépendance aux conditions locales. À cette échelle, la diversification des revenus, la participation des collectivités trouve dans la taille un élément catalyseur des ressources. Les deux niveaux géographiques cumulent ainsi leurs effets. Les droits de télévision compensent certaines déficiences démographiques tandis que l'environnement local joue sur l'unicité de la représentation sportive.

Mais, si ces hypothèses interviennent dans une explication *a posteriori*, c'est qu'elles ont été appliquées dans un système du haut niveau qui a toujours favorisé une extension maximale de la hiérarchie urbaine. L'unicité, la non correspondance hiérarchique ou les conditions de financement sont les résultats d'une conception particulière du football professionnel et non une cause. Les constats que nous avons effectués dans cette seconde partie ne nous renseignent pas encore sur les raisons profondes de la structure observée. Ils ont simplement mis en valeur une singularité urbaine française que nous voudrions maintenant expliquer.

Ouvrages et articles cités dans la deuxième partie

- ANDREFF W. (1981), "Prix du spectacle sportif et comportement du spectateur" in Centre de Droit et d'Économie du Sport (1981), *Le Spectacle sportif : actes du Colloque de Limoges du 12 au 14 mai 1980*, Paris, PUF, Coll. "Publications de la Faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Limoges", pp. 60-83.
- ANDREFF W. (dir.) (1989), *Économie politique du sport*, Paris, Dalloz.
- ANDREFF W. (1987), *Le Sport et la Télévision : relations économiques, pluralité*, Paris, Dalloz, Coll. "Droit et économie du sport".
- ARNAUD P., CAMY J. (dir.) (1986), *La Naissance du mouvement sportif associatif en France : actes du colloque de Lyon (5-8 novembre 1985)*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- AUGUSTIN J.P. (1981), "Cadres de vies urbaine et activités physiques et sportives dans l'agglomération de Bordeaux", *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, tome 52, fasc. 3, pp. 291-312.
- AUGUSTIN J.P., GARRIGOU A. (1985), *Le Rugby démêlé : essai sur les associations sportives, le pouvoir et les notables*, Bordeaux, Le Mascaret.
- AUGUSTIN J.P. (1995), *Sport, Géographie et Aménagement*, Paris, Nathan.
- BALE J. (1989), *Sports Geography*, London, Spon.
- BALE J. (1993), *Sports, Space and the City*, London, Routledge.
- BARRÈRE P., CASSOU-MOUNAT M. (1980), *Les Villes françaises*, Paris, Masson.
- BARTISSOL C. et C. (1983), *Les Racines du football français*, Paris, PAC, coll. "Sports".
- BAUDOIN G. (1984), *Histoire du FC Sochaux*, Roanne, Horvath.
- BEAMISH R. (1988), "L'économie politique du sport professionnel" in HARVEY J., CANTELON H. (dir.), *Sport et Pouvoir : les enjeux sociaux au Canada*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 143-159.
- BEGUIN M., PUMAIN D. (1994), *La Représentation des données géographiques : statistiques et cartographie*, Paris, Armand Colin, coll. "Cursus".
- BELIN P. (1995), *Le menteur de Marseille?*, Paris, J. Grancher.
- BERNÈS J.P. (1995), *Je dis tout : les secrets de l'OM sous l'ère Tapie*, Paris, Albin-Michel.
- BERTRAND C. J. (1987), "Sports et médias aux États-Unis", *Esprit*, n°4, avril 1987, pp. 213-229.
- BESSY O. (1987), "Espaces privée de mises en forme et de sport-loisirs, et logique d'implantation socio-géographique : l'exemple parisien" in MICHON B., FABER C. (dir.), *Sciences Sociales et Sports : états et perspectives, actes des journées d'études de Strasbourg des 13 et 14 novembre 1987*, Strasbourg, Université des Sciences-Humaines, pp. 304-326.

- BIANCHINI R. (1992), *Monaco, une affaire qui tourne*, Paris, Le Seuil.
- BOAL F. (1970), "Social Space in the Belfast Urban Area" in STEPHEN N., GLASSCOCK N. (dir.), *Irish Geographical Essays in Honour of E. Estyn Evans*, Belfast, Queens University Press.
- BONNEVILLE M. et alii (1991), *Villes européennes et internationalisation*, Villeurbanne, Programme pluriannuel en sciences humaines Rhône-Alpes.
- BOUCHET C., ROSEGHINI A. (1990), *Olympique de Marseille : les années Tapie*, Paris, Solar.
- BOURG J.F. (1986), *Football-Business*, Paris, Olivier Orban.
- BOURG J.F. (1994), *L'Argent fou du sport*, Paris, La table ronde.
- BROMBERGER C. (1994), "Le rouge et le noir : le derby turinois", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 79-89.
- BROMBERGER C. (1995), *Le Match de football : ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- BRUNET R. (dir) (1973), *La France : Auvergne, Franche-Comté, Lyonnais*, Paris, Larousse, coll. "Découvrir la France".
- BRUNET R. et alii (1989), *Les Villes européennes*, Paris, La Documentation Française.
- BRUNET R. (dir.) (1990), *Atlas permanent du Languedoc-Roussillon*, Montpellier, Reclus.
- BRUNET R., FERRAS R. et THÉRY H. (1992), *Les Mots de la géographie : dictionnaire critique*, Montpellier/Paris, Reclus/La Documentation Française.
- BUGUIN J.C. (1979), *Le Football européen*, Genève, Famot.
- CATAN N., PUMAIN D., ROZENBLAT C., SAINT-JULIEN T. (1994), *Le Système des villes européennes*, Paris, Anthropos.
- CHAMOND D., LE SAMÉDY G. et QUANTIN J. (1990), *Villes et Foot*, Paris, Association des Maires des Grandes Villes de France.
- CHAPUIS R. (1982), *Les Ruraux du département du Doubs : élément de géographie sociologique*, Besançon, Cêtre.
- CHAZEAUD P. (1989), *Le Sport dans la commune, le département et la région*, Paris, Berger-Levrault, coll. "Administration locale".
- CHESNEL M. (1993), "Équipements et pratiques sportives à Niort", *Bulletin de la Société historique et scientifique des Deux-Sèvres*, 24, n°3, pp. 373-393.
- LE COADIC L. (1992), "Implantation et diffusion du football en Bretagne (1890-1925) : de l'histoire à l'Anthropologie", *Sport-Histoire*, n° 3, pp. 27-50.
- CONSTANT A. (1992), *Nouvelles des stades*, Paris, La Table Ronde.
- COSHALL J. (1989), "The Application of Non-parametrical Statistical Test in Geography", *Catmog*, n° 50, Norwich, Geo Abstracts.
- DEMMERT H. (1973), *The Economics of Professional Team Sports*, Lexington, Lexington Books.
- DEWAILLY J.M. (1993), "Grands équipements et grands événements de tourisme, loisir et sport : quelques réflexions géographiques", *Hommes et Terres du Nord*, n° 2, pp. 63-68.
- DURAND C. (1995), "Dysfonctionnement et crise des clubs sportifs professionnels : le système ou les acteurs" in LORET A. (dir.), *Sport et management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 513-544.

- ESKENAZI J. (1979), *Le Championnat de France*, Genève, Famot.
- FAURE J.M., SUAUD C. (1994), "Un professionnalisme inachevé : deux états du champ du football professionnel en France, 1963-1993", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 7-25.
- FERNANDEZ Luis (1995), *Le Parc de mes passions*, Paris, Albin-Michel.
- FERRAN J. (dir) (1993), *Sport et télévision : vendre ses images sans perdre son image*, Paris, La Documentation Française, Dossier de l'INA, n° 50, juillet-août 1993.
- FERRAND A. (1995), "La communication par l'événement sportif" in LORET A. (dir.), *Sport et Management : de l'éthique à la pratique*, Paris, Revue EPS, pp. 280-294.
- FERRAS R. (1993), *Les Modèles graphiques en géographie*, Paris/Montpellier, Économica/Reclus.
- FRIDENSON P. (1989), "Les ouvriers de l'automobile et le sport", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 79, pp. 50-62.
- GAY J.C. (1996), "Les logiques spatiales monégasques", *Mappemonde*, n° 2, pp. 24-29.
- GOTTMAN J. (1974), "The Dynamic of the Large Cities", *Geographical Journal*, n° 140, pp. 254-262.
- GRIMAUD D. (1991), *OM, mon amour*, Paris, Solar.
- GUILLOU J.M. (1994), *En finir avec les scandales du football*, Paris, Première Ligne.
- HAGETT P. (1973), *L'Analyse spatiale en géographie humaine*, Paris, Armand Colin.
- HILDEBRAND D. K., LAING J. D., ROSENTHAL H. (1990), *Analysis of Ordinal Data*, Beverly Hills/London, Sage University Paper series on Quantitative Applications in the Social Sciences, n° 8, Sage Publications.
- JENNETT N. (1984), "Attendances, Uncertainty of Outcome and Policy in Scottish League Football", *Scottish Journal of Political Economy*, vol. 31, pp. 176-198.
- LERMAN I. (1981), *Classification et analyse ordinaire des données*, Paris, Dunod.
- Ligue Nationale de Football (1995), *Annuaire officiel 1995/1996*, Paris, Fédération Française de Football.
- LOUBIÈRES J. (1979), *Forgerons champions : Gueugnon, pas tout a fait comme ailleurs*, Chassieu, Entreprise de presse n° 1.
- MAITROT E. (1996), *Sport et Télé : les liaisons secrètes*, Paris, Flammarion.
- MARSEILLE J. (1990), "Une histoire économique du football en France est-elle possible?", *Vingtième Siècle*, n° 26, pp. 67-72.
- MASON T. (1980), *Association Football and English Society 1863-1915*, Brighton, Harvester Press.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1984), "Chronique comtoise : le football en Franche-Comté, approche géographique générale", *Revue géographique de l'Est*, n° 4, pp. 289-304.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1985), "Le football dans la région bisontine", *Cahiers de Géographie de Besançon : aspect du sport en Franche-Comté*, n° 3, pp. 33-96.
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1987), *Sports en France*, Montpellier/Paris, Reclus/Fayard.
- MURRAY B. (1994), "Celtic et Rangers : les Irlandais de Glasgow", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 103, pp. 41-51.
- NOIN D. (1992), *L'Espace français*, Paris, Armand Colin (6^{ème} édition).
- NOLL R. (1974), "Attendance and Price Setting" in NOLL R. (dir), *Government and Sports Business*, Washington DC, Brooking Institute, pp. 115-157.

- OLMETA P., AZHAR A. (1991), *Goal, ma drôle de vie*, Paris, Solar.
- PIQUET S. (1985), *Sponsoring et Mécénat : la communication par l'événement*, Paris, Vuibert.
- PUMAIN D., SAINT-JULIEN T. (1989), *Atlas des villes de France*, Paris, la Documentation Française.
- RAMONET I. (1996), "Passions nationales", in LE MONDE DIPLOMATIQUE, *Manière de voir* n° 30, Ivry-sur-Seine, Le Monde, pp. 30-33.
- RAVENEL L., PRAICHEUX J. (1997), "Les représentations spatiales du football : la violence, entre discours et réalité" in MICHON B. (dir.), *Sport et Identités*, Paris, L'Harmattan (à paraître).
- RAVENEL L. (1994), *Les Aventures géographiques de Sherlock Holmes*, Paris, Larousse/Reader's Digest, coll. "Jeunes Talents".
- RENUCCI J. (1974), *Corse traditionnelle et Corse nouvelle*, Lyon, Audin.
- RIVETT P. (1975), "The Structure of League Football", *Operational Research Quarterly*, n° 26, pp. 801-812.
- ROLLAN F., RENEAUD M. (1995), *Tennis : pratiques et société*, Bordeaux, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine.
- ROZENBLAT C. (1992), *Le Réseau des entreprises multinationales dans le réseau des villes européennes*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris I.
- SANDERS L. (1992), "Géographie et statistique" in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris, Économica, pp 273-293.
- SCHNEIDER M. (1996), "Tradition, Wealth and Size - or is there more to it?", *FIFA Magazine*, Septembre 1996.
- SIVIGNON M. (1990), "La Grèce" in BRUNET R. (dir), *Géographie Universelle, Vol. 2, France, Europe du Sud*, Paris/Montpellier, Hachette/Reclus, pp. 416-462.
- SUAUD C. (1989), "Espace des sports, espace social et effets d'âge : la diffusion du tennis du squash et du golf dans l'agglomération nantaise", *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, n° 79, pp. 2-20.
- THIBERT J. (1982), *L'Année du football 1982*, Paris, Calmann-Levy.
- VOLLE J.P. (1990), "Sports collectifs en Languedoc-Roussillon : football, rugby, basket, hand, volley" in *Géopolitique du sport : actes du colloque de Besançon 23-24 mars 1990*, Besançon, Université de Franche-Comté, pp. 115-139.
- WAHL A. (1989), *Les Archives du football : sport et société en France (1880-1880)*, Paris, Gallimard/Julliard, coll. "Archives".
- WALKER B. (1986), "The Demand for Professional League Football and the Success of Football League Teams : Some City Size Effects", *Urban Studies*, n° 23, pp. 209-219.
- WRIGLEY N. (1979), Developments in the Statistical Analysis of Categorical Data, *Progress in Human Geography*, 3, pp. 315-55.
- WRIGLEY N. (1980), "Paired-comparison Experiments and Logit Models : a Review and Illustration of Some Recent Developments", *Environment and Planning*, 12, pp. 21-40.
- WRIGLEY N. (1985), *Categorical Data Analysis for Geographers and Environmental Scientist*, London, Longman.